ISSN 0298 6728

Histoire & traditions populaires



La moisson
carte postale collection Jean-Claude Bosquain
Exposition 2017 « Il était une fois le blé »

n°137

mars 2017

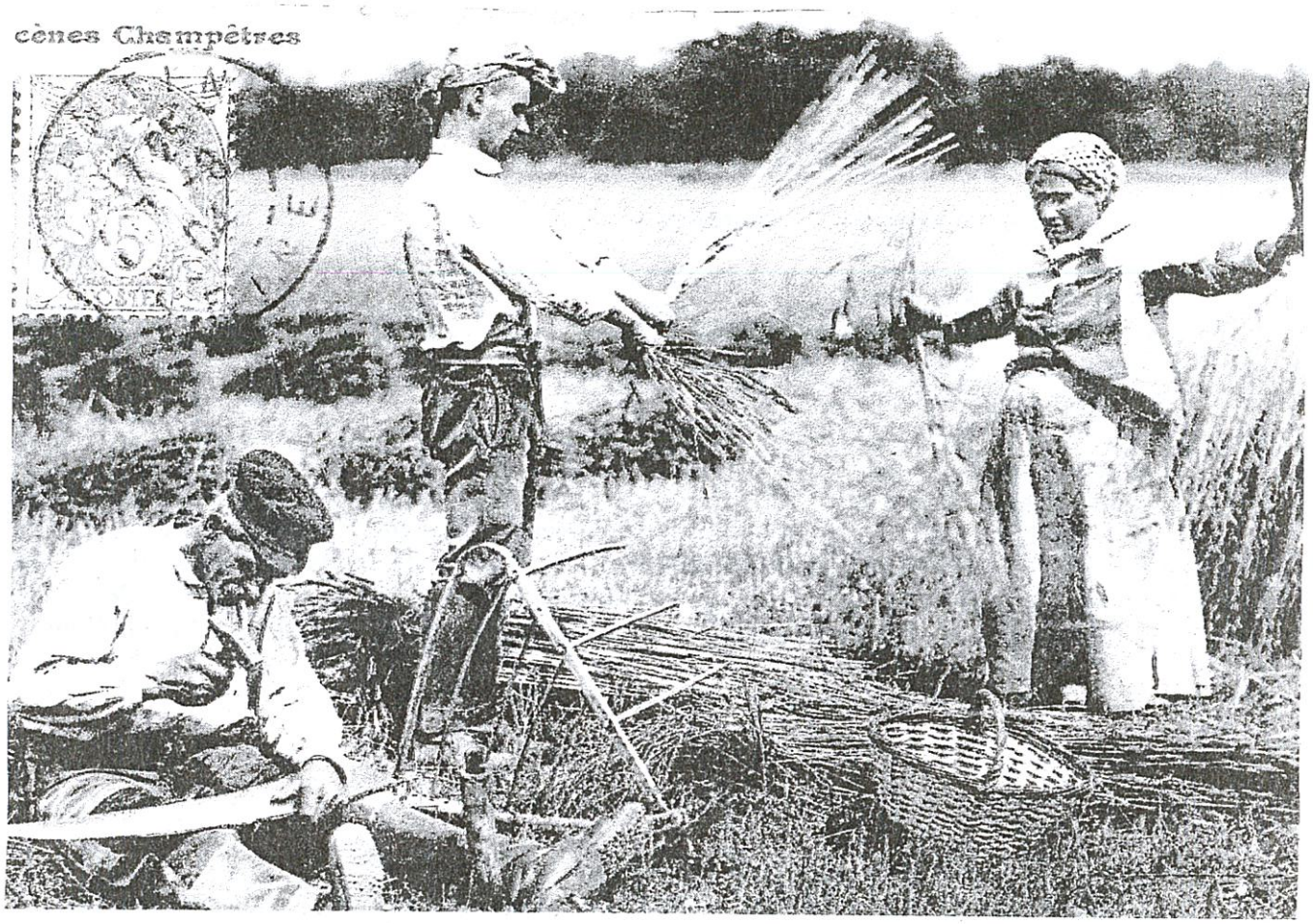
Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot – Montpinçon 14170 L'Oudon

Histoire et traditions populaires

Foyer rural Le Billot

14170 L'Oudon

N° 137– Mars 2017



Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon
tel : 02 31 20 62 72

mars 2017 – n° 137

Conseil d'administration responsable de la publication :

Président : Jack Maneuvrier
Vice-Présidents : Dominique Bordeaux – Michel Nigault – François Wèbre
Trésoriers : Chantal Guillin – Almir Bellier
Secrétaires : Paule Bricon – Marie-Thérèse Hugot
Membres : Jean-Jacques Baize - Lucien Bertrand -Arlette et Yvon Bouillé – Thierry Bricon – José et Claude Castel - Florent et Mercé Chaboissier – Michel et Marie-France Chanu – Claire Coeuret – Yvette Denis – Pierre et Christiane Girard - Mauricelle Godet - Gérard Guillin – Guy Hardouin - Marie-Thérèse Hugot – Daniel et Monique Lalizel – Bernard et Majo Lecerf - Jean-Pierre et Roselyne Gallou - Claude et Michèle Lemaitre - Danie Maneuvrier – Françoise et Jean-Paul Meckert - Lucien et Sylvie Perdereau – Odile Plékan – Christophe Robert – Adeline Robieu - Olivier et Fabienne Storez – Evelyne Tosello - Jean et Françoise Tramblais – Colette Wèbre

Abonnement simple : 17 €
Abonnement avec adhésion au Foyer : 21 €
De nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration,**en cas d'expédition par la poste il convient d'ajouter à l'abonnement la somme de 10€ pour frais d'envoi**

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre

Sommaire

Bulletin n° 137 Mars 2017

Assemblée Générale du 21 janvier		p. 4
Une dynamique relancée pour le site du Billot	Frede Guais	p. 5
Le manoir de Boissey	Jack Maneuvrier	p. 7
Le fief de Boissey	Christophe Maneuvrier	p. 9
Voyage en car		p. 10
Programme 2017 R.P.V.O – Foyer rural du Billot		p. 11
Compte-rendu des activités en 2016	Paule bricon	p. 12
Le corridor du repli livre de Michel Lefèvre	Jack Maneuvrier	p. 16
Notes de toponymie normande Promenons-nous dans les bois	Dominique Fournier	p. 17
Sur les traces d'un grognard de l'Empire	François Havin	p. 33
Parution du premier ouvrage de référence sur l'histoire des bronzes Barbedienne	Florence Rionnet	p. 35
Orderic Vital, un esprit curieux, témoin de son temps	François Havin	p. 39
Les moulins à tan et la nuisance à Lisieux en 1676	Solange et Henri Paumier	p. 43
Etat et devis de la réédification du moulin de Manneville	Solange et Henri Paumier	p. 44
L'élevage en Pays d'Auge	Jack Maneuvrier	p. 47
Le château de La Roque Baignard	Jack Maneuvrier	p. 53
Charles Vasseur	Jack Maneuvrier	p. 56
Méridien et méridienne	François Havin	p. 58
Comme on dit	Jean-Luc Dron	p. 61
Résultat du concours enfant exposition 2016 « Les arts du feu »	Paule Bricon	p. 63

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 21 janvier 2017 à 16 h, en présence de Madame Clotilde Valter, secrétaire d'Etat, de Monsieur Fred Guais, Maire-Adjoint de L'Oudon, de Monsieur Michel Bénard, ancien Conseiller Général du canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Paule Bricon, trésorière, rappelle tout d'abord les activités de l'année 2016 puis Chantal Guillin présente le compte de gestion de l'année 2016 qui fait apparaître un solde positif de 1 684, 55 € . Ces deux bilans sont adoptés à l'unanimité.
Le thème de l'exposition 2017 est ensuite proposé aux membres de l'association.Il s'agira d'évoquer la culture du blé depuis la préparation de la terre, les semis, la récolte, la transformation du grain en farine et enfin la fabrication du pain à la ferme depuis les temps préhistoriques jusqu'aux environs de 1950. Comme les années précédentes de nombreux objets, des photographies et des documents divers illustreront cette exposition.

Enfin Fred Guais présenta un projet de mise en valeur du site du Billot.



Il était une fois le blé

Exposition 2017

Une dynamique relancée pour le site du Billot

Fred Guais

C'est dans les années 1990 que le site du Billot a été créé sous l'impulsion de Pierre Girard et de Michel Bénard (Maire). Il s'agissait lors de renforcer l'attractivité du Billot, déjà bien connue grâce aux expositions du Foyer Rural. Tout un ensemble d'aménagements a vu le jour autour de ce panorama exceptionnel : aire de jeux, aire de pique-nique, paddocks pour chevaux, verger conservatoire, arboretum, circuits de randonnées … Progressivement d'autres investissements sont venus compléter l'équipement du site : création d'un restaurant multiservices, d'un gîte communal, d'une aire de camping-car, d'une halle abri.

C'est déjà une réussite car la fréquentation, même s'il est difficile de la chiffrer, est de plus en plus importante. D'après une enquête réalisée Par Isabelle Nodari, étudiante stagiaire, en 2016 le public est plutôt familial (50%) et constitué de groupes de 5 à 6 personnes, sans compter les scolaires. Les visiteurs sont pour moitié des locaux, originaires du département, les 2/3 sont fidèles et reviennent régulièrement. Tous apprécient la nature, la beauté du paysage et le calme du lieu. Sur les 59 questionnaires exploités, 52 sont allés au Relais du Billot, 22 ont profité de l'exposition du Foyer (mais l'enquête avait débuté bien avant l'ouverture de l'exposition!) et 25 ont acheté des produits locaux.

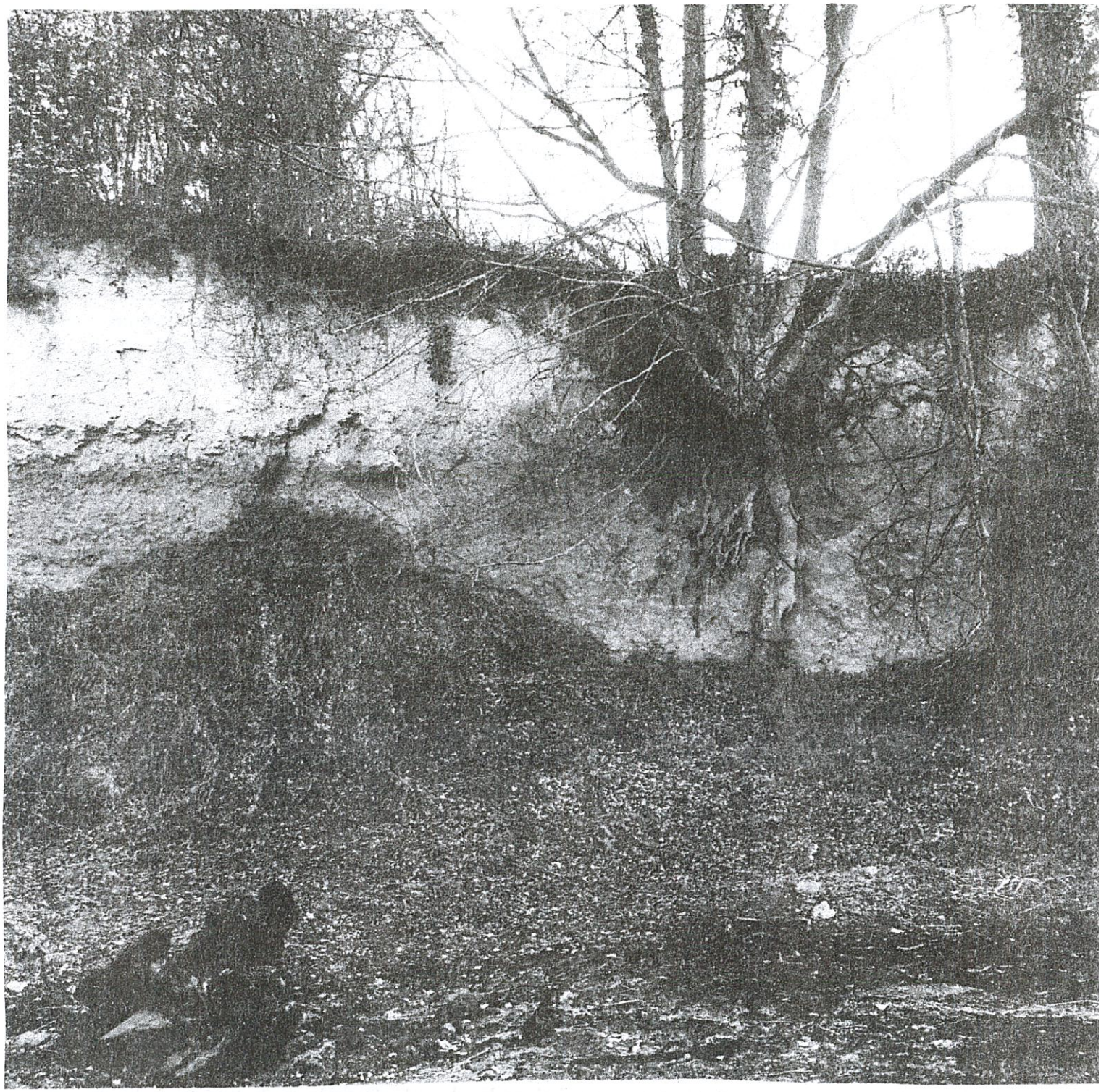
A partir de 2015, c'est l'intérêt par le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie aux coteaux calcaires, permet de relancer la dynamique autour du site et lui donner une nouvelle dimension. C'est d'abord l'espace de vol libre et de chemins de descente qui a retenu l'attention car il abrite une pelouse calcicole caractéristique caractéristique de ces milieux de plus en plus menacés. Un premier travail d'inventaire réalisé par Isabelle Nodari, encadré par le C.E.N. A recensé plus de 20 espèces différentes dont quelques unes de valeur patrimoniale : orchis grenouille, ail des jardins, petite violette, pie-grièche écorcheur …

Il s'agit déjà de restaurer et protéger ce milieu par une gestion agricole adaptée et c'est le premier volet du plan de gestion élaboré par le C.E.N. Et la commune de L'Oudon:le projet est d'aménager cet espace pour accueillir un troupeau de chèvres des fossés en partenariat avec un agriculteur voisin, déjà éleveur de chèvres.

Il faudra ensuite poursuivre les inventaires, préserver et mettre en valeur les différents habitats naturels présents sur le site : prairies, mares, haies, verger, carrière, arboretum, espaces laissés en libre évolution. C'est aussi un support de recherches et d'enquêtes pour approfondir les connaissances sociales et historiques sur ce patrimoine. C'est une belle opportunité pour renforcer les partenariats avec les structures et associations locales : lycée agricole du Robillard, Foyer rural du Billot, Montviette-Nature en Pays d'Auge, ferme de la Cauchetièrer, Chambre d'agriculture ;

Il restera enfin à mettre en valeur toutes ces ressources environnementales et les acteurs qui y travaillent en préparant l'ouverture au public (habitants, scolaires, tourisme...) sous forme, par exemple, de sentiers d'interprétation.

C'est un projet de territoire ambitieux qui intervient au moment où se met en place la nouvelle communauté d'agglomération Lisieux-Normandie avec justement les compétences environnement et tourisme. Cette « vitrine » pour le Pays d'Auge aura bien besoin de l'appui de cette nouvelle collectivité, du département et pourquoi pas de l'Europe.



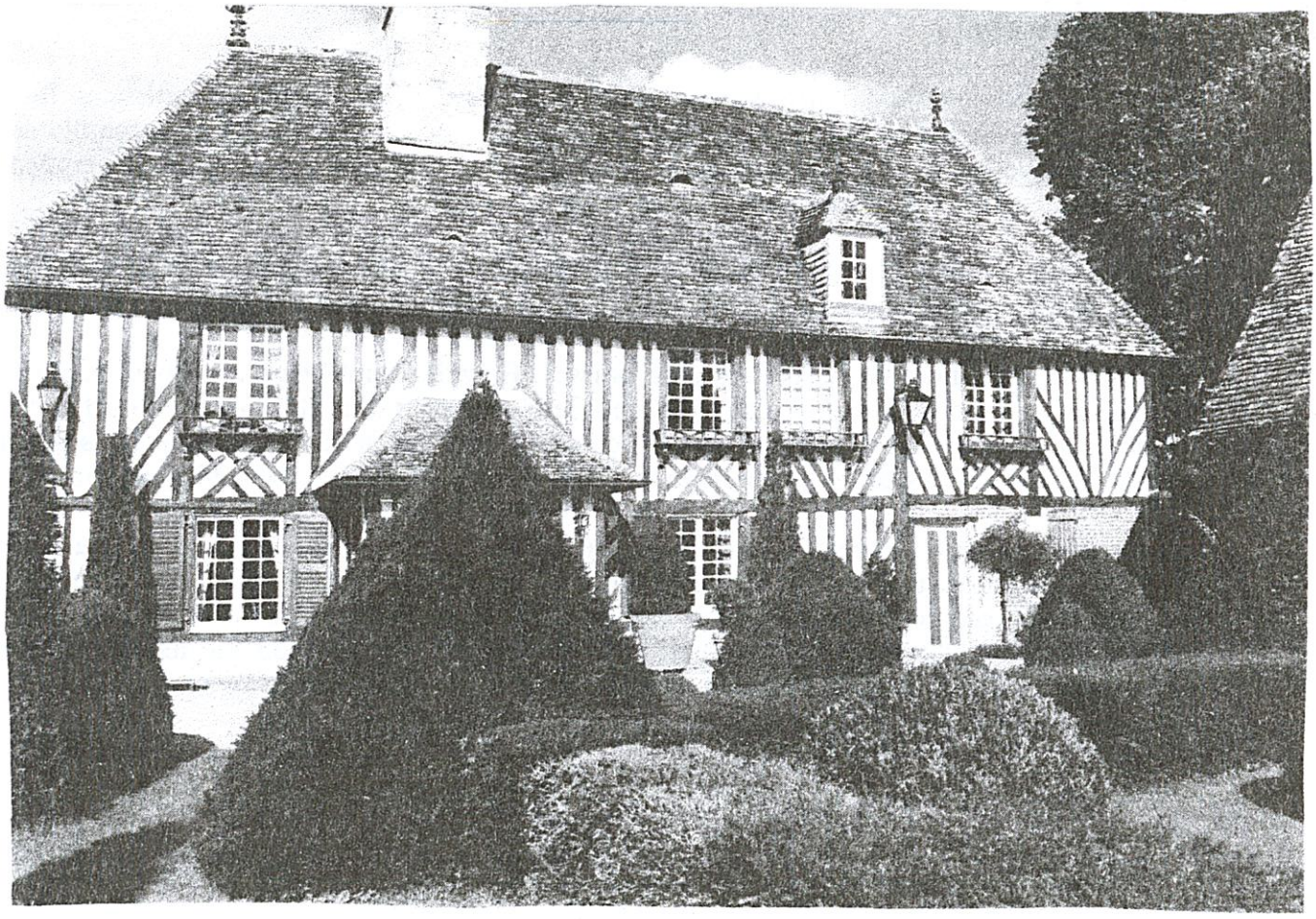
La carrière du Billot
Photographie Thierry Bricon

La zone supérieure est constituée de calcaire et la zone intermédiaire de sable. On peut penser que les verriers installés dans la forêt du Billot en 1666 venait s'approvisionner en sable dans cette carrière.

Le manoir de Boissey

Jack Maneuvrier

Près de la route qui mène du Billot à Saint-Pierre-sur-Dives, au bout d'une courte « rade », se présente le manoir de Boissey. Il,s'agit d'une demeure à pans de bois, construite sur un solin en pierre calcaire provenant sans doute de la carrière du Rocreux, toute proche. Sa construction remonte, très certainement, au XVIe siècle, comme en témoignent les colombes verticales et la cheminée qui devait se dressait primitivement au centre de la maison. La demeure a été agrandie au XVIIIe siècle avec adjonction d'une aile et la façade remaniée à la même époque d'où la présence de nombreuses écharpes obliques



Le manoir de Boissey
On distingue bien à droite l'extension faite au XVIIIe siècle : écharpes obliques et briques

Le fief de Boissey

Christophe Maneuvrier

Le fief de Boissey est assez mal connu caar les localités normandes portant le même toponyme sont nombreuses ce qui amène souvent une certaine confusion. Il semble « n tout cas qu'au Xie siècle cette terre appartenait à de nombreux vassaux de la comtesse Lesceline dont Néel de Vieux-Pont (1). Pourtant nous ne saurions dire si le fief de Boissey relevait ou non de la baronnie de Vieux-Pont.

Il faut attendre 1211 pour voir apparaître la première mention certaine d'un membre de la famille de Boissey. Auparavant, nous ne pouvons être sûr de l'origine géographique des différents « de Boissey » que nous pouvons r'ncontrer ici ou là. A cette' date Raoul de Boissey reçoit de Philippe Auguste, la terre de Queron, dans l'Orne, qui avait appartenu à Guillaume de Vieux-Pont.(2)

La présence de ces deux familles, sans doute très liées, ne laisse aucun doute sur l'identité de ce Raoul de Boissey.

Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, Robert de Boissey épouse Alia de Bouttemont. Ils eurent pour héritier Isabelle de Boissey qui épousa Raoul de Tilly. Ce fief resta dans la famille de Tilly jusqu'au XIVe siècle. En 1332, Jeanne de Tilly, dame de Boissey épouse Roger Murdrac, transmettant ainsi ce fief à la famille de Murdrac (3).

Si la famille et l'histoire' de la seigneurie sont mal connues, il n'en est pas de même de l'étendue de ce fief. Nous possédons en effet un aveu du fief de Boissey daté de 1672, très documenté (4).

Ce fief s'étendait alors sur les paroisses de Boissey, Hiéville, Saint-Pierre-sur-Dives, La Trinité du Mesnil-Oury, Vieux-Pont et S. Le domaine non fieffé s'étendait bsur 50 acres environ et le domaine fieffé, très vaste, sur à peu près 850 acres. Il comptait pour un fief de chevalier et les seigneurs de Boissey bénéficiaient d'un certain nombre de privilèges : basse-justice, colombier, moulin et motte.

Le manoir de Boissey semble, en effet, avoir été construit sur une motte castrale qui pourrait être le reste de l'ancien château médiéval. Il s'agit d'une cour grossièrement circulaire d'environ 55 à 60 m de diamètre et entourée de fossés en eau. Ces fossés d'une largeur de 7 à 8 m étaient alimentés par la rivière L'Oudon. Notons que ce site bien visible sur le cadastre de 1835 fut très endommagé par l'installation d'une fromagerie au cours du siècle dernier, immédiatement à l'est du manoir.



Manoir de Boissey : façade arrière. À droite l'aile ajoutée au XVIIe siècle
Photographie Claire Coeuret

Dimanche 14 mai 2017

Voyage en car

Départ 8 h 30 place du Billot

Alençon : visite guidée du musée des Beaux Arts et de la dentelle
Le musée des Beaux Arts et de la dentelle nous accueille dans un cadre prestigieux au sein de la Cour carrée de la Dentelle , ancien collège de Jésuites
. Le musée a été officiellement fondé en 1857. Il contient 3 sections pour 3 collections permanentes : au rez de chaussée : exposition temporaire

Au premier étage le musée des beaux Arts regroupe un important ensemble de peintures, dessins, gravures et sculptures

Le deuxième étage s'ouvre sur la section dentelle

La dernière section présente une exposition ethnographique du Cambodge

Petite promenade apéritive dans Alençon

Déjeuner à Alençon : salade landaise
poulet à la normande
frites
nougat glacé

Visite guidée de l'Ecomusée du Perche à Saint Cyr-la-Rosière

Situé dans le cadre remarquable de l'ancien Prieuré, l'écomusée a pour vocation de transmettre et sauvegarder le patrimoine géographique , historique et ethnologique du Perche. Il présente un panorama ethnographique du territoire percheron ; agriculture, costume », cheval percheron, forêt, bocage, artisanat et permet de comprendre et d'apprécier le monde rural du XIXe siècle
Visite du Prieuré Sainte Gauburge construit au XIIIe siècle

Retour 19 h au Billot
Participation , voyage, visites guidées, repas : 50 € , enfant moins de 16 ans : 30 €

INSCRIPTION

M. Mme .....

Domicile »....
Nombre de personnes adultes :..... enfants :.....

Ci-joint chèque d'un montant de ..... à l'ordre du Foyer rural du Billot ;;

PROGRAMME 2017
Randonnées & Patrimoine de la Viette et de l'Oudon - Foyer du Billot

• **Dimanche 15 JANVIER ET Dimanche 19 FÉVRIER** : Randonnée 8 Km au Billot. RDV sur place à 14 h - **Foyer du Billot**

• **Dimanche 19 MARS** : Randonnée 9 Km à Mittois – RDV à 14 h à la salle des fêtes– à l'issue **Assemblée Générale RPVO vers 16h30 à Mittois - RPVO et Foyer du Billot**

• **Dimanche 9 Avril** : Randonnée Courtonne la Meurdrac (21 Km) – RDV à la l'église de Courtonne la Meurdrac à 10 h - Pique-nique à prévoir – **RPVO - Foyer du Billot**

• **Lundi 1er MAI** : Randonnée journée 18 Km ou ½ journée 11 Km – RDV à 9h30 à l'église de Totes – pique-nique au Billot – **Comité des fêtes de l'Oudon & RPVO**

• **Dimanche 14 MAI** : Voyage annuel du Foyer - **Foyer du Billot**

• **Samedi 27 MAI et dimanche 28 Mai : La Fromagère** – Le Billot - Randonnées pédestres, cyclotourisme et VTT : programme complet et réservation repas sur www.lafromagere.fr

• **Dimanche 18 JUIN :** Ouverture de l'Expo du Billot " **IL ETAIT UNE FOIS LE BLE " - Foyer du Billot**

• **Dimanche 18 JUIN** : Randonnée journée 20 Km – Lisieux - RDV 10h parking Intermarché route de Livarot - Pique-nique à prévoir –

•

• **RPVO et Foyer du Billot**

• **Vendredi 14 JUILLET** : Randonnées des 3 Rivières – Randos pédestre, VTT et cyclo-RDV à préciser – **USP cyclisme - RPVO - la Fromagère**

• **Dimanche 13 AOÛT** : Forum des Savoir-faire et des Traditions Populaires – **Foyer du Billot**

• **Vendredi 15, Samedi 16 et Dimanche 17 SEPTEMBRE** : Weekend à LESSAY – Réservation obligatoire - **RPVO et Foyer du Billot**

• **Dimanche 24 SEPTEMBRE** : « journée Manoirs » – **Foyer du Billot**

• **Dimanche 1er OCTOBRE** : Randonnée Le Mesnil Simon les Monceaux 9 Km – RDV 14h église de Mesnil Simon – **RPVO et Foyer du Billot**

• **Dimanche 15 OCTOBRE** : Randonnée matinale (9 + 7 Km) – RDV à 7h au Billot - déjeuner aux tripes à la salle de St Georges en Auge et retour pour midi – inscription et participation demandée - Nombre de places limité - **RPVO et Foyer du Billot**

• **Dimanche 19 NOVEMBRE** : Randonnée de 12 Km St Gervais des Sablons vers le bois des 4 Favrils - RDV à 14 h Mairie de St Gervais – **RPVO et Foyer du Billot**

• **Dimanche 17 DÉCEMBRE** - RDV à 14 h au Billot - **Foyer du Billot**

Et aussi tous les mardis et jeudis *à 13h30 place du marché à St Pierre sur Dives avec* ***Béatrice Martin*** *– téléphone 02 31 20 86 70*

Contacts Randonnées : *Fred Guais 02 31 20 64 98 – Catherine Payen 02 31 20 50 93 - Thierry BRICON – 06 85 39 00 38*

Mail : m.sady@orange.fr - Web : www.rpvo.fr - www.lebillot.org

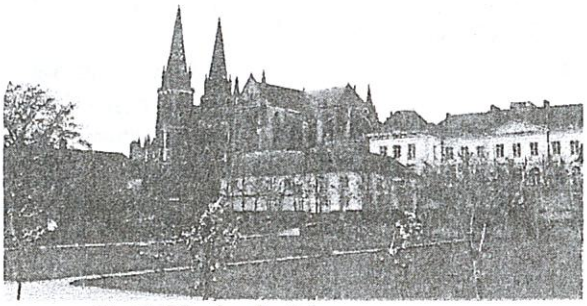
Compte-rendu des activités 2016

Voyage en bus : 25 avril

L'exposition 2016 consacrée aux « Arts du Feu » nous a donné l'idée d'aller à Aube visiter la grosse forge . Un enregistrement dans ce lieu raconte l'histoire de la métallurgie du fer et explique le fonctionnement de la forge.

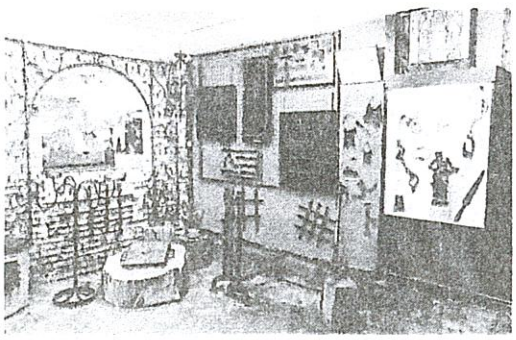
Dans ce village existe un petit musée de la comtesse de Ségur. La visite guidée très bien documentée nous a même émus parfois face à des souvenirs de lectures enfantines.

Après le repas au restaurant du village nous sommes allés à Sées pour admirer de près et faire le tour de la cathédrale gothique XIIIe XIVe siècle mais aussi pour découvrir un musée d'Art Sacré dont la visite guidée nous a intéressés.



Cathédrale de Sées

L'exposition « Les Arts du Feu » a été inaugurée le samedi 11 juin et ouverte au public du 12 juin au 27 septembre les vendredis, week-ends et jours fériés.



· Pour mettre en place cette expo nous avons bénéficié du concours de Jean-Luc Dron et de l'association « Archéo 125 », de Florent Chaboissier Maître-verrier à Notre-Dame de Fresnay, Gérard Paturel potier céramiste à Hotot-en Auge et de Roland Fornari Forgeron au Sap.

L'ensemble de la journée a été très positif ; environ 120 personnes étaient inscrites au repas et 450 visiteurs sont entrés à l'exposition l'après-midi.



les Dentellières au travail

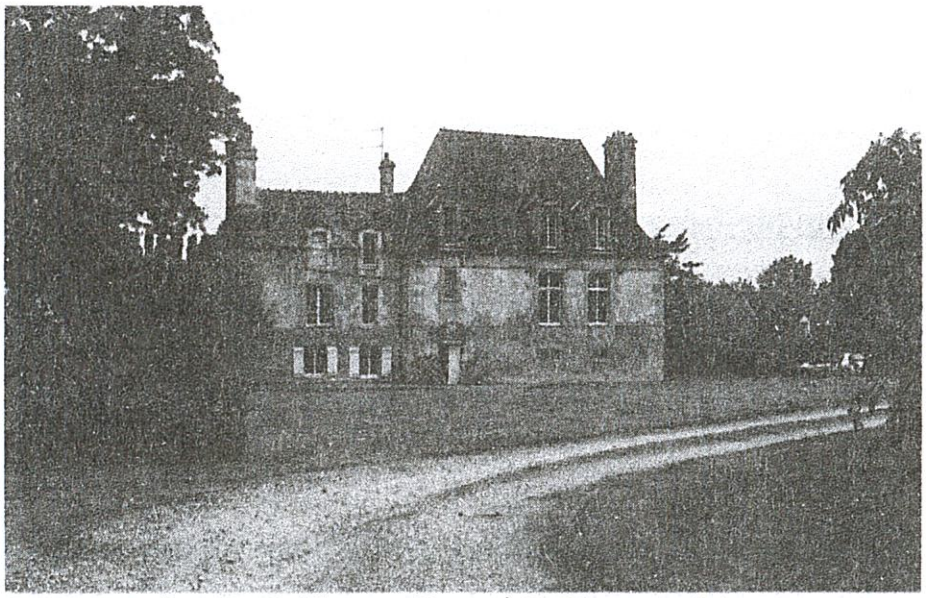


La forge ambulante

Visite de Manoirs : 25 septembre

Les adhérents apportent beaucoup d'intérêt à cette journée pour découvrir notre patrimoine. Cependant il devient difficile de trouver de nouveaux lieux à visiter pas trop éloignés du Billot.

La matinée était consacrée au Manoir de La Croix blanche » à Grandmesnil et à celui d'Harmonville (appelé aussi Thomas Dunot) à St Pierre sur Dives.



Le manoir Thomas Dunot à St Pierre sur Dives

Après le repas très convivial dans la salle des fêtes nous sommes allés sur Boissey voir le Manoir, le presbytère et aussi le Manoir de Mittois dans l'enceinte de l'association « Vie et Partage ». Nous avons terminé cette journée par le château du Tilleul à St Georges en Auge.

Après l'histoire du fer depuis la préhistoire nous nous sommes intéressés aux métiers d'hier et d'aujourd'hui qui utilisent le feu comme les verriers, potiers, forgerons... Dans la dernière salle nous avons reconstitué un atelier de forgeron du XIXe s avec des outils et des ouvrages de forge.

Nous avons noté une hausse de fréquentation de cette exposition par rapport à l'an dernier ; 1530 personnes nous ont rendu visite dont 430 le jour du Forum. (à noter le côté positif de l'ouverture les vendredis).

Rallye pédestre : 3 juillet



Dans l'église de Montpinçon

A la demande d'adhérents nostalgiques des rallyes pédestres que l'on organisait autrefois nous en avons organisé un le 3 juillet en prévoyant de pique-niquer ensemble après le parcours. Mais la météo n'était pas des nôtres ce jour-là et nous avons eu peu de participants. Le circuit était l'occasion de mieux connaître le village du Billot et d'aller sur Montpinçon où l'église était ouverte exceptionnellement. Il était prévu d'admirer le panorama qui nous est offert sur le parvis de l'église. Mais le crachin bien normand ce 3 juillet n'a pas permis aux 20 participants courageux de se régaler des paysages ni de remonter au Billot par le site touristique. Malgré tout la bonne humeur était au rendez-vous pour le pique-nique sous les tentes que les membres du foyer avaient montées le matin.

Forum des Savoir-faire et des traditions populaires : 14 août

Des communications sur le thème de l'exposition « Les Arts du Feu » ont eu lieu le matin. Les conférences portant sur l'archéologie, l'art de se préserver du feu, l'histoire du métier de Forgeron hier et aujourd'hui et aussi l'anthroponymie normande des métiers de forgeron et de maréchal-ferrant ont été particulièrement intéressantes.

Après le repas préparé par François Wèbre et Alain Coeuret on a pu assister à des démonstrations de forge, de menuiserie, de peinture à l'ancienne et de torchis, de poterie, de décorations de pavés, de sculptures animalières en bois et aussi à des travaux de tapissier, filer la laine, faire de la dentelle au fuseau... A ces activités il faut ajouter le marché de produits locaux qui a retrouvé un certain succès surtout quand les participants sont placés dans l'enceinte du Foyer.

Ces visites étaient pour la plupart de vraies découvertes car nous n'y étions jamais allés et partout nous avons été reçus chaleureusement par les propriétaires.

Randonnées pédestres :

Le Foyer organise trois randonnées hivernales d'environ 8 kms les 3e dimanches de janvier, février et décembre. Pour les autres mois nous nous associons à RPVO (randonnées et patrimoine de la Viette et de l'Oudon) et nous participons au mois de mai au week-end de « la Fromagère ».

Le Foyer Rural du Billot compte 290 adhérents (nombre qui reste stable par rapport à 2015.) et nous publions 3 bulletins par an plus un livre d'accompagnement de l'exposition.

Nous avons noté 1530 visiteurs à l'exposition « Les Arts du feu » nombre en légère augmentation. Nous espérons cette année que nous continuerons à nous retrouver avec plaisir pour mettre en place une nouvelle exposition. Nous avons besoin de toutes les bonnes idées et nous allons nous mettre au travail.



Exposition 2016: Les Arts du Feu

Le corridor du repli

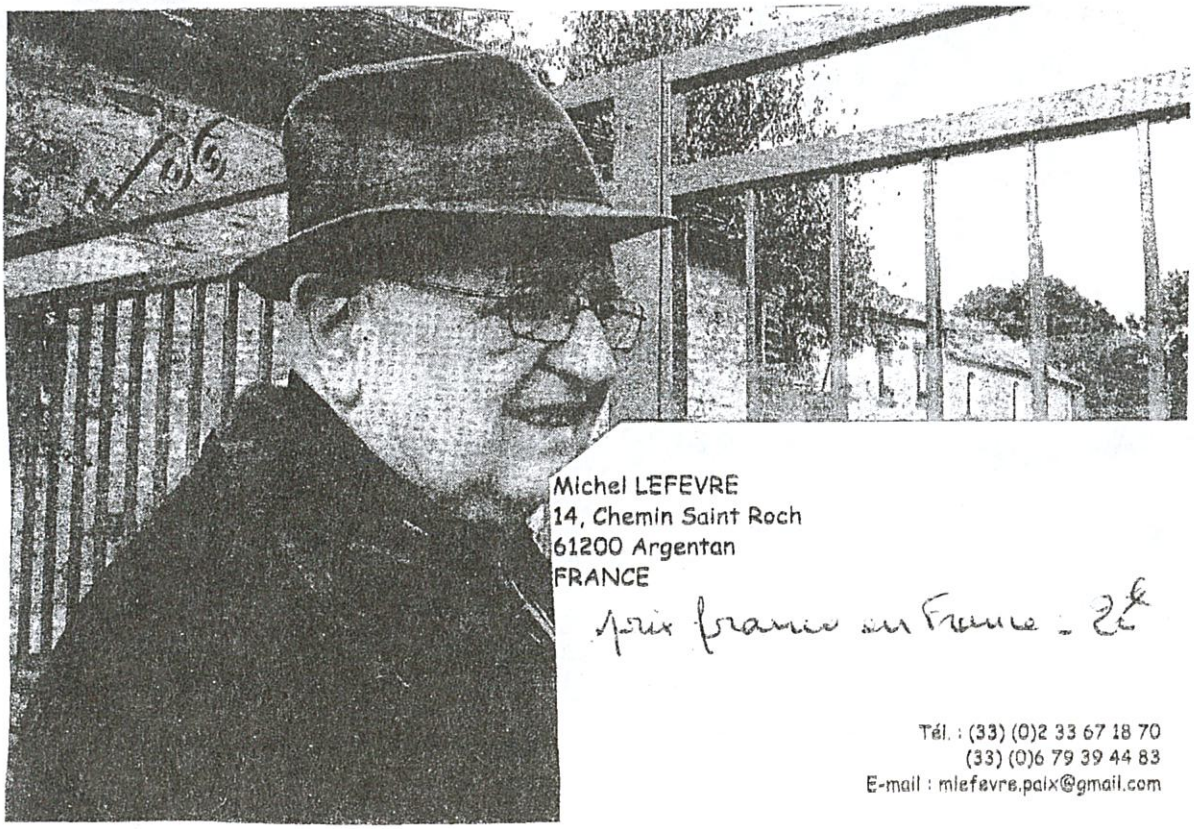
Jack MANEUVRIER

Notre ami Michel LEFEVRE, membre de notre association depuis de nombreuses années, président honoraire du Comité du Miroir de la Paix, association qui œuvre pour la paix et la mémoire des soldats morts dans la poche de Chambois-Falaise et autour du triste et célèbre corridor de la mort, vient de publier un livre (son quatorzième ouvrage) relatant la fin de la guerre 39-45 dans la poche de Chambois.

En reconstituant la fuite gagnante de l'Etat-Major allemand encerclé autour de la Dives entre Argentan, Montormel et Falaise les 44, l'auteur se pose justement le « pourquoi » d'erreurs volontaires qui empêchèrent d'en finir avec la seconde guerre mondiale.

En analysant les actions secrètes anglaises, surpris par la non-révélation des archives par la Grande Bretagne, Michel LEFEVRE découvre ce que cachait le ratage sur la Dives. L'Angleterre se comporte comme si son isolement maritime induisait inconsciemment dans son royaume une panique maladive causée par le blocus hypothétique d'un continent dont elle ne dominerait pas les rives proches.

A tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale ou à l'histoire de la seconde guerre mondiale, nous recommandons la lecture passionnante de cet ouvrage fort documenté : **« Le corridor du Repli »**



Michel LEFEVRE
14, Chemin Saint Roch
61200 Argentan
FRANCE

Prix France en France : 22 €

Tél. : (33) (0)2 33 67 18 70
(33) (0)6 79 39 44 83
E-mail : mlefevre.paix@gmail.com

NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS…
(au sujet de quelques noms de bois et de forêts en Normandie)

À moins d'avoir les neurones particulièrement congelés, le jogger moyen parcourant à petites foulées les chemins herbus de la forêt de Montpinçon, au lendemain d'une fête locale bien arrosée, ne s'interrogera que très brièvement sur l'origine de cette appellation : en effet, comme un certain nombre d'autres zones forestières, celle-ci doit son nom à la localité dont elle est géographiquement proche. L'intérêt de tels phytonymes [1] est plutôt mince, quoique certains d'entre eux soient manifestement anciens, tels que, précisément, ladite forêt de Montpinçon dont le nom est attesté sous la forme *foresta de Montpinchon* dès le 11e siècle.

Il existe cependant en Normandie un nombre important de bois et de forêts dont les noms, d'origine plus ou moins ancienne, désignent la forêt pour elle-même, et non pas par rapport à un lieu proche. De fait, les noms de forêts manifestent toutes les caractéristiques des autres toponymes, et se répartissent en différentes catégories : noms purement descriptifs, évoquant une particularité ou un usage du lieu; noms rappelant un ancien propriétaire; ou encore, nous venons de le voir, noms faisant référence à une localité voisine. Nous n'examinerons dans cet article que quelques exemples judicieusement choisis de chaque variété.

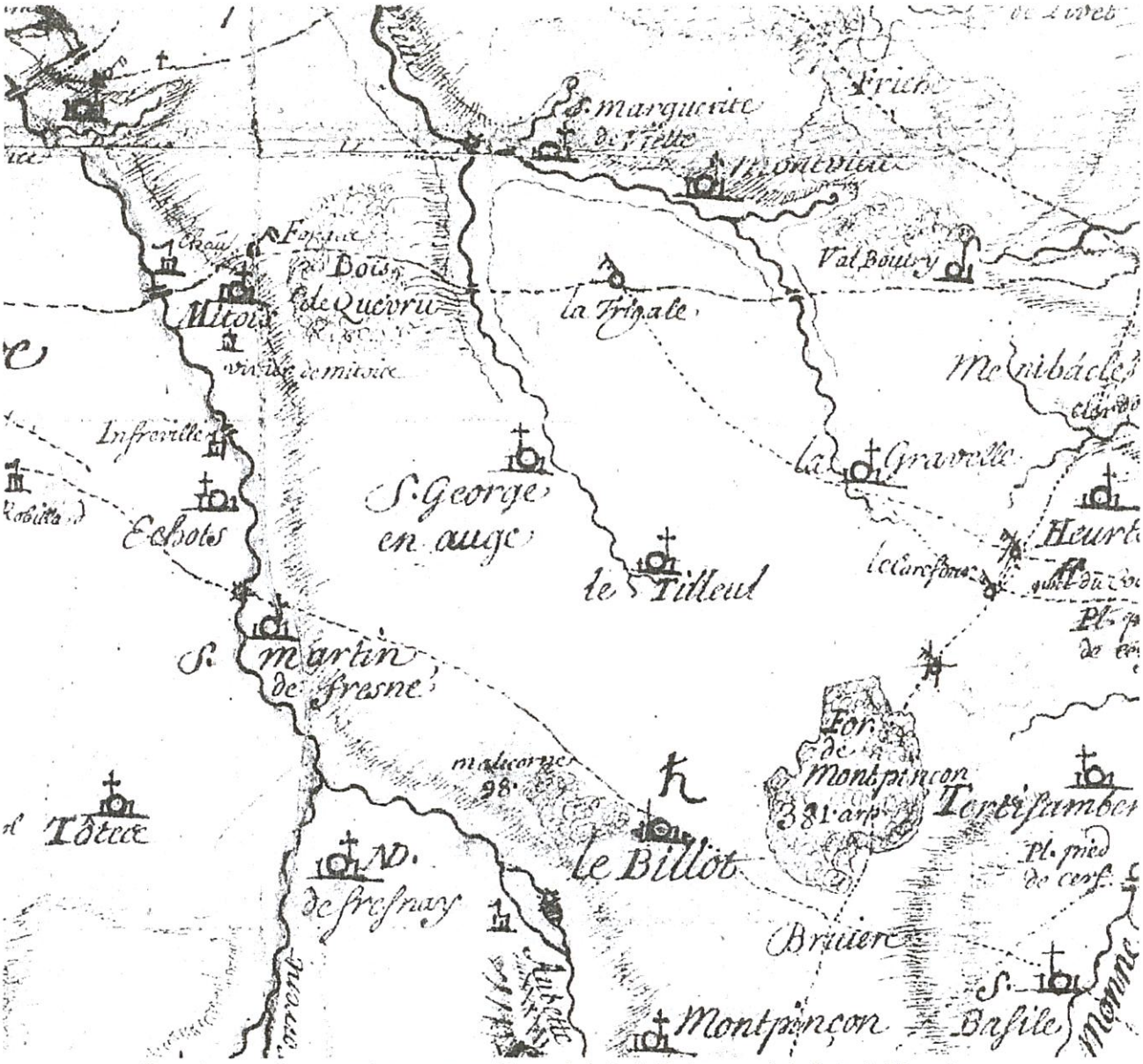
Noms descriptifs.

La plupart des noms de massifs forestiers importants sont anciens, et certains remontent à l'époque pré-latine. On y rencontre ainsi quelques éléments d'origine gauloise ou transmis par le gaulois [2], dont plusieurs font référence à la présence d'eau : ainsi, certains de ces noms semblent signifier à l'origine "(forêt) en zone humide", "(forêt) traversée par un ou des cours d'eau", etc.

---

[1] Ainsi nomme-t-on hélas les toponymes évoquant une végétation particulière. Certains cuistres européens font également usage des termes *botanonyme* ou *botanyme*, alors que leurs congénères d'outre-Atlantique semblent avoir une préférence marquée pour *phytochoronyme* ou encore *botanochoronyme*. Notons par ailleurs que le terme de *phytonyme*, qui s'applique à des toponymes tels que *Saint-Martin-de-Fresnay*, *Boissey* ou *Le Tilleul* reposant sur un nom de végétal, n'est pas idéal pour désigner un nom propre de forêt : en effet, un grand nombre d'entre eux, aussi paradoxal que cela puisse être, n'évoquent pas la végétation, mais une autre caractéristique. À cuistre, cuistre et demi : il serait tentant de créer de jolis néologismes tels que *hylonyme* (du grec *ὕλη / hulē* "bois, forêt"), ou encore *lochmonyme* (de *λόχμη / lókʰmē*, "taillis", "bois fourré"). Mais nous nous en abstiendrons ici.

[2] Cette couche chronologique a été étudiée en détail, pour le pays d'Auge, dans FOURNIER 2004. Le lecteur curieux pourra s'y reporter avec profit.



L'une des premières mentions cartographiques du bois de Quévrue et de la forêt de Montpinçon sur la *Carte topographique de la Normandie* de Mariette de la Pagerie, 1720.

Notre premier exemple sera le nom de la FORÊT D'ANDAINE (*Andena* ou *Andena silva* ~1020, 1180, *in Andeine* 1181/1182, *foresta Andene*; *in Andena* 1180/1189, *foresta de Andene* 1198, *foresta de Andeine* 1204, *la forest d'Andaine* 1335). Il s'agit d'un massif forestier de l'ouest de l'Orne, entre Domfront et La Ferté-Macé. Il a laissé son nom aux communes de La Chapelle-d'Andaine, Juvigny-sous-Andaine et Saint-Michel-des-Andaines, ainsi qu'à la rivière d'Andainette qui y prend sa source. Les défrichements de la forêt d'Andaine sont également évoqués par les noms de Magny-le-Désert, Saint-Maurice-du-Désert, Saint-Patrice-du-Désert et probablement La Sauvagère.

L'origine de ce nom est incertaine et débattue. L'explication la plus vraisemblable est qu'il s'agit d'une dénomination pré-latine, comme l'avait supposé Albert Dauzat. Il existe bien un élément *and(e)*- en gaulois, mais celui-ci est une particule intensive, de laquelle il semble difficile de faire dériver un nom de forêt. On connaît également en gaulois l'élément *anda*- "aveugle", et primitivement "sombre, obscur" [3], à partir duquel on pourrait éventuellement faire l'hypothèse d'une formation °AND-ANA "(la forêt) obscure", sans certitude aucune.

[3] De l'indo-européen °and^{h}o- "sombre; aveugle"; cf. DELAMARRE, p. 46.

Il semble également avoir existé un radical *and-* qu'Albert Dauzat donne pour gaulois [4], mais qui pourrait fort bien se révéler pré-celtique; il est en tous cas pré-latin. On le rencontre dans de nombreux noms de cours d'eau de France (*Ande*, *Andarge*, *Andorge*, *Andelle*, *Andelot*, *Andon*, *Andouille*, *Andrable*, *Andrières*, *Anduise*...), d'où l'idée qu'il a pu avoir une valeur hydronymique [5]. Or l'une des caractéristiques de la forêt d'Andaine est qu'elle est sillonnée de très nombreux petits ruisseaux, dont certains s'assemblent pour former la rivière d'Andainette, affluent de la Varenne en amont de Domfront, tandis que d'autres vont grossir la Vée, affluent de la Mayenne à Couterne. Peut-être pourrait-on alors poser un étymon °AND-ANA "(la forêt) caractérisée par la présence de cours d'eau", sens qui aurait le mérite d'être sinon confirmé, du moins soutenu par la réalité géographique.

Signalons enfin l'hypothèse d'Ernest Nègre, qui fait de ce nom une formation gallo-romane °AMBITANA "(la forêt) des environs", dérivée du latin *ambitus* "bord, pourtour". Si cette solution est plausible phonétiquement, elle nous semble sémantiquement improbable du fait de son manque total de caractérisation.

Le nom de la forêt d'Andaine est tardivement passé à trois noms de communes de l'Orne, pour des raisons diverses : celui de Juvigny (*Juvigneio* 1180/1189) n'est attesté sous la forme JUVIGNY-SOUS-ANDAINE qu'au 18e siècle (*Juvigni-sous-Andaine* 1777), un ajout sans doute motivé par l'existence de trois autres Juvigny en Normandie. SAINT-MICHEL-DES-ANDAINES, dans le canton de La Ferté-Macé, fut créé sous ce nom par la loi du 23 juin 1840 à partir de portions des territoires de La Ferté-Macé, Juvigny-sous-Andaine, Saint-Maurice-du-Désert, La Sauvagère et Tessé-Froulay. Ici encore, le déterminant est employé à des fins différenciatives. Enfin, LA CHAPELLE-D'ANDAINE, dans le canton de Juvigny-sous-Andaine, prit officiellement ce nom en 1961 en remplacement de son appellation primitive de LA CHAPELLE-MOCHE (*Capella Moche* 1273, *Chapelle Moche* 1417), ressenti à tort comme péjoratif (*Moche* représente ici un ancien nom de famille [6]).

BOIS ET FORÊT

L'ancien français *bos*, *bois* a désigné de manière générale un groupe d'arbres, ainsi que la manière ligneuse dont ces végétaux sont constitués. Il est issu du gallo-roman °BOSCU, qui représente un ancien emprunt au westique (germanique de l'Ouest) *°busk* "bois, buisson" < germanique commun *°busk-* "buisson". Ce mot d'origine incertaine pourrait éventuellement se rattacher à la racine indo-européenne **°bʰeu(ə)-** "exister; pousser, croître". Les variantes *bosc*, *busc* proviennent d'emprunts à divers parlers germaniques à des époques différentes, et ne survivent plus aujourd'hui que dans la toponymie.

L'ancien français *forest* "forêt" a désigné plus spécialement la forêt royale, puis seigneuriale, et se différencie en ce sens de *bois*. Le mot (sous la forme latinisée *forestis*) s'est d'abord appliqué à un bois appartenant au fisc, avant de désigner une réserve de chasse ou de pêche au profit du roi puis de ses représentants (comtes, etc.). De manière générale, le terme de *forest* finit par signifier un lieu boisé où la chasse était réservée au roi ou à un seigneur justicier.

Le mot *forest* est issu du gallo-roman °FORESTE < bas-latin *forestem*, accusatif de *forestis* (sous entendu *silva* "forêt"), mot pour lequel on restitue le sens de "relevant de la cour de justice (*forum*) du roi". Il s'agit plus précisément d'un dérivé adjectival en *-estis* de *forum*, initialement "place publique" < indo-européen **°dʰwor-o-m**, qui désigne d'abord l'enclos autour de la maison, puis l'espace enclos, et finalement une place publique. Ce mot représente une forme suffixée en **-o-** de la racine **°dʰwer-** "porte, portail", au degré en **o**. De cette dernière racine procèdent par exemple le gaulois *duron* "porte", puis "marché enclos, forum" et enfin "lieu habité"; l'anglais *door* et l'allemand *Tür* "porte"; le russe дверь / *dver'* "porte", etc.

---

[4] DAUZAT, DESLANDES et ROSTAING, p. 20a.

[5] Certains de ces hydronymes, dont l'Andelle (Eure) et l'Andelot (Haute-Marne) ont été rattachés à un possible radical hydronymique *andal- / andel-*, de même que les noms des Andelys, dans BEAUREPAIRE, p. 52-53.

[6] Le patronyme MOCHE, toujours attesté en Basse-Normandie dans la Manche et l'Orne, représente un surnom médiéval probablement issu de l'ancien français *moche* "écheveau de fil", variante de *moque* "mie de pain", deux sens différents reposant sur une même signification initiale de "masse informe".

Un autre exemple de nom ancien peut-être lié à la présence d'eau est représenté par le nom de la FORÊT DE RÉNO (*Resno* 1170, *Regnou* ~1170, *Renou* 1245, *in bosco de Renou*; *foresta de Renou* 1247, *Reno* 1620, *F[orest] de Reno* 1719), elle aussi située dans l'Orne dans les cantons de Mortagne-au-Perche et Longny-au-Perche.

Les formes anciennes montrent que la finale *-o* alterne d'abord avec *-ou*, ce qui suggère le produit roman du suffixe adjectival gaulois *-ávu*. Étant donné que la forêt de Réno est presque entièrement cernée de rivières ou de ruisseaux (à l'Ouest, la Villette, la Tasse et le ruisseau de Cavru; au sud, l'Huisne; à l'Est, la Commeauche; au Nord, le Bignon), et que l'on ne peut donc y pénétrer qu'en traversant obligatoirement un cours d'eau, peut-être pourrait-on voir dans le radical de ce nom le gaulois *rēnos* "rivière, eau courante", également à l'origine de l'ancien français *rin* "ruisseau", ainsi qu'au nom du Rhin [7]. On aurait alors affaire à un étymon gaulois °*rēnávu* "(forêt) de la rivière, du cours d'eau", correspondant très bien au site. Seule difficulté : les formes en *Regn-*, sporadiquement attestées du 12e au 15e siècle; si elles sont sincères, elles postulent un étymon °*rēniávu*, où l'élément interne *-i-* s'explique moins bien [8].

Deux anciennes paroisses puis communes tiennent leur nom de la forêt de Réno depuis le 12e siècle, et leur nom se confond parfois avec celui de la forêt où elles se sont implantées : SAINT-MARD-DE-RÉNO, dans le canton de Mortagne-au-Perche (*Sanctus Medaldus*; *Resno* 1170, *S. Medardus de Regnou* ~1170, *parrochia Sancti Medardi de Renou* 1245, *S. Mars de Reno* 1620) et SAINT-VICTOR-DE-RÉNO, dans le canton de Longny-au-Perche (*villa Sancti Victoris*; *Resno* 1170, *S. Victor* ~1200, *parrochia de Renou* 1247, *S. Victor de Reno* 1630).

Nous ne pouvions passer sous silence le nom de la plus grande forêt de Normandie, la FORÊT DE LYONS (*in loco qui dicitur Leons* 1015/1026, *decimam totius nemoris de Leonibus* 1032, *in saltu Leonis* 1050, *sylva Leonum* 1051/1066, *la forest de Liun* 1160/1174, *la forest Saint Denis de Lions* ~1175, *la grant forest de Lions* ~1175, *la forest de Lyons* 1338) à LYONS-LA-FORÊT [27], toponyme auquel le nom de la forêt est indiscociablement lié.

L'étymologie de *Lyons* avait rendu Albert Dauzat perplexe [9]. Quant à Ernest Nègre, il a résolu le problème de manière expéditive, en y voyant un nom de personne gallo-romain *Leoncius* [10]. Pour François de Beaurepaire cependant [11], ce toponyme représente une formation gauloise °*Licontium* / °*Ligontium*, reposant sur une racine hydronymique °*lik-* / °*lig-* (également présente dans le nom de la Lieure < °LICORIS / °LIGORIS) + un suffixe d'origine gauloise *-ontium* (indo-européen °*-ont-yo-m*), d'où implicitement une proto-forme gallo-romane °LICONTIU / °LIGONTIU, peut-être à interpréter par "(la forêt) de la Lieure". Cette analyse fut par la suite adoptée par René Lepelley [12].

Le nom de *Lyons* semble s'être appliqué initialement à la forêt elle-même, l'agglomération ayant d'abord été nommée Saint-Denis (*Sanctus Dyonisius* 1050) ou Saint-Denis-en-Lyons, puis, par simplification, Lyons, et enfin Lyons-la-Forêt (*Leones in Foresta* 1259). De fait, le lien entre la forêt, le cours d'eau et les localités de Lyon et Lorleau semble très net : la Lieure a sa source à Lorleau (nom formé sur celui de la Lieure) au cœur du massif forestier de Lyons qu'elle traverse jusqu'à son confluent avec l'Andelle, arrosant Lyons au passage (voir carte page suivante) [13].

L'une des manières les plus évidentes de nommer une forêt est d'évoquer la végétation dont elle est constituée. Plusieurs de ces noms ne représentent qu'une allusion d'ordre général à la végétation forestière, alors que d'autres semblent faire référence à une essence particulière.

---

[7] DELAMARRE, p. 256.

[8] Le gaulois *rēnos* n'est apparemment pas un thème en *-i-*, et il semble douteux que le suffixe adjectival s'ajoute à la désinence du génitif ou du pluriel *-ī*.

[9] DAUZAT et ROSTAING, p. 420a/b.

[10] NÈGRE, t. I, p. 661, § 11062.

[11] BEAUREPAIRE, p. 137-139.

[12] LEPELLEY, p. 163b.

[13] Voir à ce sujet FOURNIER 2013.



Site de la forêt de Lyons, de Lyons-la-Forêt, de Lorleau et de la Lieure
sur la *Carte particulière du diocèse de Rouen* de Frémont, 1715.

La première catégorie est ainsi représentée par le nom de la FORÊT DE HALOUZE (*Halosa* 1195, *Halouze* 14e s., *Oultre Halouze* 1612/1636 [= Saint-Clair-de-Halouze], *Forest de Halouse de deux mil arpens* 1675), massif forestier situé dans l'ouest de l'Orne, entre Domfront, Tinchebray et Flers.

On a probablement affaire ici à un traitement dialectal de l'Ouest d'une formation gallo-romane °HASLŌSU, dérivé adjectival en -ŌSU du francique °*hasla* "branche, rameau" [14], soit "(l'endroit) abondant en branches, en rameaux", et peut-être "fourré, hallier". Ce terme s'apparenterait alors à l'ancien français *halot* "branche; buisson, hallier", *hasloi* "bois, taillis", et le moyen français *hallier* "idem".

Le nom de la FORÊT DE HALOUZE est devenu le déterminant de SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE (*Sanctus Clarus* 1207, *Capella Armentier* ~1350, *S. Clarus de Halouze* 14e s., *Cappelle Armentier* 1494, *Oultre Halouze* 1612/1636, *Outre Hallouze* 1640, *S. Clair de halouse dit La Chapelle des Armentiers* 1675, *St Clair Outrehalouse* 1677, *Allouze* 1694, *S. Clair dhalouse* 1711, *St Clair outre Halouze* 1713, *S Clair dHalouse* 1716, *S. Clair de Halouse* 1719) dans le canton de Domfront. Comme on peut le voir, ce lieu fut aussi connu sous les noms de SAINT-CLAIR, LA CHAPELLE ARMENTIER ou DES ARMENTIERS, OUTRE-HALOUZE ou encore SAINT-CLAIR-OUTRE-HALOUZE, c'est à dire "au-delà de la forêt de Halouze". Ce nom est passé tardivement à une rivière : la HALOUZE (*R. d'halouse*; *R. de Halouse* 1720, *la Halouze* 2007), affluent rive droite de la Varenne formé par la réunion des ruisseaux de Glaire et de Barbrelle, à la limite communale de Larchamp et Chanu.

---

[14] Le francique °*hasla* "branche, rameau" représente un dérivé féminin de °*hasal* "coudrier, noisetier" < germanique commun °*hasalaz* (cf. anglais *hazel*; néerlandais *hazelaar*; allemand *Hasel*; ancien norois *hasl*, suédois *hassel*, etc.) < indo-européen °**kos(o)los**, variante de °**kos(e)los** "coudrier, noisetier", mot du Nord-est. À ce terme se rattache le français régional *coudre* "coudrier, noisetier" < gallo-roman °COL(U)RU, réfection (par analogie avec le gaulois °*collo* < celtique °*koslo*) du latin classique *corulus* < °**kos(e)los**.



Les forêts d'Andaine et de la Halouze sur la *Carte générale de Normandie* de Guillaume Le Vasseur, Sr de Beauplan, ingénieur ordinaire du roy, 1667.

Le nom de la FORÊT DU PERCHE (*pagus quem Pert[ic]ensem vocant* 6e s., *pagus Perticus* ~815, *Particus saltus* 9e s., *silva Perticus* 1045, [*le*] *Perche* 1160/1174, *Perche* 1238, *foresta de Pertico* 1246, [*le*] *Perche* 1308) est d'origine discutée, mais pourrait fort bien appartenir à la même catégorie.

Le nom du *Perche* a souvent été expliqué par le latin *pertica* "perche", c'est-à-dire "territoire partagé à la perche" (et donné à des colons). Selon cette hypothèse (que ne vient appuyer aucune preuve matérielle), le nom se serait initialement appliqué à un petit territoire, puis étendu à une zone plus vaste. Or le nom de *Perche* a initialement désigné la forêt et non la province. Il semble plutôt représenter, ainsi que l'a montré Guy Villette [15], un appellatif pré-celtique d'origine indo-européenne **°perkʷ-ik-ā** "(forêt) aux grands arbres", dissimilé en **°*pertika***, et transmis tel quel par le gaulois, alors même que le *p-* initial était étranger à cette langue [16]. Le radical indo-européen **°perkʷu-** "grand arbre : chêne, pin, sapin, hêtre..." est par ailleurs à l'origine du latin *quercus* "chêne" et du germanique commun **°*furhu-***, d'où l'anglais *fir* "sapin" et l'allemand *Föhre* "pin". Il explique également le nom du relief *hercynien*, qui repose sur celui de l'immense forêt de Germanie désignée par César sous le nom de *Hercynia silva*. Il s'agit dans ce dernier cas d'une appellation d'origine celtique, formée sur le radical **°*erkú-* < °perkʷu-** (avec cette fois chute régulière de *p*).

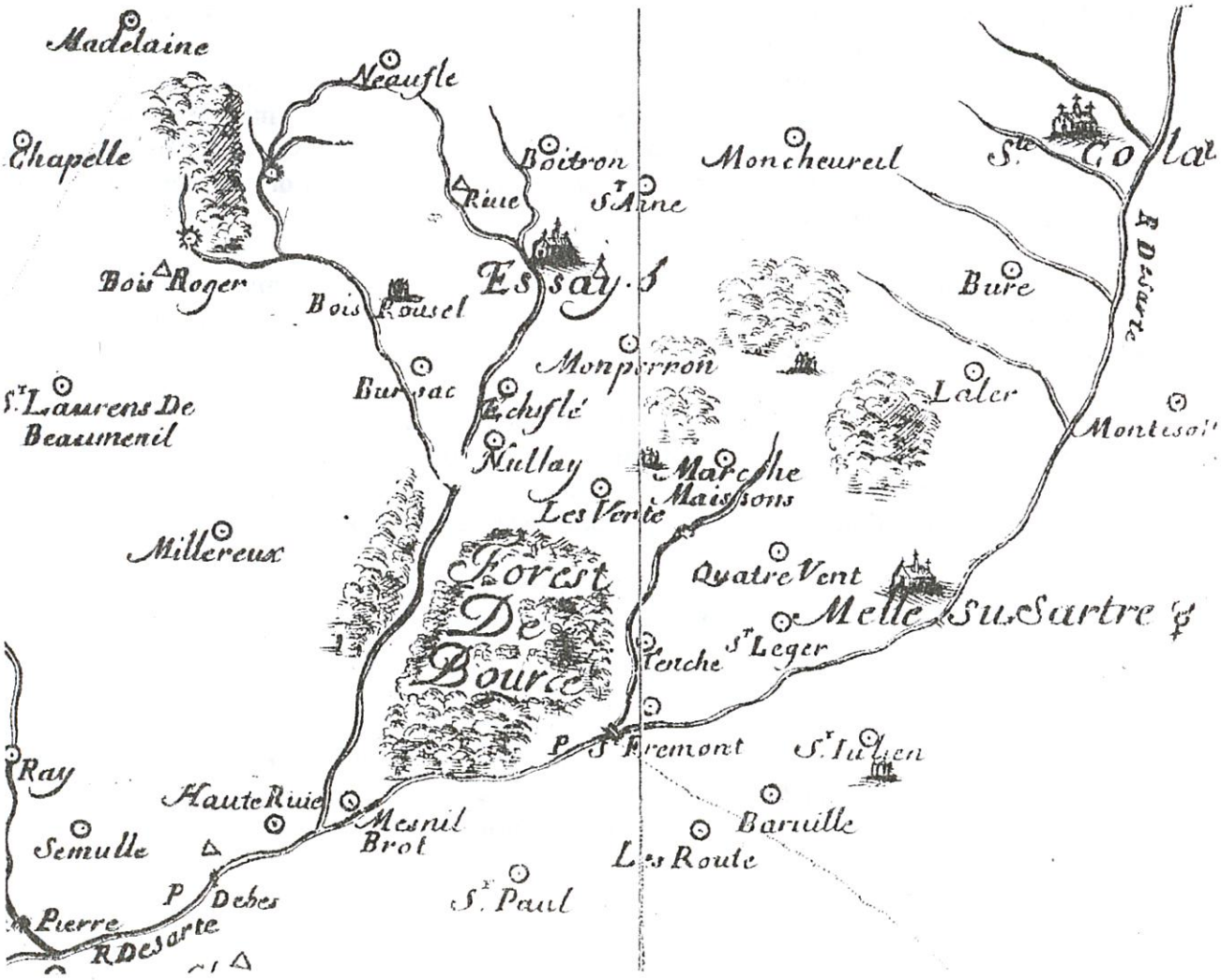
Le nom du *Perche* a servi de localisateur — parfois très tardivement — à de nombreux toponymes, mais on a le plus souvent affaire dans ce cas à une évocation de la province du Perche (par opposition à la Normandie), et non de la forêt : ainsi, BAZOCHES-AU-PERCHE, ancien nom alternatif de BAZOCHES-SUR-HOËNE (*Basoches* 1189, *Bazoche au Perche* 1719, 1742, *Bazoches-sur-Hoësne* 1801); LONGNY-AU-PERCHE (*Loignetum* 1172, *Loigne* [lire *Loigné*]; *Loigni* 1194/1202, *Lognie*

[15] VILLETTE, particulièrement p. 14-15.

[16] En effet, le celtique commun se caractérise, entre autres, par la perte du [p] indo-européen. Mais on constate que par la suite le gaulois a emprunté sans problème un certain nombre de mots comportant ce son, en particulier des noms propres d'origine latine.

en Corbonois 1238, *Lugniacum in Pertico* ~1272, *Longniacum in Pertico* 1381, *Logny au Perch*[*e*] 1650, *Longny au Perche* 1660); MARCHAINVILLE-AU-PERCHE, aujourd'hui MARCHAINVILLE (*Marchesvilla* ~1075, *Marcheville ou Perche* 1308, *Marchesville ou Perche* 1360, *Marcheville au Perche* 1394, *Marchainville au Perche* 1660, *Marchain Ville au Perche* 1695); MONCEAUX-AU-PERCHE (*Moncelli* ~1100, *Monceaux* 1620, *Monceaux-au-Perche* 2007); MORTAGNE-AU-PERCHE (*Mauritania* ~1070, *Morteingne* 1241, *Mortagne-au-Perche* 1828); MOUTIERS-AU-PERCHE, ([abl.] *Mousteris* 1230, *Monasteria in Pertico* ~1272, *Monstiers au Perche* 1650); NEUILLY-AU-PERCHE, aujourd'hui NEUILLY-SUR-EURE (*Nuilleium* ~1130, *Nuilli* 1092/1137, *Neuilly* 1660, *Neuilli-au-Perche* 1828, *Neuilly-sur-Eure* 1830); LE PIN-AU-PERCHE, aujourd'hui LE PIN-LA-GARENNE (*de Pinu* s.d. (av. 1064), *Pinus in Bellismensi* ~1335, *le Pin au Perche* 1716, 1758, *le Pin-la-Garenne* 1828); LA POTERIE-AU-PERCHE (*Poteria* 1248, *la Poterie* 1558, *la Poterie-au-Perche* 1828); PRÉAUX-DU-PERCHE (*Prahelum* ~1100, *Praes* ~1170, *Preaulx* 1541, *Préaux-au-Perche* 1828, *Préaux-du-Perche* 1971) et enfin LE THEIL-AU-PERCHE, aujourd'hui LE THEIL (*Teliacum* ~1080, *Tail* 1190, *le Theil-au-Perche* 1828, *le Theil-sur-Huine* 1873, *le Theil-sur-Huîne* 1903, *le Theil* 1903).

Le nom de la FORÊT DE BOURSE (*Bursa* 1060, *wastinæ forestæ Borse* 1220, *les essars de la forest de Bourse* 1389) pourrait se rattacher, sous toutes réserves, à cette catégorie. Il s'agit d'un ancien massif forestier de l'Orne, dont le défrichement partiel constitue aujourd'hui le territoire des VENTES-DE-BOURSE (*Wastinæ forestæ Bursæ* 1261, *Vendite Burse* ~1335, *Venta Burse* 1373, *Ventes de Boursse* 1378, *Forest de Bource* 1667), dans le canton du Mêle-sur-Sarthe. Il y est aussi fait



La forêt de Bourse sur la *Carte générale de Normandie* de Guillaume Le Vasseur, Sr de Beauplan, ingénieur ordinaire du roy, 1667.

allusion, de manière indirecte, dans le nom des communes contiguës d'Aunay-les-Bois et de Neuilly-le-Bisson.

Ce toponyme est d'origine très incertaine. Le sens de l'ancien français *borse* "bourse" ne convenant pas ici, peut-être a-t-on affaire à une forme métathétique de *broce* "broussailles". Il est difficile d'invoquer le moyen néerlandais *bors*, *burs*, de même sens, qui n'a rien à faire en Normandie. Cependant, ces formes montrent que la métathèse s'est effectivement produite ailleurs, l'étymon étant en dernier lieu le gallo-roman °BROCIA (ou peut-être le latin vulgaire °*bruscia*). Faudrait-il alors poser une forme alternative °BORCIA ? L'attestation *Borsa* de 1060, antérieure d'au moins un siècle à la confusion des phonèmes /s/ et /ʦ/ en ancien français, ne va pas vraiment dans ce sens. Une relation avec le nom de la FORÊT DE BORD (*silva quæ dicitur Bortis* 1014, *silva quæ dicitur Bort* 1171, *foresta de Bort* 1180, 1198, *foresta de Bord* ~1204) près de Louviers [27] est tout aussi problématique, car ce nom également ancien repose sur un étymon gallo-roman °BORDU ou roman *bort* dont l'origine n'est pas assurée [17]. En tout état de cause, il faudrait poser pour *Bourse* un étymon °BORDIA qui, pour des raisons phonétiques, ne peut aboutir à l'ancien français *borse* (on attendrait régulièrement °*borge*).

Le nom de la FORÊT D'ÉCOUVES ([*foresta*] *de Scopis* ~1060, *in nemore Scoparum* 1165/1173, *firmaria foreste de Escouves* 1180, *foresta que dicitur Escoves* 1220, *Forest dEcouves* 1711), autre massif forestier de l'Orne, représente peut-être un toponyme gallo-romain tardif, ou plus probablement médiéval précoce, issu soit du gallo-roman °SCOPAS (forme plurielle), soit de son réflexe roman *escoves*. Le bas-latin *scopa*, qui semble avoir été tardivement employé au sens de "bouleau" (mais parfois aussi "bruyère à balai"), procède du latin classique *scopæ* "menues branches, brindilles", puis "balai". Ces différents sens sont tous attestés, en parallèle, par l'italien *scopa* "balai; bouleau; bruyère", etc.

On peut hésiter ici entre les valeurs de "bouleau" et de "bruyère", mais le premier sens semble davantage s'imposer pour un massif forestier, d'autant que la présence locale de bouleaux est encore rappelée aujourd'hui par le nom du *Bois des Boulay* au sud de la forêt d'Écouves, sur le territoire de Saint-Nicolas-des-Bois.

La forêt d'Écouves a tardivement laissé son nom à SAINT-DIDIER-SOUS-ÉCOUVES (*Sanctus Desiderius* 1091, *Seint Desir du Val Disconuz* 1417, *Saint Didier* 1435, *St. Didier-sous-Ecouve* 1828), dans le canton de Carrouges.

Les appellations données aux forêts peuvent bien sûr reposer sur d'autres caractéristiques que le type de végétation dont elle est constituée : ainsi, la FORÊT DE LA LANDE POURRIE (*foresta de Landa Putrida* 1156/1173, *Lande porrie* 1160/1174, *la forest de Lande Pourrie* 1328) est une forêt de la Manche et de l'Orne située entre Mortain, Domfront et Tinchebray, et dont le nom transparent reste encore aujourd'hui assez évocateur.

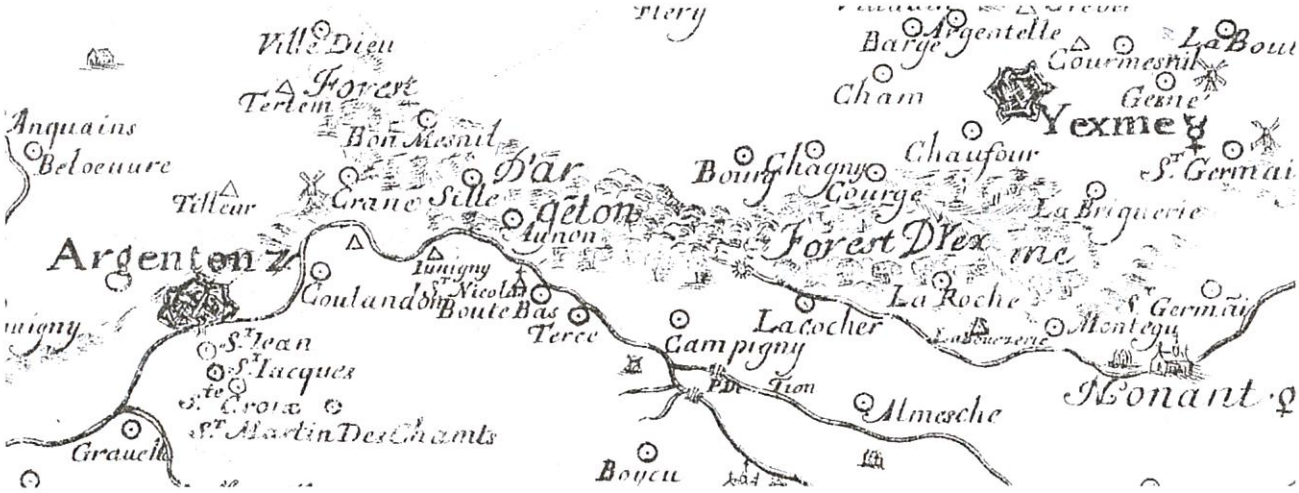
L'emploi du mot *pourri* en toponymie eu différentes valeurs, dont celle de "boueux, fangeux"; "en fermentation" : ainsi, la MARE POURRIE (*Mara Fanchosa* 1231, *Mare pourrie*; *marre pourrie* 1810), ancienne ferme et lieu-dit à Sommervieu [14]. En ce qui concerne les végétaux, le terme est généralement employé au sens propre de "en putréfaction" (parce que trop humide, mal drainé, en terrain malsain, etc.), et rejoint l'emploi du mot *foireux* "merdeux", variantes dialectales *fouroux*, *fourreux*, dans des toponymes tels que LE CHÊNE FOIREUX (*Chêne foireux* 1753/1785), hameau à Nesle-Hodeng [76], LA HAIE FOUROUSE (*la haie fourouse* ~1818), lieu-dit à Escures, aujourd'hui Escures-sur-Favières [14], ou encore en Seine-Maritime LE BUISSON FOURREUX, lieu-dit à Grand-Couronne (*Triege du Buisson foireux* 1813, *le Buisson Fourreux* 19e s.) et ancien lieu-dit à Harfleur (*le Buisson Fourreux* 1482).

---

[17] On pourrait à la rigueur envisager l'ancien français *bort* "pièce de bois courbe, généralement de sapin, et réservée à la marine", peut-être d'origine germanique. Le nom de *Bord* aurait alors désigné un lieu où se trouvaient des arbres sur lesquels on pouvait prélever ce type de pièce. Mais ceci est très hypothétique.

Appartenance.

En tant que domaines seigneuriaux, il n'est pas surprenant que beaucoup de forêts portent le nom de l'un de leurs propriétaires passés. L'une des plus anciennes appellations de ce type semble représentée par le nom de la FORÊT DE GOUFFERN (*silva Golferni*; *Golfernus saltus* 1123/1141, *foresta* [...] *de Goffer* ~1150, *foresta de Gulfer* 1155/1157, *silva de Goffer* 1156/1157, *Forest de Gouffer* 1719, *Forest de Goufer* 1720, *Forest de Goufern* 1753/1785, *la forêt de Gouffern* 1852), massif forestier situé au sud-sud-ouest du pays d'Auge, et s'étendant initialement des environs de Falaise [14] au nord d'Almenêches [61]. Cette extension vers le nord est rappelée par l'existence de l'ancienne abbaye de SAINT-ANDRÉ-DE-GOUFFERN (*Sanctus Andreas de Gofferno* 1143) à La Hoguette, près de Falaise [14], en bordure de l'actuel bois de Saint-André. La limite nord de la forêt de Gouffern se situe aujourd'hui entre Bailleul et Montabard [61]. Certaines cartes modernes distinguent la FORÊT DE GRANDE GOUFFERN et celle de PETITE GOUFFERN, de part et d'autre de la vallée de l'Ure et du village de SILLY-EN-GOUFFERN ([abl.] *Silleio* 1108, *Sancta Maria de Guffer* ~1156/1157, *Sancta Maria de Sylleio* 1222/1223, *Silli-en-Gouffern* 1828). Cette dernière localité fut le siège d'une autre abbaye appelée NOTRE-DAME-DE-GOUFFERN ou Notre-Dame-de-Silly. Le nom de la forêt de Gouffern est également à l'origine de celui de SAINT-LÉONARD-DE-GOUFFERN, aujourd'hui Le Bourg-Saint-Léonard (*Sanctus Leonardus*; *Sanctus Leonardus de Silleio* 1121/1128, *Sanctus Leonardus de Gouffer* 1139/1140, *Sanctus Leonardus de Goffer* 1156/1157, 1224, *Sanctus Leenart*; *Novus Burgus Sancti Lenardi* 1247), et de SAINTE-EUGÉNIE-EN-GOUFFERN, ancien nom alternatif de Sainte-Eugénie (*ecclesia Sancte Eugenie* 1113, *Ste. Eugénie-en-Gouffern* 1828).



La forêt de Gouffern sur la *Carte générale de Normandie* de Guillaume Le Vasseur, 1667.
Elle y est dénommée *Forest D'Argëton* et *Forest d'Yexme*.

Aucun spécialiste ne s'est risqué à proposer une explication du nom de *Gouffern*. Les attestations anciennes *Golfernum*, *Gulfer*, puis *Gouffer(n)* suggèrent une formation germanique en *wulf-* "loup", qui aboutit régulièrement à *Gouff-* en français. Mais l'idée que cet élément évoquerait la présence de loups dans cette forêt, quoique tentante, rendrait la seconde partie de ce toponyme inanalysable.

Il semble que l'on doive plutôt voir à l'origine de *Gouffern* un anthroponyme germanique comportant l'élément *wulf-*, qui pourrait être *Wulfhari* [18], variantes *Wolfhari*, *Wolfheri*, attesté au Moyen Âge sous les formes latinisées *Golferius*, *Gulferius*, *Wolferius*, *Wulferius*, etc. [19] . Dans cette hypothèse, le *-n* final de Gouffern représenterait un suffixe atone mal défini [20], dénotant l'apparte-

[18] Combinaison des éléments *wulf-* "loup" et *-hari* "armée". Ce nom survit dans le patronyme GOUFFIER.

[19] MORLET, p. 230a.

[20] Le candidat le plus évident, *-in-* (suffixe adjectival de caractérisation), comporte un *i* long qui attirerait l'accent dans une formation gallo-romane de type °WULFERĪNU, du reste plutôt inhabituelle. Celle-ci aboutirait à °*Gouffrin*.

nance, soit "(le domaine / la forêt) de Wulfhari", ou encore une finale postiche (non étymologique) analogue à celle de *Troarn*, dont les formes anciennes sont toutes du type *Troart*, *Trouart*.

Mais il existe une meilleure solution à nos yeux, qui fait l'économie de l'encombrante terminaison *-n* sans explication claire : le nom de personne germanique *Wulfern*, combinaison des éléments *wulf-* "loup" et *-ern* < *-arin* "aigle". Ce nom, qui convient parfaitement d'un point de vue phonétique, n'est mentionné nulle part en Gaule ou en France à date ancienne, à notre connaissance. Il n'est cependant pas inconnu, car on le rencontre au 9e siècle en territoire germanique sous les formes *Wolfarn*, *Wulvarn*, *Wolvarn* [21], et apparaît en outre sous la forme latinisée *Wulfarnus* dans la Basse-Saxe des 11e et 12e siècles [22], où il survit aujourd'hui dans le patronyme allemand WULFERN (une cinquantaine d'occurrences, centrées sur Osnabrück). Nous proposerons donc de voir dans le nom de *Gouffern* (en attendant de meilleurs propositions) la fixation toponymique du nom de personne germanique *Wulfern*, soit "(le domaine / la forêt) de Wulfern".

Le nom de LA FORÊT-AUVRAY (*Foresta Auveredi* 1197, *la Forest* 1197, *Foreste Auvreyi* ~1335, *la Forest Auveré* 1373, *la Forest Auvray* 1612/1636) qui ne désigne plus aujourd'hui qu'une commune du canton de Putanges-Pont-Écrepin [61], a d'abord été celui d'une forêt au Moyen Âge. Mais alors que dans l'exemple précédent, la formation avait été suffisamment ancienne (avant l'an mil) pour que *Gouffern* devienne un nom propre de forêt à part entière, celle-ci est plus tardive, et désigne clairement "la forêt d'Auvray", autre nom de personne d'origine germanique [23].

Plus nombreux encore sont les noms de bois de ce type, dont certains sont également anciens. Ainsi, le BOIS DU RABEY (*silva Rabeti* 1042, *foresta de Rabeto* 1233, *haya de Rabeyo* 1332, *au boys du Rabbey* 1552) à Quettehou [50], où il semble bien qu'il faille voir un anthroponyme médiéval *Rabet* [24], d'où le sens de "forêt de Rabet".

Référence géographique.

Nous terminerons cette brève étude par quelques exemples de noms de forêts anciens reposant sur une référence géographique. Ils représentant le type le plus fréquent et, comme nous l'avons dit plus haut, généralement le moins intéressant.

Ce n'est le cas du nom de l'ancienne FORÊT DU PASSAIS (*Passeia*; *Passeis* 1048, *foresta de Passeio* 1151, *foresta de Passeis* 1180, *la forest de Passais* 1335), située autour de Passais-la-Conception et Domfront. Ce nom, dont l'usage se superpose partiellement à celui de Domfrontais, fut celui d'un archidiaconé et de deux doyennés (Passais normand et Passais manceau), qui s'étendaient sur l'Orne et la Mayenne. Il s'est d'abord appliqué à la zone boisée et désertique qui s'étend entre autres autour de Passais-la-Conception, mais c'est cette dernière commune qui tire son nom du Passais, et non l'inverse.

L'origine du nom du *Passais* a donné lieu à diverses hypothèses. Louis Duval l'avait rapproché de celui de la rivière de *Pisse* [25] qui traverse effectivement la région, mais cette explication, très douteuse d'un point de vue phonétique, ne doit pas être retenue. Les formes les plus anciennes sont de deux types : *Passeia* / *Passeium*, très minoritaires, et *Passeis* / *Passeiz* / *Passoiz*, etc., qui constituent l'essentiel des attestations. Les premières postulent une formation gallo-romane en -(I)ACA / -(IA)CU, qui convient mal à un nom de forêt ou de région, ou encore en

---

[21] FÖRSTEMANN, p. 1344.

[22] SCHLAUG, p. 166.

[23] Le nom de personne médiéval *Alveré*, *Auveré*, *Auvré*, *Auvrai* est issu du germanique *Alvered*, forme évoluée d'*Alberad*, combinaison des éléments *alb-* "elfe" et *-rad* "conseil".

[24] Ce nom est susceptible d'avoir des origines multiples; la solution la plus plausible en Normandie consiste à y voir un dérivé diminutif en *-et* d'un nom médiéval d'origine germanique tel que *Rabert* ou *Rabaud*, sur le radical apocopé *Rab-*.

[25] DUVAL, p. 19.

-ETA / -ETU, suffixe collectif fréquemment utilisé en relation avec la végétation [26]. En l'absence d'un radical *pass-* ayant ce dernier sens, ou du moins pouvant être compatible avec ce dernier suffixe, il semble préférable de considérer les formes *Passeia* / *Passeium* comme de mauvaises latinisations des suivantes.

Ce deuxième type correspond à l'emploi d'un suffixe adjectival gallo-roman -É(N)SE > *-eis*, *-ais* / *-ois*, d'un usage habituel dans les noms de petits pays (*Alençonnais*, *Domfrontais*; *Hiémois*, *Trunnois*, etc.). L'étymologie populaire a souvent rapproché le nom du *Passais* du latin *passus* "passage", qui convient phonétiquement [27], mais ni sémantiquement (la forêt du Passais a constitué un obstacle et non un lieu de passage) ni morphologiquement : ce suffixe forme en effet des noms de pays ou de régions à partir de toponymes pré-existants. Or il en existe un, à quelques kilomètres au sud, sur le territoire de la Mayenne : il s'agit de la commune du Pas, qui a fait elle aussi partie de l'archidiaconé et du doyenné du Passais. Il semble très probable que c'est là le toponyme sur lequel a été formé le nom du *Passais*, "la région du Pas" (correspondant au Passais manceau). L'extension du territoire correspondant à ce nom a pu varier par la suite, phénomène que l'on constate avec de nombreuses autres appellations similaires. En tout état de cause, le nom semble s'être étendu assez tôt à une petite portion du territoire normand.

À ce type toponymique se rattachent un nombre considérable d'autres noms de bois et de forêts, souvent plus tardifs, tels que par exemple le BOIS DE BOUTRON (*l'Ayre de Bouteron* 1556, *les ventes qu'on doybt mettre en Boutteron*; *le sergent de Boutteron* 1562) à Brillevast, Canteloup, Clitourps et Le Vast [50], d'après le hameau du même nom (*Bouteron* 1556), lui-même formé sur un anthroponyme BOUTERON [28].

Dans notre région, le nom du BOIS DE QUÉVRUE (*Bois de Queverue* 1464, *bois de Queuvreux* 1576, *bois de Queuvreue* 1683, *Bois de Quevru* 1720, *bois de Quevrue* 1834) à Mittois [14] appartient à la même catégorie, et doit son nom à celui du hameau de QUÉVRUE (*la quievrerue* f-13e s., *Quesverue* 1753/1785) à Sainte-Marguerite-de-Viette et Mittois. Comme nous l'avons vu plus en détail dans un précédent article [29], ce toponyme repose sur l'ancien normand *keve rue*, *queve rue* "chemin creux, rue creuse".

Dominique FOURNIER

SOURCES DES FORMES CITÉES

ADN : *Atlas de Normandie*, Caen, 1962.

ANCC : Léopold Delisle, *Les actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois (1328-1350)*, Rouen, Le Brument, 1871.

ANI : V. Lavasseur, *Atlas National Illustré des 86 départements et des possessions de la France*, A. Combette éditeur, Paris, 1854.

AOr : Louis Du Bois, *Annuaire statistique, historique et administratif du département de l'Orne, pour 1808*, Imprimerie de la Préfecture et des autres Autorités, Alençon, 1808.

APJBL : aveu de Pierre Jean-Baptiste Leroy, St-Georges-en-Auge [14], 1788 [ArP].

ARCB : Boissey [14], aveu du roi, centenier de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, 13e s. [ADC H7113].

ATGA : *Atlas de Trudaine pour la généralité d'Alençon* (1745/1780), Archives Nationales, fonds Cartes et Plans, vol. I cote F/14/*8450 , vol. II cote F/14/*8451, vol. III cote F/14/*8452.

BLRF : *Bulletin des lois de la République française*, Imprimerie Nationale, Paris.

BNCR : Gerard Mercator, *Britannia et Normandia cum confinibus regionibus*, Duisbourg, 1585 [BnF, Collection d'Anville, cote 00456 bis].

BnF : Bibliothèque nationale de France.

BT : Boissey [14], pièces relatives à la tuilerie, 16e-17e s. [ADC H7293].

CAF : *Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*,

[26] Le suffixe -ETA aboutit aux formes romanes *-aie*, *-aye* (forme dialectale de l'Ouest), *-oie*, *-oye* (forme française ou francisée), et -ETU à *-ai*, *-ay* (Ouest), *-oi*, *-oy* (Est, Nord-est).

[27] En effet, °PASSE(N)SE > *Passeis*, *-eiz*, *-ais*, etc. (forme dialectale de l'Ouest), *Passois*, *-oiz*, *-oys*, etc. (forme française ou francisée).

[28] Dérivé anthroponymique en *-on* du nom de personne médiéval d'origine germanique *Boutier* < *Bothari*, combinaison des éléments *bot-*, forme mutée de *bod-* "messager", et *-hari* "armée".

[29] FOURNIER 2017.

texte établi et traduit et commenté par frère Pascal Pradié, Paris, Belles lettres, 1999.

CATF : contrat d'acquêts de la terre de Formanel à Saint-Georges-en-Auge [14], 1759 [ArP].

CC : carte de Cassini, 1753/1785.

CCC : *Cartulaire du Chapitre de Coutances*, 13e s. [NPE]; Julie Fontanel, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.

CDAA : charte de donation d'Alençon et de l'Alençonnais à Philippe Auguste, roi de France, 1220 [AN, J226 n°3].

CDDC : Compte de décimes du diocèse de Chartres, 1351, in Auguste Longnon, *Pouillés de la province ecclésiastique de Sens*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1904, p. 142-186.

CDN : Guillaume de l'Isle, *Carte de Normandie*, Paris, 1716 [BnF].

CDNT : Nicolas Tassin, "Carte de Normandie", in *Plans et profilz des principales villes de la province de Normandie, avec la carte générale et les particulières de chascun gouvernement d'icelles*, 1631 [Médiathèque de Lisieux; Bibliothèque universitaire de Caen].

CDNB : Pierre Bertius (1565-1629), *Normandia*, 1606 [carte de Normandie].

CDM : Compte du Diocèse du Mans, ~1330, in PPT, p. 58-82.

CDS : Compte de Procurations pour les années 1369, 1370, 1372, Diocèse de Sées, in PPR, p. 201-222.

CGDN : G. Robert de Vaugondy, *Carte du gouvernement de Normandie*, Paris, 1758 [BnF].

CGN : Guillaume Le Vasseur, *Carte générale de Normandie par Guillaume Le Vasseur, Sr de Beauplan, ingénieur ordinaire du roy*, 1667 [BnF].

CGP : Hugues Picart, *Carte du Grand Perche et Perche Gouet*, éd. Jean Le Clere, 1620; 2e éd., 1626; reproduite dans le *Théâtre géographique du Royaume de France*, éd. Jean Le Clerc, 1632 [Archives nationales, cote NN/199/1, 8].

ChDN : Benoît de Sainte-Maure, *Chronique des ducs de Normandie* (~1175), édition de Francisque Michel, in Collection des documents inédits, Imprimerie Royale, Paris, 3 vol., 1836, 1838, 1844.

CM : cadastre moderne (20e/21e s.).

CMi : cartes Michelin.

CMP : abbé Barret, *Cartulaire de Marmoutier pour le Perche*, Documents sur la province du Perche, Mortagne, 1894.

CN : cadastre napoléonien.

CNDT : Comte de Charencey, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, Alençon, 1889.

CNo : Léopold Delisle, *Le cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, MSAN XVI, 2e série, 6e volume, Paris, 1852.

CPdA : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (?), *Carte du Pays d'Auge* (5 feuillets), 1720 [BnF, cote GED-10450, 10451, 10460, 10465, 10478].

CPDR : Frémont, cartographe, et Claude-Auguste Berey, graveur, *Carte particulière du diocèse de Rouen dressée sur les lieux par Mr Frémont de Dieppe sous les yeux et par les ordres de feu Mre Jacques Nicolas Colbert, archevesque de Rouen*, Paris, 1715.

CPMP : Guillaume de l'Isle, *Carte des Provinces du Maine et du Perche*, Paris, 1719 [BnF].

CPMP2 : Guillaume de l'Isle, *Carte des Provinces du Maine et du Perche*, Amsterdam, 1742 [BnF].

CRT : Léopold Delisle, *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel*, 2 vol., A. Le Brument, Rouen; vol. I, 1872, vol. II, 1873.

CSAO : Gaston Vignat, *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, H. Herluison éd., Orléans, 1886.

CSTT : Lucien Merlet, *Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron*, 2 vol., impr. Garnier, Chartres, 1883.

CTCSPD : Simon, *Carte topographique du canton de Saint-Pierre-sur-Dives*, 23e feuille de l'Atlas du Calvados, 1840.

CTDB : Bernard Jaillot, *Carte topographique du diocèse de Bayeux*, Paris, 1736 [BnF, Collection d'Anville, cote 00260 B].

CTDLD : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, géographe ordinaire du Roy, et Delahaye, graveur, *Carte topographique du diocèse de Lisieux, dédiée à Mgr Henri-Ignace de Blancas, évêque et comte de Lisieux*, Paris, 1730/1739 [BnF, série NN, cote 342/1-4, 6, 7; collection d'Anville, cote 00256 B].

CTN-2 : G. Mariette de la Pagerie, *Carte topographique de la Normandie*; feuille 2 : Falaise et Beuvron-en-Auge, 1720 [BnF, fonds Cartes et Plans, cote Ge DD 2987 (1009, II) B].

CTN-3 : G. Mariette de la Pagerie, *Carte topographique de la Normandie*; feuille 3 : Fougères, Vire et Avranches, 1720 [BnF, fonds Cartes et Plans, cote Ge DD 2987 (1009, III) B].

DDS : Bernard-Jean-Hyacinthe Jaillot, cartographe, et Jenvilliers, graveur, *Diocèse de Sées, divisé en ses cinq Archidiaconnez dont trois sont situés en Normandie et deux dans la province du Perche*, 1718 [BnF, série NN, Collection d'Anville, cote 00258 B].

DG : Dénombrement des généralités de 1713 [BnF, ms. fr. 11385, f° 1 à 132].

DGDN : M. Merian, *Duché et Gouvernement de Normandie*, Francfort, 1650.

DGE : François Ranchin, *Description générale de l'Europe quatriesme partie du monde avec tous ses empires royaumes, estats, et republiques*, Claude Sonnius et Denys Bechet, Paris, 1643.

DGN : Jean-Baptiste Nolin, *Le duche et gouvernement de Normandie Divisé en Haute et Basse Normandie, en Divers Pays, et par Evechez*, Paris, 1694 [BnF, IFN-7710251].

DGNo : N. Sanson et P. Mariette cartographes, R. Cordier graveur, *Duche et Gouvernement de Normandie*, Paris, 1667.

DGU : *Dictionnaire géographique universel ou description de tous les lieux du globe sous le rapport de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, de l'industrie, etc., etc.*, 2 vol., Sociétés de Paris, Londres et Bruxelles pour les publications littéraires, Bruxelles, 1837.

DM : Nicolas Sanson d'Abbeville, *Diocèse du Mans divisée par doyennes ruraux*, Chez P. Mariette éd., Paris, 1653 [BnF, Collection d'Anville, cote 00264].

DNLF : Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Larousse, Paris, 1963, rééd. Guénégaud, avec supplément de Charles Rostaing.

DPDB : abbé Jean Petite, cartographe, et R. Michault, graveur, *Description particulière du diocese de Bayeux*, Jollain, Paris, 1675 [BnF, Collection d'Anville, cote 00259].

DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883.

DTE : Marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Imprimerie Nationale, Paris, 1878.

DTPM : André René Le Paige, *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*, Le Mans / Paris, 1777.

DTSM : Charles de Beaurepaire, terminé par Dom Jean Laporte, *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, I : A-G; II : H-Z, Paris, 1982-1984.

DUF : *Dictionnaire universel, géographique, statistique, historique et politique de la France*, 5 vol., impr. Baudouin, libr. Laporte, an XIII (1804-1805).

DUGP : J. G. Masselin, *Dictionnaire universel de géographie physique, commerciale, historique et politique du Monde Ancien, du Moyen Age et des Temps Modernes, Comparées / Dictionnaire universel de géographie*, 2 t., Auguste Delalain, Paris, 1830.

EDC : Alexis-Hubert Jaillot, *L'évesché de Chartres*, Paris, 1690 [BnF, Collection d'Anville, cote 00281 B].

EM : cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889).

EPEN : Jean Bigot sieur de Sommesnil, *État des paroisses des élections de Normandie*, 1612/1636 [BnF, ms. fr. 4620].

ETAO : Louis Duval, *Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne*, impr. Marchand-Saillant, Alençon, 1882.

GC : *Gallia christiana*, t. XI, Imprimerie Royale, Paris, 1759.

GGN : Bernard Jaillot, *Le Gouvernement général de Normandie divisée en ses trois généralitez*, Paris, 1719 [BnF].

HE : Orderic Vital, *Historiæ ecclesiasticæ*, 1123/1141, éd. Auguste Le Prévost et Léopold Delisle, Jules Renouard, Paris, t. I, 1838; t. II, 1840; t. III, 1845; t. IV, 1852; t. V, 1855.

HN : Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum* (dit aussi *Historia Normannorum*), 1015/1026, éd. Jules Lair, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1865.

IDN : Louis Du Bois, *Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départements de la Normandie*, 2 vol., Mancel, Caen, 1828.

IGC : Grégoire de Tours, *In Gloria confessorum*, traité en 112 chapitres, 2e moitié du 6e s.

IGN : cartes de l'Institut Géographique National (1 : 25 000, 1 : 100 000).

INSEE : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE* (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954; Eure, 1946; Seine-Inférieure, 1946).

JSG : Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895.

LDGN : le sieur Samson, *Le Duché et Gouvernement de Normandie divisée en Haute et Basse Normandie*, H. Jaillot, Paris, 1695.

LDO : Victor-Adolphe Malte-Brun, *Le département de l'Orne*, s.l., 1882.

LGT : Alexis-Hubert Jaillot, *La Généralité de Tours divisée en ses seize elections*, aux Deux globes, Paris, 1711 [Bibliothèque nationale de France, Collection d'Anville, cote 00729 B].

MR I : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN XV, 2e série, 5e volume, Paris, 1845.

MR II : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, *Magni Rotuli Scaccariæ Normanniæ sub regibus Angliæ*, pars secunda, MSAN XVI, 2e série, 6e volume, Paris, 1852.

MRST : Thomas Stapleton, *Magni Rotuli Scaccariæ Normanniæ sub regibus Angliæ*, Société des antiquaires de Londres, Londres, t. I, 1840; t. II, 1844.

NBNT : Abraham Ortel dit Ortelius, *Neustria. Britanniae, et Normandiae Typus*, Anvers, 1594.

NCO : Louis Duval, *Rapport sur l'orthographe des noms de commune du département de l'Orne*, Alençon, 1903.

NDR : *Nouveau dénombrement du royaume par generalités, elections, paroisses et feux* [...], 2 vol., Impr. Pierre Prault, Paris, 1735.

NDu : Gerard Valk, *Normannia Ducatus, tum Superior ad Ortum, tum Inferior ad Occasum, Praefectura Generalis* [...] *Anglici Caesarea sive Jarsey...*, Amsterdam, ~1700.

PCo : Jean Cloppenbourg (éd.), *Perchensis comitatus La Perche comté*, 1630 [BnF, collection d'Anville, cote 00460].

PB : papiers relatifs aux terres de Boissey [14] (procès entre l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives et les seigneurs de Boissey), 17e-18e siècles [ADC H7297].

PDB : Pouillé du Diocèse de Bayeux ("Livre Pelut"), ~1350, in PPR, p. 93-132.

PDC : Pouillé du Diocèse de Coutances, 1332, in PPR, p. 269-363.

PDCh : Pouillé du diocèse de Chartres, ~1272, in Auguste Longnon, *Pouillés de la province ecclésiastique de Sens*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1904, p. 103-132.

PDM : Pouillé du Diocèse du Mans, ~1508 in PPT, p. 89-168.

PDS : Pouillé du Diocèse de Sées, ~1335 in PPR, p. 223-236.

PEDM : Joan Blaeu, *Le pays et diocese de Mans. Vulgairement Le Maine ubi olim Cenomanni*, Amsterdam, 1662 [BnF, Collection d'Anville, cote 00263].

PPDS : Petit Pouillé du Diocèse de Sées, 15e s., in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, p. 237-244.

PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.

PPT : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Tours*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.

PSEC : Nicolas Sanson, *Carnutes. Partie septentrionale de l'évesché de Chartres. Balliages de Chartres, Dourdan Monfort l'Amaury, Mante, Dreux, Chasteauneuf en Thimerais etc : Eslections de Chartres et Dourdan de la généralité d'Orléans...*, Chez Pierre Mariette, Paris 1660 [BnF, Collection d'Anville, cote 00280 I].

PSGP : Auguste Longnon, *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* [dit polyptyque d'Irminon], 2 vol., Société de l'Histoire de Paris, Paris, 1895.

QN : Léopold Delisle, *Querimonia Normannorum*, anno 1247 (enquêtes sur l'administration de Saint Louis), in Recueil des Historiens de la France t. XXIV (1ère partie), Paris, 1904, p. 1-73.

RADN : Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.

RAH2 : Léopold Delisle, *Recueil des actes de Henri II*, revu et publié par Élie Berger, Imprimerie Nationale, Paris, t. I, 1916, t. II, 1920, t. III, 1927.

RAPA : Henri-François Delaborde et al., *Recueil des actes de Philippe II Auguste*, 3 vol., Paris, 1916-1966.

RFBC : *Rôle des fiefs du grand bailliage de Caen (vicomtés de Caen, Bayeux, Falaise et Vire) et de leurs possesseurs dressé en 1640*, Bulletin Héraldique de France, 1890-1892.

RGEP : *Roles par généralités et élections des paroisses de France et de leur imposition aux tailles*, 1677 [BnF, cinq cents Colbert, ms. 261 f° 229 à 275].

RJE : Léopold Delisle, *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIIIe siècle*, Paris, 1864.

RNF : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766*, MSAN XXIII, 3e série, 3e volume, 1re partie, Paris, 1858.

RR : Wace, *Roman de Rou*, 1160-1174, édition de Frédéric Pluquet, Rouen, Frère ed., 2 vol., 1827.

RVAR : Théodose Bonnin, *Regestrum visitationum archiepis-*

copi Rothomagensis (1248-1269), Auguste Le Brument, Rouen, 1852.

SC : Site Cassini [http://cassini.ehess.fr].

TF : Auguste Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

TGF : Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, Droz, Genève, t. I 1990, t. II et III 1991.

BIBLIOGRAPHIE ANNEXE

BEAUREPAIRE : François de BEAUREPAIRE, *Les noms des communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.

DAUZAT, DESLANDES et ROSTAING : Albert DAUZAT, Gaston DESLANDES et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Klincksieck, Paris, 1978.

DAUZAT et ROSTAING : Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Larousse, Paris, 1963, rééd. Guénégaud.

DELAMARRE : Xavier DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2e éd., 2003.

DUVAL : Louis DUVAL, *Rapport sur l'orthographe des noms de commune du département de l'Orne*, Alençon, 1903.

FÖRSTEMANN : Ernst FÖRSTEMANN, *Altdeutches Namenbuch*, t. I, Personennamen, Nordhausen, 1858.

FOURNIER 2004 : Dominique FOURNIER, *Les noms de lieux du Pays d'Auge (communes, hameaux, lieux-dits)*, vol. 1 : Éléments pré-latins (gaulois ou transmis par le gaulois), Société historique de Lisieux, Lisieux, 2004.

FOURNIER 2013 : Dominique FOURNIER, "Aspects de l'hydronymie dans le département de l'Eure : problèmes et méthode, acquis et perspectives", in *Eaux vives, eaux dormantes en Normandie*, actes du 47e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Bernay, 2013, p. 19-49.

FOURNIER 2017 : Dominique FOURNIER, "Notes de toponymie normande : Cherchons la voie (deuxième partie)", in *Histoire et Traditions Populaires* n° 135 (janvier 2017).

LEPELLEY : René LEPELLEY, *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, Caen, Presses Universitaires de Caen / Condé-sur-Noireau, Éditions Charles Corlet, 1993.

MORLET : Marie-Thérèse MORLET, *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, Paris, CNRS, t. I (les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques), 1968.

NÈGRE : Ernest NÈGRE, *Toponymie Générale de la France*, Droz, Genève, t. I, 1990; t. II et III, 1991.

SCHLAUG : Wilhelm SCHLAUG, *Studien zu den altsächschischen Personennamen des 11. und 12. Jahrhunderts*, Lunden germanistische Forschungen 30, Lund / Kopenhagen, 1955.

VILLETTE : abbé Guy VILLETTE, "Le nom du Perche", in *Noms de lieux — Noms de vie*, Actes du 2e colloque de la Lubinière, mai 1988, Cahiers percherons, 1994, n° 2-3, p. 7-21.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES FORMES ANCIENNES CITÉES

ANDAINE (FORÊT D'), forêt de l'Orne. — *Andena* ~1020 TGF I 348 § 5574, *Andena silva* 1025 DNLF 368a s.v. Jeugny [sans doute le même que le précédent], *Andena* 1180 MR I 9b, *in Andeine* 1181/1182 RAH2 II 216 § DCIX, *foresta* [...] *Andene*; *in Andena* 1180/1189 RAH2 II 362 § DCCXXXIV, *for*[*esta*] *de* [...] *Andene* 1198 MRST II 352, *forestam de Andeine* 1204 RAPA II 451, *la forest d'Andaine* 1335 ANCC 124 § 48, 1343 ANCC 296 § 170, *verderie Dandaine* 1419 RNF 113b § 693, *Forest Dandaine* 1606 CDNB, *Forest de Audine* [sic] 1662 PEDM, *Forest d'Andaine* 1711 LGT, *Foret d'Andaine* 1716 CDN, *Forest d'Andaine* 1718 DDS, *Foret d'Andaine* 1719 CPMP, *Forest d'Andaine* 1719 GGN, 1720 CTN-3, *Foret d'Andaine* 1742 CPMP2, *la forêt d'Andaine* 1777 DTPM II 453, *Forest d'Andaine* 1753/1785 CC, *forêt de Andaine* [sic] 1830 DUGP II 42b, 1837 DGU II 194a, *Forêt Royale d'Andaine* 1825/1848 EM, *Foret d'Andaine* 1854 ANI, *Forêt Domaniale des Andaines* 2007 IGN.

BORD (FORÊT DE), forêt de l'Eure, cns de Louviers et de Pont-de-l'Arche. — *silva quæ dicitur Bortis* 1014 RADN 95 § 15, *silva quæ dicitur Bort* 1171 DTE, [gén.] *foreste de Bort* 1180 MR I 29b, *foresta de Bort* 1184 MR I 35a, *Borz* 1190 DTE, [gén.] *foreste da Bort* [sic] 1195 MR I 79b, [gén.] *foreste de Bort* 1198 MR II 74a, *foresta de Bord* ~1204 (?) CNo 285b § 1076, *foresta* [...] *de Bord* 1204/1225 CNo 286a § 1077, *foresta de Bort* ~1230 CNo 312b § 1144, *foresta de Borz* 1246 CNo 322a § 463, *foresta de Bors* 1246 CNo 322a § 1176, *foresta nostra Bortis* 1256 CNo 105b § 567, *foresta Bordi* 1256/1257 CNo 107a § 574, *foresta* [...] *de Borz* 1257 CNo 107b § 578, *la forest de Boort* 1328 ANCC 11 § 3, *la forest de Bort* 1349 ANCC 408 § 234, [gén.] *foreste nostre de Borc* 1418 RNF 31b § 207, *la forest de Borth* 1419 RNF 52a § 293, *la forest du Bort* 1419 RNF 212a § 1198, *la forest de Bort* 1419 RNF 51b § 291, 1422 RNF 232a § 1328, *Forest DuPont Del'arche* 1667 CGN, *F. du Pont de l'Arche* 1716 CDN, *F. du Pt de l'Arche* 1719 GGN, *Forest du Pont de l'Arche* 1753/1785 CC, *Forêt de Bord* 1834 CN, *Forêt de Louviers* 1825/1866 EM, *Forêt de Bord* 1878 DTE, *Forêt Domaniale de Bord*; *Forêt de Louviers* 1978 IGN, *Forêt Domaniale de Bord Louviers* 2017 IGN [souvent nommée Forêt du Pont-de-l'Arche ou Forêt de Louviers, DTC].

BOURSE (FORÊT DE), ancien massif forestier de l'Orne, cn du Mêle-sur-Sarthe. — *Bursa* 1060 CNO 15, *wastinæ forestæ Borse* 1220 RJE 73 § 286 n. 1, [gén.] *Burse* ~1220 CNo 43a § 283, *forest*[*a*] *Bursæ* 1261 NCO 50, [*l*]*es essars de la forest de Bourse* 1389 CNo 78a § 467, *Forest de Bource* 1667 CGN, *F*[*orest*] *de Bourse* 1716 CDN, 1718 DDS, 1719 GGN, 1719 CPMP, 1742 CPMP2, *Forest de Bourse* 1745/1780 ATGA, 1753/1785 CC, *Forêt de Bourse* 1804

DUF I 426c, 1975 IGN, *Forêt Domaniale de Bourse* 2007 IGN.

Boutron (Bois de), bois à Brillevast, Canteloup, Clitourps et Le Vast [50]. — *L'Ayre de Bouteron* 1556 JSG, *[l]es ventes qu'on doybt mettre en Boutteron*; *le sergent de Boutteron* 1562 JSG, *Bois de Boutron* 1991 IGN.

Écouves (Forêt d'), massif forestier de l'Orne, cn de Carrouges. — *[foresta] de Scopis* ~1060 NCO 14, *in nemore Scoparum* 1165/1173 RAH2 I 532 § CCCCII, *firmaria foreste de Escouves* 1180 MR I 6b, *forestam que dicitur Escoves* 1220 CDAA, *Forest dEcouves* 1711 LGT, *Foret dEcouves* 1716 CDN, *Forest d'Ecouves* 1718 DDS, 1719 CPMP, 1719 GGN, 1742 CPMP2, 1753/1785 CC, *Forêt d'Ecouves* 1854 ANI, *Forêt d'Écouves* 1975 IGN, *Forêt Dom[aniale] d'Écouves* 1990 IGN, *Forêt Domaniale d'Écouves* 2007 IGN, *Forêt Ecouves* 2009 CM.

Forêt-Auvray (La), cn de Putanges-Pont-Écrepin [61]. — *Foresta Auveredi* 1197 NCO 70, *la Forest* 1197 NCO 71, *Foreste Auvreyi* ~1335 PDS 229B, *la Forest Auveré* 1373 CDS 216A, *Foresta Auvredi* 15e s. PPDS 240E, *la Forest Auvray* 1612/1636 EPEN, 1640 RFBC 42b, *la Forest Aubray* 1650 DGDN, 1661 DGNo, 1677 RGEP, *Forest* 1694 DGN, 1695 LDGN, ~1700 NDu, *la Forest Auvray* 1713 DG, *la Forest Auvrai* 1716 CDN, *la Forets-Auvray* [sic] 1718 DDS, *la Forest d'Auvray* 1719 GGN, *la Forest auvray* 1720 CTN-3, *la Forêt-au-Vray* 1735 NDR 83b, *la Forest d'Auvray* 1736 CTDB, *Fontaine d'Auvray* [sic] 1758 CGDN, *la Forest Auvray* 1753/1785 CC, *la Forêt-Auvray* 1790 NCO 70, *la Forêt Auvray* 1793 SC, *la Forêt-Auvray* 1801 BLRF, 1804 DUF II 352c, *la Forêt-Auvrai* 1808 AOr 49, 1808 NCO 70, 1828 IDN 455, *la Forêt-Auvray* 1830 DUGP I 497b, 1837 DGU I 714b, *la Forêt Auvrai* 1854 ANI, *Forêt-Auvray* 1825/1866 EM, *la Forêt-Auvray* 1882 LDO, *la Forêt-Auvrai* 1882 ETAO 40, *la Forêt-Auvrai*; *la Forêt-Auvray* 1903 PPR, *la Forêt-Auvray* 1903 NCO 70, *la Forêt Auvray* 1954 INSEE, 1962 ADN, *la Forêt Auvray* 2009 PTT, *la Forêt-Auvray* 2017 IGN.

Gouffern (Forêt de), massif forestier situé au sud-sud-ouest du pays d'Auge [61]. — *silva Golferni* 1123/1141 HE IV 104 [1101], [acc.] *Golfernum saltum* 1123/1141 HE IV 163 [1103], *foresta* [...] *de Goffer* ~1150 RAH2 I 12 § VII, *foresta de Gulfer* 1155/1157 RAH2 I 124 § XXVIII, *Guffer*; *Goffer* ~1156/1157 RAH2 I 131 § XXXI, *silva de Goffer* 1156/1157 CRT I 368, *nem[us] Guferni apud Argentomum* 1157 RAH2 I 137 § XXXV, *foresta* [...] *de Goffer* 1156/1161 RAH2 I 257 § CXLVI, *juxta forestam de Gofer* 1156/1161 RAH2 I 301 § CLXIX, *Guffer* ~1156/1161 RAH2 I 256 § CXLVI, ~1170 RAH2 I 443 § CCXCII, *decimam foreste Gufferni de Vinaz* 1171 RAH2 I 458 § CCCIX, *foresta de Goufer* 1180 MR I 6b, *Goufer* 1181/1189 RAH2 II 368 § DCCXXXVI, *Gouffer* 1190 GC XI Instr. 168A, *for[esta] de Gofer* 1198 MRST II 391, *for[esta] de Goufer* 1198 MRST II 396, *Goffer* 1224 CNo 308b § 1134, *abbas Sancti Andree de Goufer* 1225 RJE 96 § 374, *abba[s] Sancti Andree de Goufer* 1227 RJE 104 § 409 n. 1, *Goffer* 1271 NCO 61, *abbas de Goufferno* ~1335 PDS 227A, *Forest de Gouffer* 1718 DDS, *F[orest] de Gouffer* 1719 GGN, *Forest de Goufer* 1720 CTN-3, 1730/1739 CTDLD, *Forest de Goufern* 1753/1785 CC, *la forêt de Gouffern* 1852 HE IV 105 n. 2, *Foret de Gouffern* 1854 ANI, *la forêt de Gouffer* 1855 HE V 334, *forêt* [...] *de Gouffern* 1882 LDO 14a, *Forêt de Gouffern* 1975 IGN, *Forêt Domaniale de Gouffern*; *Forêt de Grande Gouffern*; *Forêt de Petite Gouffern* 2007 IGN.

Halouze (Forêt de), massif forestier situé dans l'ouest de l'Orne, entre Domfront, Tinchebray et Flers. — *Halosa* 1195 MR I 68b, *Halouze* 14e s. NCO 86, *Oultre Halouze* 1612/1636 EPEN [désigne Saint-Clair-de-Halouze], *Forest de Halouse de deux mil arpens* 1675 DPDB, *Allouze* 1694 DGN, ~1700 NDu, *F dHalouse* 1716 CDN, *F. de Halouse* 1719 GGN, *F. d'Halouse* 1719 CPMP, *Forest de halouse* 1720 CTN-3, *Forest d'Halouze* 1736 CTDB, *F. de Halouse* 1742 CPMP2, *Forest d'Halouse* 1753/1785 CC, *Ft d'Halouze* 1854 ANI, *Forêt d'Halouse* 1825/1866 EM, *Forêt de Halouze* 2007 IGN.

➳ La Halouze, rivière de l'Orne, affl. r.d. de la Varenne. — *R. d'halouse*; *R. de Halouse* 1720 CTN-3, *la Halouze* 2007 IGN, *Halouze* 2009 CM.

➳ Saint-Clair-de-Halouze, cn de Domfront [61]. — *apud Sanctum Clarum* 1207 RAPA III 49, *Capella Armentier* ~1350 PDB 107C, *S. Clarus de Halouze* 14e s. NCO 86, *Cappelle Armentier* 1494 PPR 133J, *Oultre Halouze* 1612/1636 EPEN, *Outre Hallouze* 1640 RFBC 49b, *S. Clair de halouse dit La Chapelle des Armentiers* 1675 DPDB, *St Clair Outrehalouse* 1677 RGEP, *Allouze* 1694 DGN [dioc. de Sées], *S Clair* [dioc. de Bayeux]; *Allouze* [dioc. de Sées] ~1700 NDu, *S. Clair dhalouse* 1711 LGT, *St Clair outre Halouze* 1713 DG, *S Clair dHalouse* 1716 CDN, *S. Clair d'halouze* 1718 DDS, *S. Clair de Halouse* 1719 GGN, *S. Clair d'halouse* 1720 CTN-3, *St Clair d Halouze* 1736 CTDB, *S Clair de Halouse* 1758 CGDN, *St Clair D'Halouse* 1753/1785 CC, *Saint-Clair* 1790 NCO 86, *Saint Clair de Halouze* 1793 SC, *Saint-Clair-de-Halouse* 1801 BLRF, 1808 NCO 86, *S.t-Clair-de Halouse* 1808 AOr 51, *St.-Clair-de Halouse* 1828 IDN 473, *St.-Clair-d'Halouze* 1830 DUGP I 328a, 1837 DGU I 523b, *St Clair de Halouse* 1854 ANI, *St Clair (d'Halouse)* 1825/1866 EM, *St-Clair-de-Halouze* 1882 LDO, 1882 ETAO 46, *Saint-Clair-de-Halouze*; *Saint-Clair-d'Halouze* 1903 PPR, *Saint-Clair-de-Halouze* 1903 NCO 86, *Saint-Clair de Halouze* 1954 INSEE, *St-Clair-de-Halouze* 1962 ADN, *Saint Clair de Halouze* 1986, 2005 PTT, *St-Clair-de-Halouze* 2007 IGN, *Saint Clair de Halouze* 2008 PTT.

Lande Pourrie (Forêt de la), forêt de la Manche et de l'Orne, entre Mortain [50], Domfront et Tinchebray [61]. — *foresta de Landa Putrida* 1156/1173 RAH2 I 497 § CCCLVIII, *grant boscage ke l'en klame Lande porrie* 1160/1174 RR II 398 v. 16328, *foresta* [...] *de Landa Putrida* 1170/1173 RAH2 I 568 § CCCCXXXVIII, [gén.] *foreste de Landa Putrida* 1180 MR I 4a, *foresta* [...] *de Landa Putrida* 1181/1182 RAH2 II 214 § DCVIII, *Landa Putrida* 1150/1200 [pour l'an 1106] CRT I 127 n. 5, *foresta de Landa Putrida* 1203 MR II 98a, *Foresta Lande Putride* 1235 CNo 66a § 412, *foresta* [...] *de Landa Putrida* 1256 CNo 101a § 551, *la forest de Lande Pourrie* 1328 ANCC 6 § 3, *la fore[s]t de Lande Porrie* 1350 ANCC 427 § 256, *Forest de Lande Pourie* 1606 CDNB, *Forest de pourie* 1620 DPDN, *Forest Pourie* 1635 NoDu, 1675 DPDB, *F[orest] de l Ante pourrie* 1716 CDN, *Forest de Lande Pourie* 1719 GGN, *F[orest] de l'Antepourie* 1719 CPMP, *Forest de Lande pourie* 1720 CTN-3, *F[orest] de l'Antepourie* 1742 CPMP2, *Forest de Lande Pourie* 1758 CGDN, *Lande pourrie* 1753/1785 CC, *Forêt de Lande-Pouprie* [sic] 1802 DPAL II 71b, *Lande-Pourrie* 1804 DUF III 94a, *Forêt de lande Pourrie* 1809 CN, *Lande Pourrie* 1825/1866 EM, *Forêt de la Lande Pourrie* 1884 DAv, 2007 IGN.

Lyons (Forêt de), forêt à Lyons-la-Forêt, ch.-l. de cn, arr. des Andelys, E. — *in loco qui dicitur Leons* 1015/1026 HN 192, *decimam totius nemoris de Leonibus* 1032 RADN § 64, *in saltu Leonis* 1050 RADN 292 § 122 n. x, 1123/1141 HE II 40, *sylva Leonum* 1051/1066 RADN

§ 203, *forestam meam de Leons* 1151/1153 RAH2 I 43 § XXXVI, 1156/1159 RAH2 I 206 § CI, *la forest de Liun* 1160/1174 RR I 288 v. 5669, *la forest Saint Denis de Lions* ~1175 ChDN I 420, *la grant forest de Lions* ~1175 ChDN I 421 v. 9816, [abl.] *forestis meis et haiis de Leonibus et de Aevi* 1172/1178 RAH2 II 72 § DXIII, *foresta de Leons* 1180 MR I 24a, *foresta nostra de Leonibus* 1172/1189 RAH2 II 332 § DCCVII, *silva Leonum* 1191 DTE, [gén.] *foreste de Lyons* 1198 MR II 78b, *foresta de Lyons* 1202 CNo 13a § 64, *in essartis foreste nostre de Lions* ~1210 CNo 29a § 181, *foresta de Lyons* 1235 RJE 131-132 § 569, *foresta nostra Leonum* 1236 CNo 70a § 428, *foresta sua de Leonibus* 1248 CNo 79a § 474, *forresta de Leonibus* 1261 RVAR 413, *foresta de Leonibus* 1284 CNo 345a § 1234, *la forest de Lyons* 1338 ANCC 172 § 83, 1419 RNF 58b § 318, *la forest du Roy de Lyons* 1419 RNF 51a § 291, *fore[s]t de Leonz* 15e s. DTE, *Forest de Lions* 1635 NoDu, 1715 CPDR, *For. de Lions* 1716 CDN, *Forest de Lions* 1719 GGN, 1753/1785 CC, *Forêt Royale de Lions* 1825/1866 EM, *Forêt de Lyons* 2002 CMi, *Forêt Domaniale de Lyons* 2017 IGN.

Montpinçon (Forêt de), forêt à Montpinçon [14]. — *Foresta de Montpinchon* 11e s DTC, *For. de monpinçon* 1720 CTN-2, *Forest de Montpinçon* 1720 CPdA, *For. de Mt. pinçon* 1730/1739 CTDLD, *Forest de Montpinçon* 1753/1785 CC, *Forêt de Montpinçon* 1834 CN, 1840 CTCSPD, 1825/1866 EM, 1977, 2017 IGN.

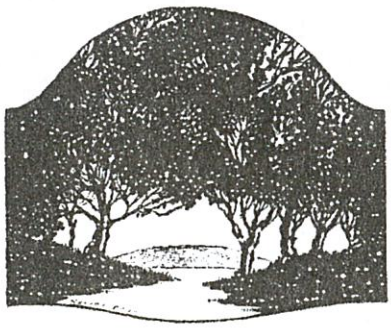
Passais (Forêt de), ancienne région forestière de Normandie, située autour de Passais-la-Conception et Domfront [61]. — *Passeia* 1048 NCO 94, *Passeis* 1048, 1144 NCO 19, *foresta de Passeio* 1151 RAH2 I 23 § XVII, *Passeis* 1154 RAH I 88 §LXXXII, *foresta de Passeio* 1156/1158 (?) RAH I 185 § LXXX, *Passoiz* 1160/1174 RR I 249 v. 4873, *Passeiz* 1160/1174 RR II 47 v. 9381, *Passeis* ~1175 ChDN II 15 v. 15712, *foresta de Passeis* 1180 MR I 9b, *forestis* [...] *de Passeys* 1181/1182 RAH2 II 216 § DCIX, *Passeis* 1187 NCO 19, *in Passeyo* 1180/1189 RAH2 II 362 § DCCXXXIV, *foresta de Passeis* 1198 MR II 25a, 1195 MR I 68a, *foresta de Paseis* 1198 MR II 25b, *foresta de Passeis* 1200/1201 MR I 96a, *terra de Passeis* 1207 NCO 19, *in feodo de Passeis* 1210 RJE 18 § 67, *territorium de Passeio* 1230 NCO 19, *Passoys* 1302 NCO 95, 1322 CST 120 § CLVII, *archidiaconatus et decanatus de Passeyo* ~1330 CDM 77B, *la forest de Passais* 1335 ANCC 123 § 48, *en Passeis* 1337 ANCC 157 § 68, *en Passais* 1343 ANCC 295 § 170, *verderie de Passays, en la chastellenie de Domfront* 1419 RNF 58b § 318, *in Passayo* ~1508 PDM 149A, *doy[enné] de Passays* 1653 DM, 1662 PEDM, *doyenné de Passais* 1777 DTPM II 452, *le Passais* 1777 DTPM II 404.

Perche (Le), province historique, ancien comté français et forêt domaniale de l'Orne. — *abbas Carnoteni pagi quem Pert[ic]ensem vocant* 6e s. (2e moitié) IGC 99, *pagus Perticus* ~815 PSGP, *vastas Pertici solitudines* 9e s. TF 42 § 96, *Particum saltum* 9e s. CAF, *silva Perticus* 1045 CSAO, [gén.] *Pertici* 1123/1141 HE V 1, *comes Perticensis* 1156/1157 CRT II 234, *cels del Perche* 1160/1174 RR II 72 v. 9941, [abl.] *Pertico* 1174 RAH2 II 21 § CCCLXVIII, *ceus de Perche* ~1175 ChDN III 121 v. 35243, [gén.] *Perticii* 1191 CNo 275 § 1055, [abl.] Pertico 1195 MR I 42b, 1198 MR II 43a, *le quens du Perce* 12e / 13e s. TF 42 § 96, *comes Pertici* 1215 CMP 60 § 43, 1225 CSTT II 134 § CCCLVIII, *Perche* 1238 TF 42 § 96, *forest[a] de Pertico* 1246 CNDT 599 § VIII, *in Pertico* ~1272 PDCh 105J, *ou Perche* 1308 NCO 107, *in Perthico* 1351 CDDC 175F, *Perche* 1585 BNCR, *le Perche* 1594 NBNT, *le Grand Perche* 1626 CGP, *le Perche* 1643 DGE 219, *Perche* 1660 PSEC, 1661 DGNo, 1690 EDC, 1694 DGN, *F. du Perche*; *Perche* 1719 GGN, *Foret du Perche* 1719 CPMP, *F. du Perche* 1758 CGDN, *Forest du Perche* 1753/1785 CC, *Foret du Perche* 1854 ANI, *Forêt du Perche* 1975 IGN, *Forêt Domaniale du Perche et de la Trappe* 2003 IGN, *Forêt du Perche* 2009 Id CM.

Quévrue (Bois de), bois à Mittois [14]. — *Bois de Queverue* 1464 ARCB, *bois de Queuvreux* 1576 BT, *bois de Queuvreue* 1683 BT, *Bois de Quevru* 1720 CTN-2, *B[ois] de Quefverue* 1753/1785 CC, *bois de quevrüe* 1759 CATF, *Bois de Queverue* 1772 PB, *bois de Quévrû* 1788 APJBL, *bois de Quevru*; *bois de Quevrue*; *bois de Quévru* 1834 CN, *Bois de Quevrue*; *bois de Quévrue* 1835 CN, *Quévrue* 1883 DTC, *bois de Quenu* 1910 CN, *Bois de Quévrue* 1979, 1988 IGN.

Rabey (Bois du), bois à Quettehou [50]. —*silva Rabeti* 1042 RADN 255 § 99, [gén.] *foreste de Rabeto* 1233 CCC 404 § 268, [acc.] *hayam de Rabeyo* 1332 PDC 293G, [acc.] *hayam du Rabé* 1333 CCC 150 § 43, *au Rabbé* 1550 JSG, *au boys du Rabbey* 1552 JSG, *le Rabey*; *au boys du Rabey* 1553 JSG, *au boys du Rabbey* 1554, 1562 JSG, *Bois du Rabé* 1753/1785 CC, *Bois du Rabey* 1991 IGN, *Bois Rabey* 1993 PTT.

Réno (Forêt de), forêt de l'Orne à Saint-Mard-de-Réno et Saint-Victor-de-Réno. — *Resno* 1170 NCO 111, *Regnou* ~1170 ETAO 58, *Renou* 1245 CNDT 412 § XXII, *Regnou* 1246 CNDT 405 § IX, *Renou* 1247 CNDT 75 § XXX, *in bosco de Renou* 1247 QN 26 § 205, *foresta de Renou* 1247 QN 27 § 209, [abl.] *Regnoto* 15e s. PPDS 244K, *Reno* 1620 CGP, 1630 PCo, 1631 CDNT, *Resno* 1612/1636 EPEN, *Resgno* 1660 PSEC, *Resno* 1677 RGEP, *Reno* 1711 LGT, 1713 DG, *F. de Resno* 1716 CDN, *F de Resno*; *Reno* 1718 DDS, *F. de Reno* 1719 GGN, *Foret de Reno* 1719 CPMP, 1742 CPMP2, *Forest de Reno* 1753/1785 CC, *Fore[t] de Reno* 1854 ANI, *Forêt de Réno* 1825/1866 EM, 1975 IGN, *Forêt Domaniale de Réno*-Valdieu 2007 IGN, *Forêt de Réno*; *Forêt de Réno Beauvilliers* 2009 CM.



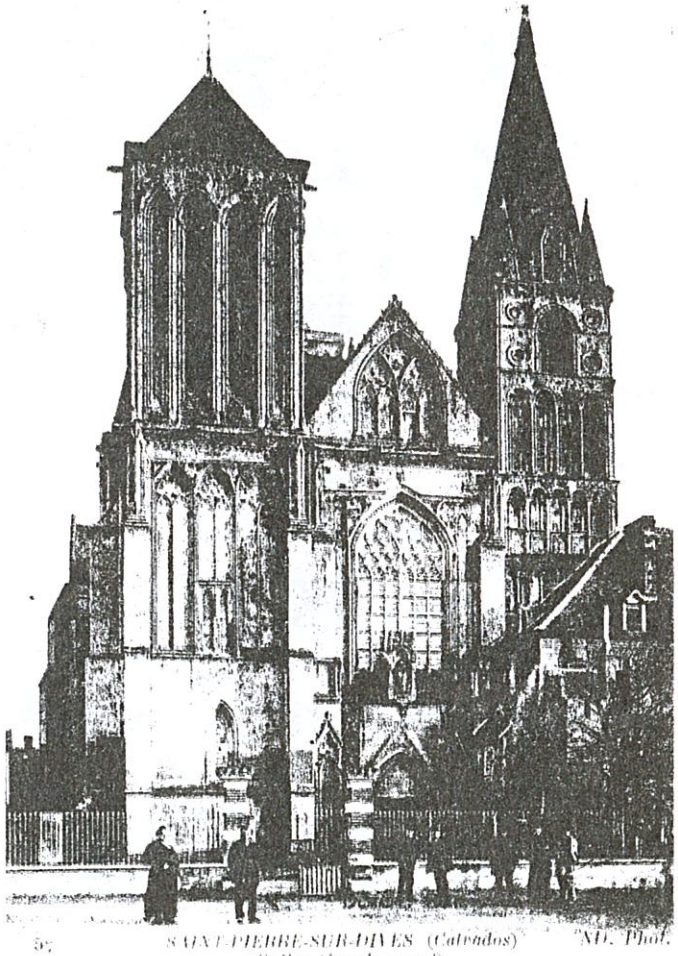
Sur les traces d'un grognard de l'Empire

François Havin

Parmi les tombes du cimetière de Saint-Pierre-sur-Dives, il en est une dont l'épitaphe évoque nettement l'épopée napoléonienne à travers la personne qui repose ici. Il s'agit de Pierre Aimable Lemort qui après avoir combattu au sein de la Grande Armée vint se retirer à Saint-Pierre-sur-Dives où il mourut le 1er mai 1843.

Les inscriptions que l'on peut voir gravées sur la pierre tombale retracent la carrière de ce grognard pétruvien : « Ci-gît Pierre Aimable Lemort, chevalier de la Légion d'Honneur, sous-officier de la vieille garde ayant fait les campagnes de Hollande en 1806, 1807, 1808, en Portugal, en 1809,1810,1811,1812,1813, en Espagne 1814, en Saxe et en France 1815 à l'armée du Rhin.

Ajoutons que sur cette tombe est aussi la sépulture de Paul Ernest Lemort décédé en 1881 à l'âge de 20 ans.



SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados) — Église (façade ouest). — ND. Phot.

Paul Ernest LEMOR
6 SEPTEMBRE
CI-GIT
PIERRE-AMABLE
LEMORT,
SOUS-OFFICIER DANS LA
VIEILLE GARDE,
AYANT FAIT LES CAMPAGNES
DE HOLLANDE EN 1806,
1807, 1808,
EN PORTUGAL 1809, 1810,
1811, 1812, 1813,
EN ESPAGNE 1814,
EN SAXE ET EN FRANCE
1815, A LARMÉE DU RHIN,
DÉCÉDÉ LE 1er MAI 1847,
A L'AGE DE 59 ANS
6 MOIS.

Communiqué de presse

Parution du premier ouvrage de référence sur l'histoire des Bronzes Barbedienne

L'ouvrage, publié par les éditions Arthena, est une somme attendue de longue date, de 572 pages et plus de 1 300 images. Il raconte l'histoire de la Maison Barbedienne, la plus illustre des entreprises de bronzes d'art en France et dont le fondateur, Ferdinand Barbedienne était originaire du Pays d'Auge. Le livre recense l'ensemble des modèles (plus de 1 800) édités par la Maison Barbedienne et tous les monuments fondus par elle. L'ensemble constitue un outil de référence.

Les origines augeronnes de la lignée des Barbedienne...

Ouvrage incontournable pour l'amateur, comme pour le professionnel, le livre de Florence Rionnet relate l'essor prodigieux de la plus importante entreprise de bronzes d'art en France au XIX^{e} siècle et dont le fondateur, Ferdinand Barbedienne était d'origine augeronne !

Dans son essai, l'auteur évoque l'histoire de la lignée des Barbedienne et plus particulièrement de Ferdinand Barbedienne qui conserva sa vie durant un profond attachement à sa région natale.

C'est en effet au cœur du bocage normand, dans le pays d'Auge, que plongent les racines de la lignée des Barbedienne, dont la présence est attestée dès le XIV^{e} siècle. Dans cette région agraire, l'une des plus fertiles de la Normandie, les familles vivaient souvent sur un territoire restreint, la mobilité géographique étant limitée à quelques dizaines de kilomètres. Ainsi aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, les Barbedienne étaient déjà établis dans la vallée de l'Oudon où Louis-Pierre Marthe Barbedienne, le grand-père de Ferdinand exploitait une ferme à la veille de la Révolution. Son fils aîné, Pierre-Hippolyte, né le 1er juin 1782, reprit vraisemblablement l'exploitation familiale à la mort de son père en 1801 et épousa cinq ans plus tard en l'église de Saint-Martin-de-Fresnay, commune sur laquelle se trouvait la ferme, Victoire-Rosalie Lailler dont il eut six enfants, tous nés à Saint-Martin. Le troisième, Ferdinand, naquit le 6 août 1810 à cinq heures du matin ; il vécut ses premières années dans son village natal.

Dans ces familles d'agriculteurs, où le fruit de la terre parvenait à peine à nourrir toutes les bouches, l'aîné des garçons prenait souvent le relais de son père à la tête de la ferme tandis que les fils puînés quittaient le foyer dès l'adolescence pour apprendre un métier. Tel fut le destin de Ferdinand Barbedienne qui, à l'âge de 12 ans, parti en apprentissage à Paris, ville qu'il n'allait plus quitter...

La plus importante entreprise de bronzes d'art en France au XIX^{e} siècle

Fondée en 1834, la Maison Barbedienne connût pendant plus d'un siècle un immense rayonnement international.

Dotés du procédé révolutionnaire de réduction mécanique des sculptures inventé par Achille Collas, les Barbedienne développèrent la production industrielle de petits bronzes d'édition. Leur vaste répertoire de modèles, de l'Antiquité à la sculpture contemporaine (édition des œuvres de Rodin, Mercié, Dubois, Fremiet et surtout Barye), répondait au goût d'une clientèle bourgeoise en plein essor. Ils rencontrèrent également un grand succès dans la fabrication d'objets d'art maintes fois récompensés dans les Expositions universelles et, forts de leur notoriété, reçurent la commande de nombreux monuments.

Rodin confia la fonte de ses plus célèbres œuvres à Barbedienne

Après l'exposition *Spectaculaire Second Empire* qui présentait en 2016 au Musée d'Orsay à Paris quelques-uns des chefs-d'œuvre de la Maison Barbedienne, l'année 2017 marquée par la commémoration du centenaire de la mort de Rodin, permettra de rappeler que l'illustre sculpteur confia les plus célèbres de ses œuvres à la fonderie Barbedienne : les *Bourgeois de Calais* ainsi que l'édition en bronze de ses chefs-d'œuvre que furent *Le Baiser* et de *L'Éternel printemps*.

La Maison Barbedienne, une entreprise parisienne d'exception, à la renommée nationale et internationale (1834-1954)

La rue de Lancry dans le 10ème arrondissement de Paris conserve toujours la façade de l'hôtel prestigieux que Gustave Leblanc-Barbedienne, deuxième dirigeant de l'entreprise, fit bâtir en 1897, en avant des ateliers. Ceux-ci abritèrent jusqu'à 450 ouvriers en 1881, un record à l'époque au centre de la capitale française !

La Maison Barbedienne était alors incontournable : beaucoup de souverains européens incluaient d'ailleurs l'entreprise – et sa boutique - dans leur circuit de visite parisien. Les plus grands écrivains français, de Victor Hugo à Jean-Paul Sartre, citent le lieu et sa production dans leurs textes. Michel Audiard utilisera même un bronze Barbedienne – comme arme ! - dans une scène cocasse de son film, *Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages* (1968) !

La fonte des monuments publics constitua, à partir des années 1860 et surtout dans l'entre-deux-guerres, une manne financière colossale pour l'entreprise française. Ces monuments essaimèrent sur tous les continents, beaucoup subsistent encore outre-Atlantique. Ainsi, au cœur de New York, il faut citer par exemple les portes monumentales de la cathédrale Saint-John-the-Divine puis, à quelques encablures de là, le groupe du sculpteur Caïn, *Tigresse apportant un paon à ses petits*, que les habitués du jardin des Tuileries à Paris connaissent bien grâce au groupe quasi-similaire ornant l'un des terres-plain du jardin parisien.

Caractéristiques de l'ouvrage

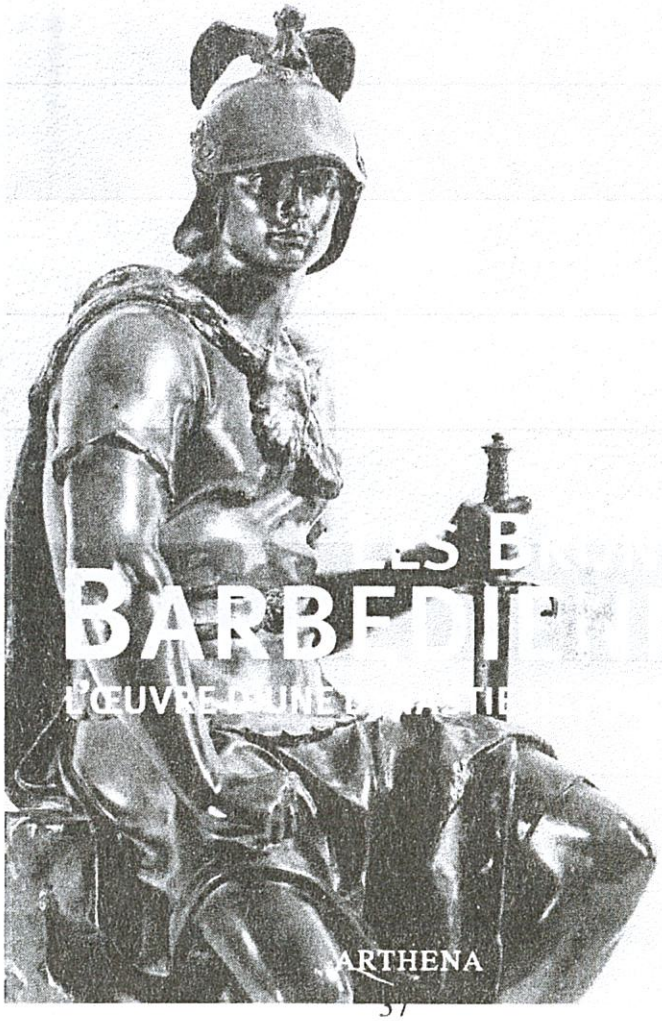
Volume relié, format 24 × 32 cm, 592 pages, plus de 1 300 illustrations, dont près de 200 en couleurs, ISBN : 978-2-903239-58-9

Ouvrage publié avec le concours du Groupe Sirets

Contacts

Florence Rionnet
90, rue Jean-Monnet
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 06.74.23.02.96
florencerionnet@yahoo.com

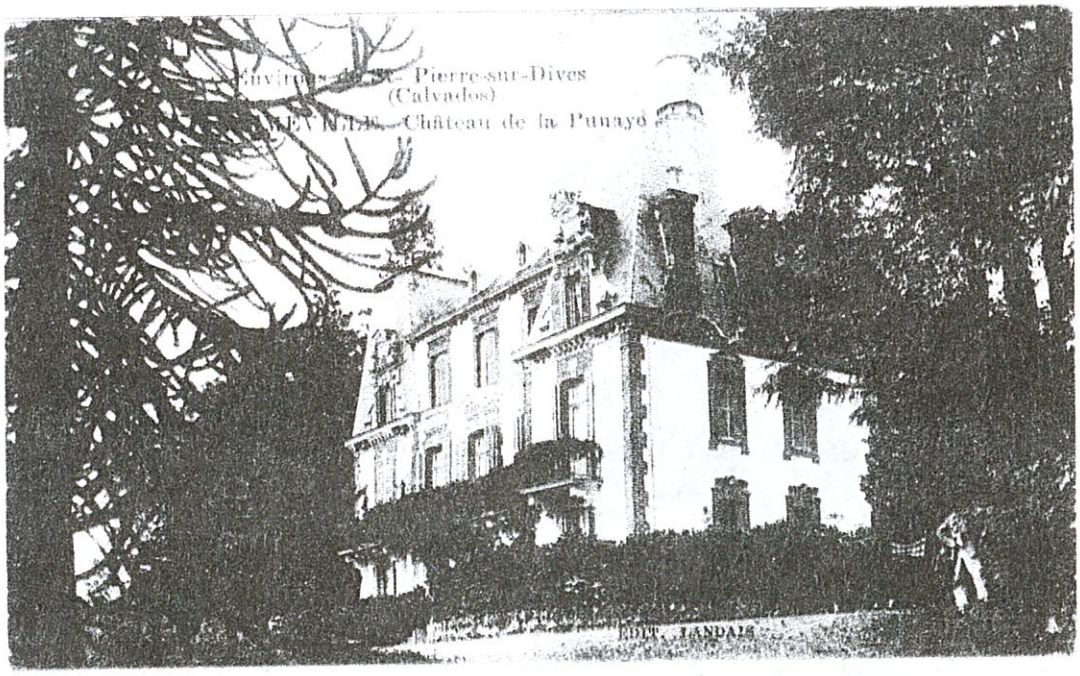
Photos HD sur demande



A propos de l'auteur, Florence Rionnet

Historienne de l'art originaire de Guérande, diplômée de l'École du Louvre, Florence Rionnet a soutenu en 2006 une thèse de doctorat à l'université Paris-Sorbonne sur *Le Rôle de la Maison Barbedienne (1834-1954) dans la diffusion de la sculpture aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*. Spécialiste de la sculpture d'édition et de l'histoire du goût, elle a publié plusieurs ouvrages sr ce thème dont *L'Atelier de moulage du musée du Louvre (1794-1928)* ainsi que la correspondance entre la Maison Barbedienne et les artistes qu'elle a édités.

Florence Rionnet a été conservateur des musées de Dinard et de Dinan et a travaillé à la préfiguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Elle est actuellement responsable des partenariats scientifiques et des grands projets au conseil départemental de la Vendée. Elle a assuré le commissariat de nombreuses expositions dont les expositions *Picasso à Dinard* en 1999 ou *Clemenceau et les artistes modernes* en 2013 à l'Historial de la Vendée.



Château de La Punaye à Ammeville propriété de M. Leblanc-Barbedienne

Orderic Vital, un esprit curieux, témoin de son temps

François Havin

Orderic Vital naquit en 1075 en Angleterre, plus précisément à Atthingam où son père Odelerius originaire et compagnon de Montgommerey, s'était fixé après la conquête de ce pays par les Normands.de Guillaume le Conquérant.

Vers l'âge de 10 ans il fut confié par son père à l'abbaye de Saint Evroult où il devait passer la plus grande partie de son existence. Il séjourna aussi en Angleterre et assista au chapitre général de Cluny en 1132.

Homme d'une grande culture, esprit curieux, il entretenait des contacts avec des religieux étrangers et des chevaliers qui séjournaient parfois un certain temps dans l'abbaye de Saint Evroult. Il eut vite le goût de coucher par écrit ce qu'il entendait raconter. Parallèlement, encouragé par son père abbé, il entreprit tout d'abord d'écrire l'histoire de son abbaye puis, sur sa lancée, Orderic s'attaqua à la rédaction d'une histoire ecclésiastique depuis les débuts du christianisme jusqu'en 1141.

Dans la première partie de son travail, on découvre des récits parfois succints tandis que d 'autres plus détaillés sont inspirés d'auteurs antiques comme Eusèbe de Césarée, Saint Jérôme, , de Bède le Vénérable et de Pères de l'église.

Orderic Vital s'avère un auteur très précieux pour la connaissance de son époque car il apporte scrupuleusement des renseignements nombreux et détaillés sur la vie de cette période. Dans ses ouvrages plusieurs passages sont consacrés à l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-sur-Dives.

C'est pour lui rendre hommage et conserver son souvenir qu'en 1973 la municipalité de l'époque a décidé de donner le nom d'Orderic Vital dans un quartier nouvellement construit;



Le square Oderic Vital à Saint-Pierre-sur-Dives

Les moulins à tan et la nuisance à LISIEUX en 1676.

Depuis des temps immémoriaux et jusqu'au 18ième siècle les substances tannantes sont principalement des produits végétaux. En Normandie, on emploie l'écorce de chêne broyée. Ce produit nommé le tan contient un excellent tanin qui sert à transformer les peaux en cuir.
Pendant les deux siècles précédants la révolution, la production de tan est suffisante pour tanner toutes les peaux disponibles sur le marché: celles produites localement et les autres importées des pays étrangers.
La plus grande partie des écorces provient des coupes de taillis qui sont souvent sous futaie. Dans la région de Livarot, notamment après l'écorçage, les bois pelards, sont généralement utilisés pour la production de charbon de bois. Ce combustible de qualité est indispensable pour l'industrie locale des forges. Aussi, les forgerons et les tanneurs s'arrangent au mieux de leurs intérêts particuliers pour faire exploiter par des tâcherons leurs achats de bois sur pied. L'enjeu pour assurer les besoins vitaux de leurs métiers est tel qu'ils font parfois reconnaître devant le notaire les clauses des contrats qu'ils font. Cette économie de marché que l'on peut constater au travers des documents de l'époque, se trouve altérée à partir de la révolution. L'administration est incapable de faire exécuter les anciennes lois, non abrogées qui défendaient aux propriétaires et marchands de couper des arbres de dix à quarante ans sans les faire préalablement écorcer.
De plus, vers 1835, l'arrivée, puis la vulgarisation des charbons de terre, marginalisent le charbon de bois. Au fil des années l'exploitation des bois taillis qui n'est plus rentable, est délaissée. La pénurie d'écorce s'accentue. La mise en service du chemin de fer permet d'en importer. Les produits chimiques tannants, puis quelques décennies plus tard, la disparition de presque toutes les tanneries finissent par anéantir l'utilisation du tan. La cause en est la concurrence des pays étrangers où les salaires et les charges fiscales sont minimes,

Pour broyer les écorces de chêne au degré de finesse désiré, il n'y avait jusqu'à la révolution industrielle, qu'un seul type de moulin. Il était composé de couteaux fixés en bas de lourds pilons verticaux qui étaient remontés alternativement un par un, puis lâchés brusquement dans la huche contenant du tan. Ces pilons étaient guidés dans une solide charpente fixée dans le sol du moulin. Leur levée était faite par des cames ou taquets disposés sur l'arbre de la roue hydraulique. Chaque moulin était équipé de plusieurs pilons sans aucune protection pour limiter les envolées de poussière. A titre d'exemple de la nuisance de ce type de moulin engendrée par la poussière et les vibrations, nous donnons comme preuve la copie de la plainte en 1676 des voisins du moulin à tan de Lisieux.

Plainte de 1676 des voisins du moulin à tan de Lisieux tiré des minutes d'audiences de 1676-1677 du registre du greffe (AD 14, 14B 2545). C'est un extra tenu par M. Chardey, lieutenant général daté du 9 février 1677.
Sur le profit de défaut requis et demandé par Maître Jean Le Cordier, prêtre de la paroisse de Saint Germain de ce lieu. Présent en personne et assisté de Maître Pierre Poyer, avocat, son conseil: Contre Jean Formeville et Michel Le Cordier, gardes jurés du métier de tanneur de cette ville faute par eux d'avoir fourni défense sur l'assignation faite par Jean Hauvé, sergent royal en la vicomté d'Orbec, le 11 janvier 1676: Afin de se voir faire défense, tant pour eux que pour les autres tanneurs, à peine de 100 livres d'amende, de faire travailler le moulin à tan

de la ville à battre et moudre du tan, pendant la nuit, depuis 9 heure du soir en été et 8 heure en hiver, jusqu'à 5 heure du matin, pour éviter aux accidents et inconvénients du feu qui en sont arrivés et peuvent arriver journellement par le travail dudit moulin à tan.
Ce tan qui devient en poudre susceptible au feu comme de la poudre à canon, même pour le repos du public et des voisins qui souffrent jour et nuit par la trop grande agitation dudit moulin et branlement de celui-ci et les poussières qui endommagent non seulement toutes les maisons et meubles qui reposent dans celles-ci, mais la santé et la terre de ses voisins.

La quelle poudre de tan gâte la tuile des maisons par la malice et les mauvais ordres de ses gardes qui jour et nuit laissent l'huis du moulin ouvert, le plus souvent pendant qu'ils passent dans un grand sac de la grosse poudre pour en tirer la suie. Cette suie sort par les trous et la porte du moulin, les trous de façon de fenêtre faites par des lames de 75 ouvertures, tant sur la rue que sur le manoir Caron appartenant en partie au sieur Cordier jettent quantité de poudre. tant dans les maisons de ses voisins. De telle sorte qu'ils sont contraints de les abandonner.
Les gardes des marchands tanneurs doivent boucher les trous en façon de fenêtre et porte du moulin. Pareillement faire défense sous les mêmes peines de porter en celui-ci aucun feu et chandelle allumée pour éviter l'embrasement non seulement dudit moulin mais de toute la ville de Lisieux. Le public a intérêt d'empêcher un tel péril.

Aux environs de la dite ville, il y a des moulins à tan de tous temps auxquels les dits tanneurs peuvent moudre leur tan. Pour éviter les accidents du feu joints ceux qui sont arrivés il y a 2 ans, tant en la ville de Pontlévêque, qui a été la plus grande partie brûlée, qu'aux faubourg de Saint Désir de cette ville par le moulin à poudre à canon fut brûlé entièrement. Toutes les quelles choses sont notoirement connues... A joindre encore que le dit moulin est placé au milieu de cette ville et qu'à cause aussi le grand bruit qu'il fait journellement, les voisins ne peuvent reposer dans leur lit coucher tant sains que malades.

Dans les accidents du feu qui sont déjà arrivés audit moulin en question et notamment dimanche venant sur le lundi 22 septembre de l'année 1670, environ 3 heures après minuit où le feu prit audit moulin qui fut aperçu par un marchand qui passait par la rue dudit moulin. A l'instant après avoir entendu crié au feu plusieurs personnes et voisins accoururent, lesquels furent contraints de casser la porte du moulin pour éteindre ledit feu, dans lequel on trouva un des meuniers couché à peine éveillé. Sans le secours et grande protection de Dieu, le dit sieur Cordier et tous ses voisins eussent perdus la vie dans leurs lits couchés, et eut ledit moulin causé un embrasement à toute la ville...

Comme les conditions présentées le 16 janvier par Jean Hauvé n'ont pas été respectées, le procès est fait. Pour la défense des habitants, 8 marchands bourgeois de la ville, assistés de leur avocat, le sieur Poyer, sont présents. Le règlement pour l'usage du moulin à tan sont réitérées et pour les deux gardes jurés 50 livres d'amende, pour la première fois.

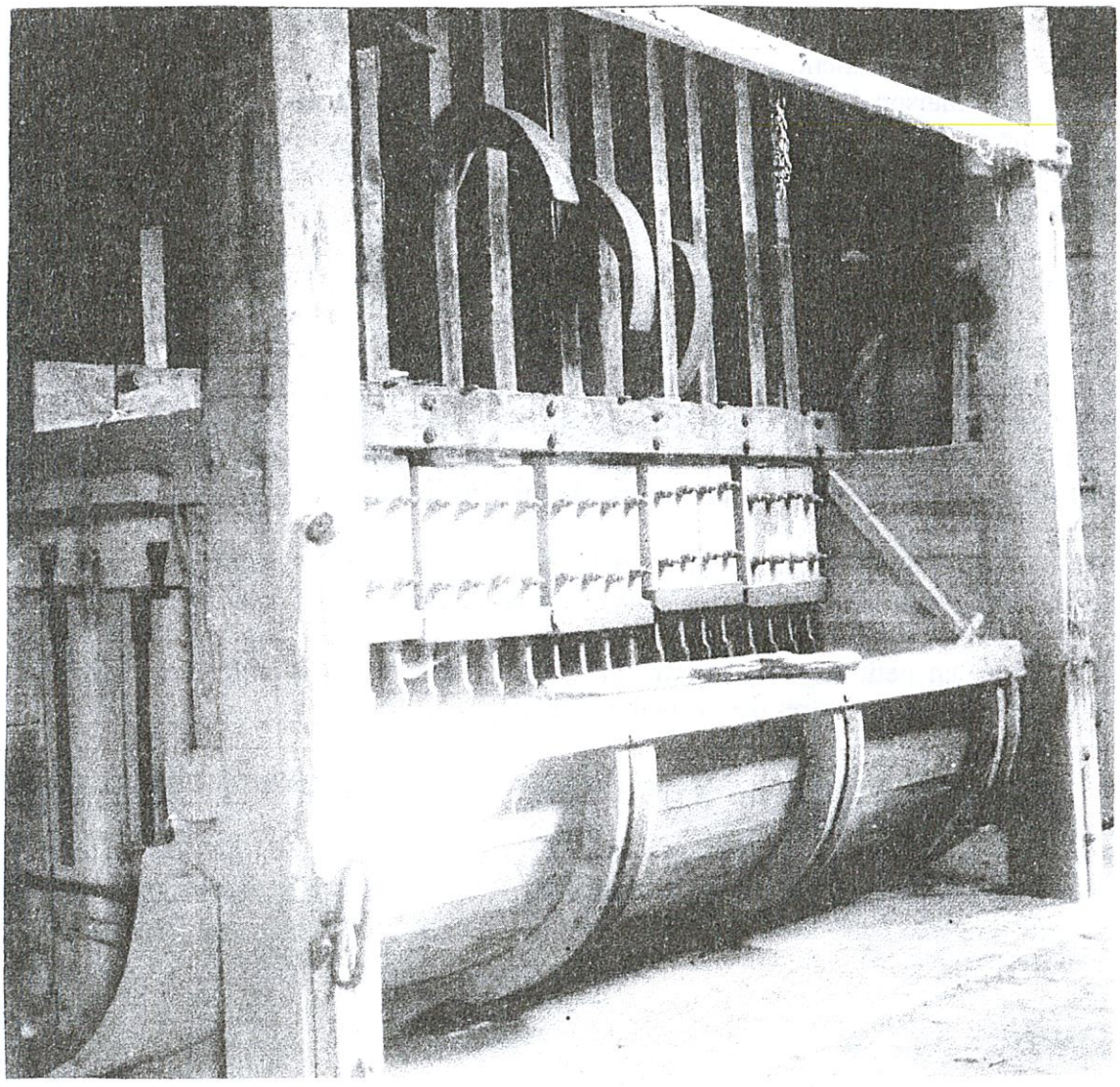
A Lisieux, la tannerie a pris, au moyen âge, une grande importance, alors que cette ville était gouvernée par les évêques, qui étaient des seigneurs féodaux. Les tanneurs s'y étaient groupés dans un quartier et installés près d'un cours d'eau, une dérivation de l'Orbiquet, qui n'existe plus à présent. Le souvenir de cette localisation se perpétue encore dans la rue du moulin à tan. Selon Henri de Frondeville, dans Histoire de l'évêché comté de Lisieux, tome 1, 1873:
En 1550, l'évêque fieffe, à 52 tanneurs, trois moulins à tan sur la rivière d'Orbiquet, moyennant 76 livres de rente foncière, avec l'approbation du Chapitre. Nouveaux statuts, le 3

octobre 1599, devant le bailli vicomtal. Le 12 mai 1620, règlement entre 40 tanneurs sur l'usage du moulin à tan, approuvé par le bailli.

Les vestiges complets des moulins à tan anciens de la première génération n'existent plus. Par contre, ceux construits entre la révolution et 1900 qui ont de pièces métalliques tout en gardant le même type de charpente et de pilons se trouvent encore quelquefois par hasard.

Ce hasard, nous l'avons trouvé dans un article du journal « l'Éveil Normand. Jeudi 30 mai 1991 », sous le titre « *Auprès du moulin Que le tourisme et l'histoire se rejoignent* : ».

C'est à l'occasion du lancement d'une affiche et du dépliant faisant la promotion du tourisme au cœur du Pays de la Charentonne que le moulin à tan de Broglie est visité. La présentation de cet établissement est faite par son propriétaire M. Maurice Derme de Broglie, fils du dernier exploitant de la tannerie. Sur rendez vous, le 18 juin 1991, nous avons visité cet établissement et son souvenir est gardé, depuis, par la photo du moulin a tan.



Solange et Henri PAUMIER; Jort, le 17 février 2017

Etat et devis de la réédification des moulins de Manneville.

Ce sont des moulins de la vallée de la Dives qui sont cités dans notre article paru dans le bulletin de juin 2012 sur « Histoire d'eau en Pays d'Auge. », pages 72 et 73 à Merri. Les notes données pour cette localité: 1809, 2 moulins à blé dits de Mandeville. L'un d'eux avant la révolution appartenait à l'Abbaye de Saint André de Gouffern. Il avait été réedifié en 1612 par deux charpentiers de Donville (ne faisant pas encore partie de Saint Pierre sur Dives). Voici la copie de l'acte trouvé dans un registre des tabellions de Falaise déposé aux Archives Départementales du Calvados qui permet d'affirmer cela.

(Page 1) Et premièrement,
Faut ruiner la maison de fond en comble, d'autant que les parois sont toutes creuses et tendent à une ruine si grande qu'il est impossible les pouvoir réparer, en sorte qu'on y peut faire un bâtiment de telle importance que sont les moulins qui fut pour estre de telle durée pour la dépense qu'il y convient faire méritte.

Et partant, est le maistre déduys qu'il faut faire une maison de trente pieds (9,90 m) de long en dedans, et vingt (6,60 m) de large. Les paroys de deux pieds du roi (0,628 m) despoisseur et le côté des roues de trois pieds (0,972 m) despoy jusqu'à la hauteur des arbres, afin de faire des retraittes de chaque côté de deux pieds (0,628 m) au dessus des roues, maçonnées à chaux et à sable. Les dites murailles de seize pieds (5,28m) de hauteur depuis l'aire du moulin jusqu'à la tablette avec une grande huisserie et de cinq pieds (1,65 m) de large afin que les bêtes puissent entrer chargées et la hauteur à la proportion. Et du côté des roues il faut cinq petites fenêtres.

Item, faut une chambre haulte pour loger le meunier, en laquelle faut une cheminée et des fenêtres où il sera nécessaire et se pourra en ladite chambre faire un entre-deux de petit colombage, d'autant que la dite chambre aurait une trop grande longueur. Pour a la quelle entrée faudra un petit degré qui partira de dessus l'*escarye* du moulin et par conséquence faudra une huys pour y entrer dessus ladite *escarye.*

Item, faudra faire un entre-deux de colombage porté sur le sommier qui sera en bas d'une longueur de trente pieds (9,90m).
Mais est d'avis: la maison, pour donner plus de *sault ausdit moulins*, que ladite maison se doit avancé jusqu'au peuplier qui est sur *le bord du no dudit moulin.* Est nécessaire pour facilliter *la vuinde des eaux*, faut retirer la dite maison plus en dedans d'environ sept à huit pieds (2,31-2,61) afin d'aligner...les deux

(Page 2) rivières l'une à l'autre.
Item, de faire une masse pour porter le bout des arbres de vingt et deux pieds (7,26 m) et deux pieds d'épaisseur (0,66 m) et de cinq à six de haut (1,65- 1,98 m). *Le tout à chaux et sable et à taille de carreau*, au bout de laquelle faut mettre trois petits *esseaux* qui auront neuf pieds dedans (2,97 m), et au bout desdits esseaux fault œuvrer une autre petite masse pour les terres du côté du chemin de trois à quatre pieds de hauteur (0,99-1,32 m) à comprendre de *l'esgrillar*

desdits petits esseaux. Lequel égrillar sera de quinze à seize pieds de long (4,95-6,28 m). Le tout à taille de carreaux.

Item, il faut faire les deux noes graniers qui seront pavés de la longueur de ladite maison et le [*haut*] des deux saults des roues. Le tout à taille de carreaux et depuis le [*haut*] des saults, faut paver le bieu du moulin de vingt pieds de longueur (7,26 m) et faudra aussi deux murailles des deux côtés dudit bieu pour retenir la terre autant qu'il y en aura de prévu.

Item, est nécessaire de faire un entre-deux de bois entre les deux roues depuis les palles jusqu'au bout de la masse de carreaux dont les premières pièces auront un pieds du roi épaisseur (0,33 m) et les autres toujours en diminuant. Le tout de cinq pieds de hauteur (1,65 m).

Item, deux palles avec trois *postilles* pour les encastrer et deux *treuilles* pour lever les dites palles, et pour les trois petits esseaux sy dessus mentionnés faut un *soeuil* de douze pieds d'épaisseur (3,96 m) et même échantillon avec quatre *postilles fueillées* tout au long pour encastrer et faire couller lesdits esseaux les levant et abaissant lesdites *postilles* de six pouces d'épaisseur (0,162 m) et sept de largeur (0,189 m).

(Page 3): Item, est nécessaire de faire deux arbres de roues, deux grands rouets et deux petits rouets, une bonne escarye qui sera porté sur la masse pour porter les deux bouts des arbres accompagnés *de couilles et chevreux,* plus deux autres *chevreux* qui seront dans le moulin porté sur le *sommier de la dite escarye*.

Item, est nécessaire de faire *une grande escarrye* pour porter les meules de trente pieds de long (9,90 m) les trois premières seuils traversaine auront neuf pieds de longueur (2,97 m) et un pied carré (0,33 m) les quatre sommiers de trente pieds de long (9,90 m) d'un pied carré (0,99 m) avec huit postilles de chacun cinq pieds de long (1,65 m) de quinze poulces de large (0,405 m) et douze poulces d'épaisseur (0,324 m) avec quatre posts pour mettre les quatre coings de ladite escarrye .... Lesdits posts d'un pied en quarré faut aussi plancher ladite escarrye tout du long autant que les sommiers en supportent et faut que les ays aient trois poulces d'épaisseur (0,081m) et six pieds de longueur (1,98 m) faut quatre branle pour mettre dans lesdites postilles de huit pieds de long (2,64 m) et quinze poulces de largeur (0,405 m) et cinq poulces d'épaisseur (0,135 m) avec deux paliers de chacun neuf pieds de longueur (2,97 m) et de huit poulces en quarré (0,189 m) pour porter les pieds de fer desdits moulins dans lesquelles les postilles sont enchassées.

Il faut faire un grand rouet pour lever les meules avec ung treuille en bas porté dans un posts qui sera soubz le sommier de la chambre.

Item, est nécessaire faire des enchevêtrements deux clostures avec deux couvertures les trémies et austre.

Item pour la charpenterie du dessus la maison sera prise des ruynes de l'autre maison dont on prendra ce qui pourra servir et sera faicte bonne et suffisante selon la qualité de ladite maison en laquelle faudra viron solivaux de cinq poulces en quarré et de la longueur qu'il conviendra avec les huist et fenêtres nécessaires.

(page 4) faut aussi abattre les meules, les recharger sur l'escarrye, mettre des cercles sy besoin estre et faut faire tout ce qui sera nécessaire; les rendre les rendre prest de tous points .... Fermant à clef et lesdits moulins faisant de bled farine.
Ne sera ledit seigneur tenu fournir que.... Mathériautx que de carreau pierre chaux sable terre et boys seulement.

Mil six cents douze, le jeudy neuf de février, devant les tabellions de Falaise en l'abbaye de sainct André de Gouffern:
Furent présents François et Gilles La mort père et fils de la paroisse de Donville vicomté de Falaise, lesquels chacun d'eulx pour le tout et sans division ny ordre de discution renonçant au bénéfice du tout promettent et s'obligent à Révérend père en dieu Mre François de Rouxel de Médavy évesque et comte de Lisieux et abbé de ladite abaye de faire de leurs propres coust et despens dans le jour Sainct Michel prochain venant toute la besogne contenue au devis cy devant escrit parce que lesdits Lamort pourrons prendre des viels matériaux desdits moulins pour servir à la rédification desquels promettent faire suivant les clauses cy devant écrites. Ce en fournissant par ledit seigneur abbé les matériaux par luy promys sur la place. Et fut ladite promesse aussi faicte moyennant la somme de six cents trente livres du nombre de laquelle somme lesdits Lamort ont confessé avoir reçeu dudit seigneur six vingt dix livres (130) et le reste leur sera payé par ledit seigneur ainsi que la besogne se fera et qu'ils s'obligent ledit seigneur biens et que lesdits La mort comme de leurs corps et biens. Présence de Michel Le Boucher et Nicollas F... à St André.

S. et H. PAUMIER, JORT le 27 novembre 2013.

L'élevage en Pays d'Auge

Jack Maneuvrier

L'animal dont la domestication apparaît la plus précoce et la plus généralisée en Europe est le chien qui est devenu l'auxiliaire de l'homme dès la fin du 8ème millénaire avant notre ère en Grande Bretagne comme en Grèce. Une aussi vaste répartition implique qu'il est raisonnable de supposer que sa domestication s'est également accomplie en France à a même époque. La présence du chien aux côtés de l''homme pour le rassemblement et la garde des troupeaux, semble indispensable dans le processus de domestication des autres espèces animales.

C'est, sans doute, le mouton qui fit ensuite l'objet des premières tentatives de domestication et il semble à peu près certain aujourd'hui quèe sa domestication s'est opérée dans le midi de la France, à partir d'une espèce indigène dans le courant du 7ème millénaire avant notre ère.

La chèvre a dû être introduite dans le sud de la France par déplacement de proche en proche à partir de la péninsule balkanique où elle était déjà domestiquée vers 7000 avant notre ère

Vers 5000 avant J.C., un petit bœuf occupe une place non négligeable parmi les restes des bovidés recueillis lors des fouilles archéologiques. Il s'agit vraisemblablement du premier bœuf domestique issu d'une espèce indigène ou introduit des Balkans via l'Italie.

La datation de la domestication du porc est plus délicate. La distinction des vestiges osseux du sanglier et du porc n'est pas toujours possible. Le porc aurait été, dans le Midi, le » dernier domestiqué des cinq animaux (chien. mouton. chèvre. bœuf. porc) sur lesquels est fondé tout l'elevage neolithique en Europe vers 4000 avant notre ere.

A l'âge du bronze, vient s'ajouter le cheval. Il est certain que celui-ci a été monté à la fin du bronze final mais il est difficile de réciser çà quel moment a commencé exactement sa domestication.

A cette époque, le troupeau n'est plus seulement fournisseur de viande le bœuf est employé comlme' animal de trait, le cheval pour le transport et la monte ; l'utilisation du lait se généralise et sa transformation en fromage est attestée par la présence de plus en plus nombreuse de faisselles : moules à fromage en terre cuite percée de trous. L'industrie textile se développe : si seul d'abords le lin est filé, la laine des moutons fut largement utilisé comme en témoigne les vêtements admirablement conservés dans les tourbières danoises.

A l'âge du Fer, apparaissent les premiers vestiges osseux de volailles. Des découvertes exceptionnelles, comme celles de squelettes déposés dans des tombes, montrent qu'il s'agit alors d'une forme de petite taille.

La domestication du canard colvert et de l'oie cendrée issue de souches indigènes, est plus tardive, sans doute à la fin de l'Age du fer. C'est du moins ce que semble indiquer la relative abondance de ces oiseaux sur les sites, mais aucune modification morphologique ne permet de l'attester. Toutefois des textes, montrent que ces oiseaux étaient bien domestiqués à la période romaine en Gaule, à tel point que Pline rapporte que des oies étaient exportées vers Rome.

Le bétail gaulois est abondant. Les Gaulois mangent beaucoup plus de viande que les Romains ; les bœufs tirent la charrue antique ; de nombreux troupeaux de moutons fournissent la laine qui à l'époque romaine s'exportait en grande quantité en Italie, plusieurs provinces nourrissaient des chevaux réputés. Partout, dans les grandes forêts de hêtres et de chênes, vaguaient d(innombrables

troupeaux de porcs. « N'étant jamais rentrés, les porcs acquièrent une vigueur et une vitesse si grandes qu'il y a danger à s'en approcher quand on n'en a pas connu et qu'un loup lui-même courrait de grands risques à le faire ». Remarche Strabon. Dès l'époque de Caton l'Ancien, les salaisons gauloises étaient réputées en Italie.

En Gaule, la forêt était d'abord précieuse pour l'élevage des animaux domestiques à cause de la rareté des prés et des plantes fourragères. On mesura longtemps les forêts d'après le nombre de porcs qu'elles pouvaient engraisser. L'élevage des porcins, en effet, était la grande affaire du pacage forestier, cependant qu'aux ovins, aux bovins, aux chevaux et surtout aux chèvres, on réservait surtout les landes et les friches puisque ces animaux sont grands destructeurs de pousses et de jeunes arbres. Les bêtes se nourrissaient de feuilles, de brindilles, de racines, d'herbe, de faînes, de glands, disputant aux hommes d'autres fruits sauvages. Sous-bois, taillis, lisières et fourrés proches des cultures étaient ainsi de première importance pour l'élevage.

Les lapins introduits d''Espagne au cours de la période romaine, ont d'abord été élevés dans des garennes avant que les moines exercent un contrôle plus serré des leur élevage, entamant ainsi une phase plus active de la domestication de cette espèce qui devient une consommation courante au Moyen-Age.

A l'époque mérovingienne, les foyilles de Brébières dans le Pas de Calais prouvent la prépondérance du bœuf et du porc et la moindre importance du mouton, de la volaille.

Animaux	% d'individus

Pourcentages réalisés à partir de plusieurs milliers de fragments osseux révélant la composition de la faune de Brébières soit 17 animaux sauvages et 420 animaux domestiques(Histoire de la France rurale).

Boeufs	22,17 %
Porc	39,26 %
Mouton	17,09 %
Chèvre	4,15 %
Chien	1,38 %
Chat	0,46 %
Poulet	6 %
Canard	0,23 %
Oie	0,46 %

Dans l'empire carolingien, chaque villa doit avoir vacherie, bergerie, étable à chèvres et à boucs. L'évêque du Mans Aldric laisse à son successeur un cheptel considérable : 80 troupeaux de juments avec leurs étalons, 200 troupeaux de vaches, brebis, chèvres ou porcs répartis sur les terres en friches. Un ou plusieurs gardiens, des chiens de berger empêchent les voleurs de s'emparer des bêtes le jour ou la nuit ; les porcs vivent à l'état presque sauvage dans les bois où ils se nourrissent de glands, faînes, châtaignes et autres baies.

Au Moyen Age, le petit élevage constitue un appoint indispensable, un complément souvent fort important des profits de la culture. La communauté du village fixait le nombre de bêtes que chaque chef de maison pouvait envoyer sur la pâture commune ou sur les parties incultes de la réserve que le seigneur abandonnait aux villageois en échange de quelques prestations, de la fourniture de deniers, d'un porcxn, d'un mouton ou d'une certaine quantité d'objets façonnés.

D'après G.Duby, les coutume distinguaient soigneusement le « pasnage », c'est à dire le droit d'envoyer paître les porcs en forêt , la « glandée », le droit de ramasser le bois mort ou l'autorisation

de couper dans telle partie de la forêt une certaine quantité de bois vif. Les textes indiquent que les ménages paysans élevaient surtout des porcs que la forêt suffisait à nourrir.

Au XIIIe siècle, la forêt du haut Moyen-Age qui avait été une large réserve ouverte à tous, une vaste pâture où vagabondaient en toute liberté, les animaux domestiques, les porcs, les moutons, les bœufs, les chevaux, devient une culture protégée de l'arbre, destinée à pourvoir aux besoins de lka construction, de l'artisanat et du chauffage. Au même moment la demande en viande de boucherie, en fromages, en cuir et en laine s'accroît.

L'élevage favorise alors les relation sociales en obligeant le paysan à fréquenter les foires du bourg voisin mais il est surtout l'objet d'une activité économique importante .Le manque de pâture, la cherté du foin oblige le petit paysan à vendre ses bêtes à l'entrée de l'hiver. Ce commerce lui procure les quelques deniers nécessaires au règlement de ses redevances en argent mis favorise les grosses spéculations don profitent largement quelques exploitants plus avisés ou mieux pourvus et qui avent la possibilité de se procurer u fourrage d'hiver. Comme l souligne G. Duby « on s'aperçoit ainsi que l'activité pastorale étroitement liée aux transactions marchandes et à la monnaie se trouvait dominée par les riches. Dans les exploitations modestes, elle était gouvernée par le capital des seigneurs.

Les profits qu'ils attendaient de l'activité pastorale suscitent , au XIIIe siècle », parmi les riches. les ecclésiastiques, les nobles, les bourgeois les plus fortunés, un intérêt croissant pour les herbages. Ils aménagent des exploitations isolées. fermées par des haies. dégagées de la solidarité villageoise, des contraintes collectives, qui cherchent à échapper à l'obligation du troupeau commun et de la vaine pâture ...Les profits de l'élevage accélèrent les progrès des clôtures et de l'"habitat dispersé, contribuant ainsi à l'édification du bocage.

L'époque moderne

La réputation du Pays d'Auge en tant que terre herbagère n'est plus à faire : « l'herbe de certains prés croît à vue d'oeil du jour au lendemain, tellement que si le soir l'herbe se trouve broutée et que vous y couchiez un bâton, le matin il se trouvera à moitié couvert d'herbe ». Cette phrase célèbre d'Etienne Pasquier sur les herbages de Corbon est également citée à propos des prés de notre région : « Si cous perdez votre bâton le soir, il ne vous sera pas possible de le retrouver le lendemain car il sera complètement recouvert d'herbe ». Ne prétendait on pas également que l'herbager augeron se contentait de voir pousser son herbe et tomber ses pommes.

Cette spécialisation du Pays d'Auge est fort ancienne. Dès le XVIe siècle,n d'après Ch. De Bourgueville « Le Pays d'Auge expédie un nombre infini de bestiaux à ce gros bourg et marché de Neuf-Bourg, pour une des plus grandes fournitures de viande qui se vendait à Paris.

Mais la vocation herbagère de notre région prendra son essor principalement au XVIe siè-cle et se poursuivra pendant tout le XVIIIe siècle pour atteindre son apogée à la fin du XIXe siècle , époque qui verra la disparition totales des labours.

Cette mutation agricole est mise en évidence par lesz déclarations que font les curés à la chambre ecclésiastique en 1728, 1751 et 1760.

Le 2 décembre 1728, le curé de Boissey note que « depuis 30 ans ou environ, on a réduit en herbe à cause de la cherté des bestiaux, quantité de pièces de terre en labours et même depuis 3 ans on en a réduit trois considérables.

Celui de Montpinçon, en 1751, remarque « qu'autrefois le bénéfice valait beaucoup mieux puisque toute la paroisse értait en labours et qu'il n'y en a bientôt plus ». Quant au curé d'Ammeville, à la même date, il déclare « Le bénéfice valait mieux d'autant que la paroisse était poresque tiute en labours et qu'il n'y en a bientôt plus ... »

Le curé de Montviette, en janvier 1760, précise même les causes de cette transformation : « Le bénéfice de ma paroisse a considérablement diminué depuis 40 ans et diminue encore tous les jours. La cause de cette diminution vient de ce que les terres de ma paroisse étaient fort difficiles à cultiver. La peine et les frais que cela occasionnait ont dégoûté les propriétaires et les cultivateur qui ont réduit les labours en herbe 1/3 de la paroisse et en réduisent encore journellement. Nos fonds sont fort médiocres en herbe et en produisent peu, il est vrai, mais il n'y a aucun frais à faire et cette épargne dédommage le propriétaire »
(Archives départementales du Calvados G. 421 – 422 - 423 – 424.)

Conséquence de ce couchage en herbe va être en constante progression. L'an II, la municipalité de Notre-Dame-de-Fresnay note en marge du tableau des animaux et des bestiaux de toutes espèces existant dans le canton de Notre-Dame-de-Fresnay « Il s'élève, s'engraisse et se vend dans ce canton, comme dans les voisins, autant de bestiaux que jamais l'on ait pu faire. »

Dès la fin du XVIIIe siècle, dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives, où l'on devait déjà pratiquer l'embouche, l'élevage du bœuf prédomine.

Canton de Saint-Pierre-sur-dives
23 frimaire an III

Chevaux	78
Juments	314
Poulains	68
Boeufs	815
Vaches	418
Taureaux	15
Génisses	93
Veaux	78
Moutons	1083
Béliers	15
Brebis	455
Agneaux	73
Porcs	253

Pendant tout le XIXe siècle, le Pays d'Auge sera le principal pourvoyeur, en animaux de boucherie', des marchés de la région parisienne de Poissy, de Sceaux et de' la Villette. Puis devant la demande croissante des industries fromagères qui s'établiront dans le Pays d'Auge:la vache laitière supplantera le boeuf

SOURCES

ARBOGAST R.M, MENIEL P., YVINEC J.H, Une Histoire de l'élevage, les animaux et l'archéologie, Editions Errance, 1987.

BOUARD M. de, Histoire de la Normandie, Privat 1970

CHENNEBENOIST J., DAVY M., Trouville son Histoire, depuis les origines connues jusqu'en 1830, 1986.

DAUZAT A., Le village et le paysan de France, 1941

DUBY G., L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'occident médiéval, Flammarion, 1977

DUBY G., WALLON A. , Histoire de la France rurale, Editions du Seuil, 1976.

FREMONT A., L'élevage en Normandie, étude géographique, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Caen, 1967, volume I et II.

GARNIER B., Production céréalière et mise en herbe. Lieuvin et Pays d'Auge au XVII è et XVIII è siècles, Annales de Normandie, mars 1971.

GARNIER B., Dîme et production agricole au XVIII è siècle. Une source inexploitée: les déclarations des revenus des curés, Annales de Normandie, octobre 1973.

GARNIER B., La mise en herbe dans le Pays d'Auge aux XVII è et XVIII è siècles, Annales de Normandie, octobre 1975.

GOUBERT P., La vie quotidienne des Paysans Français au XVII è siècle, Hachette 1987.

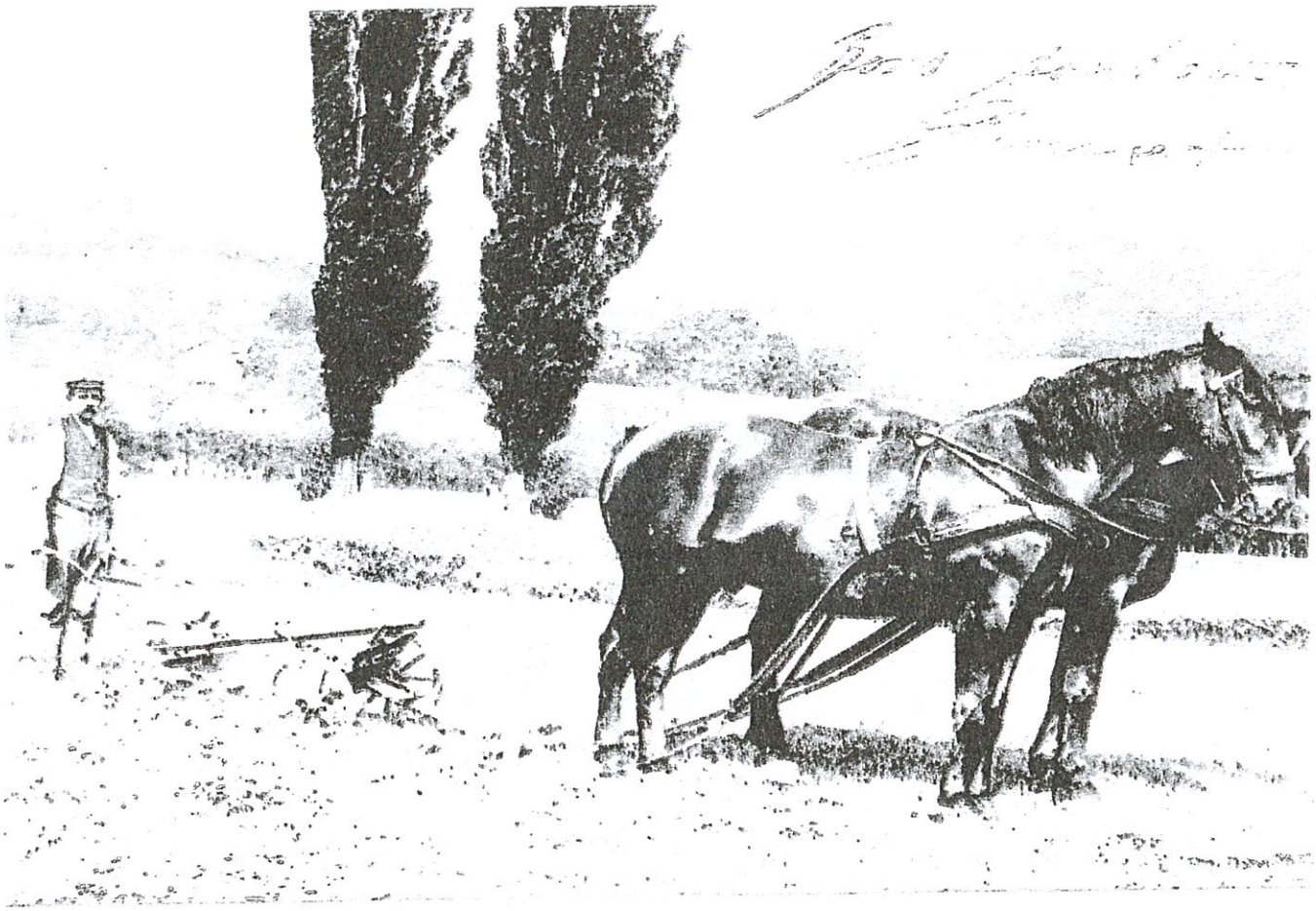
LEROY Ch, Paysans normands au XVIIIè siècle, 1929

LOT F. La Gaule, édition remise à jour par P.M Duval, 1967

M.*** ,La nouvelle maison rustique, 1763

RICHE P., La vie quotidienne dans l'empire carolingien, Hachette, 1973.

SARRAZIN, La race bovine normande, 1962



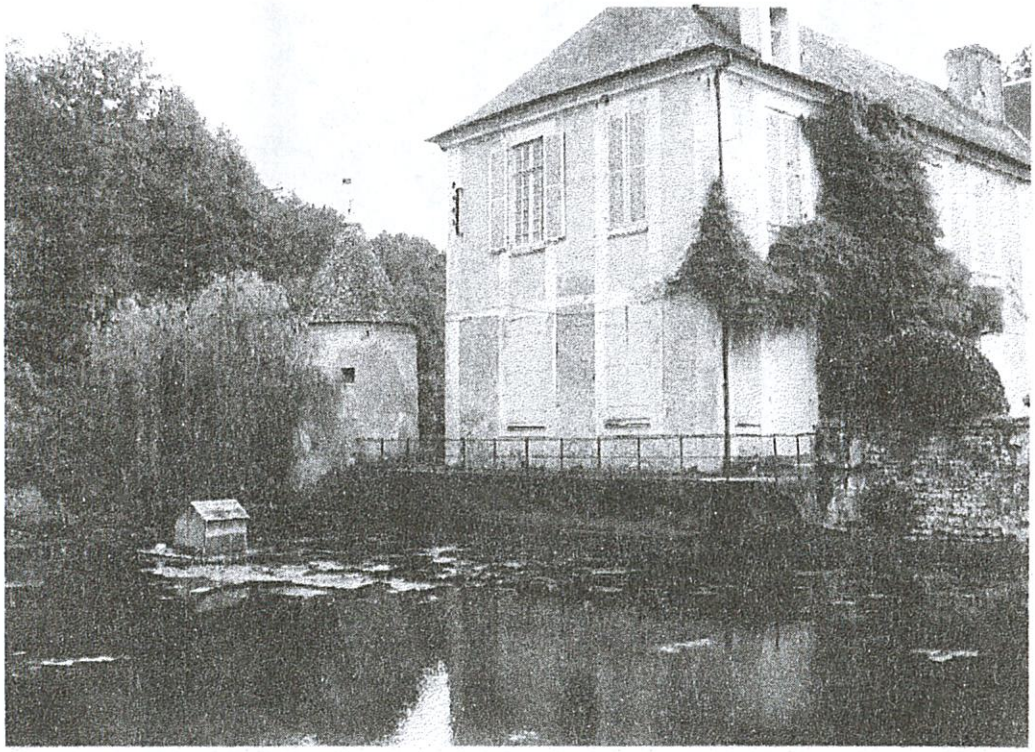
Le château de La Roque Baignard

Jack Maneuvrier
Photographies Daniel Lalizel

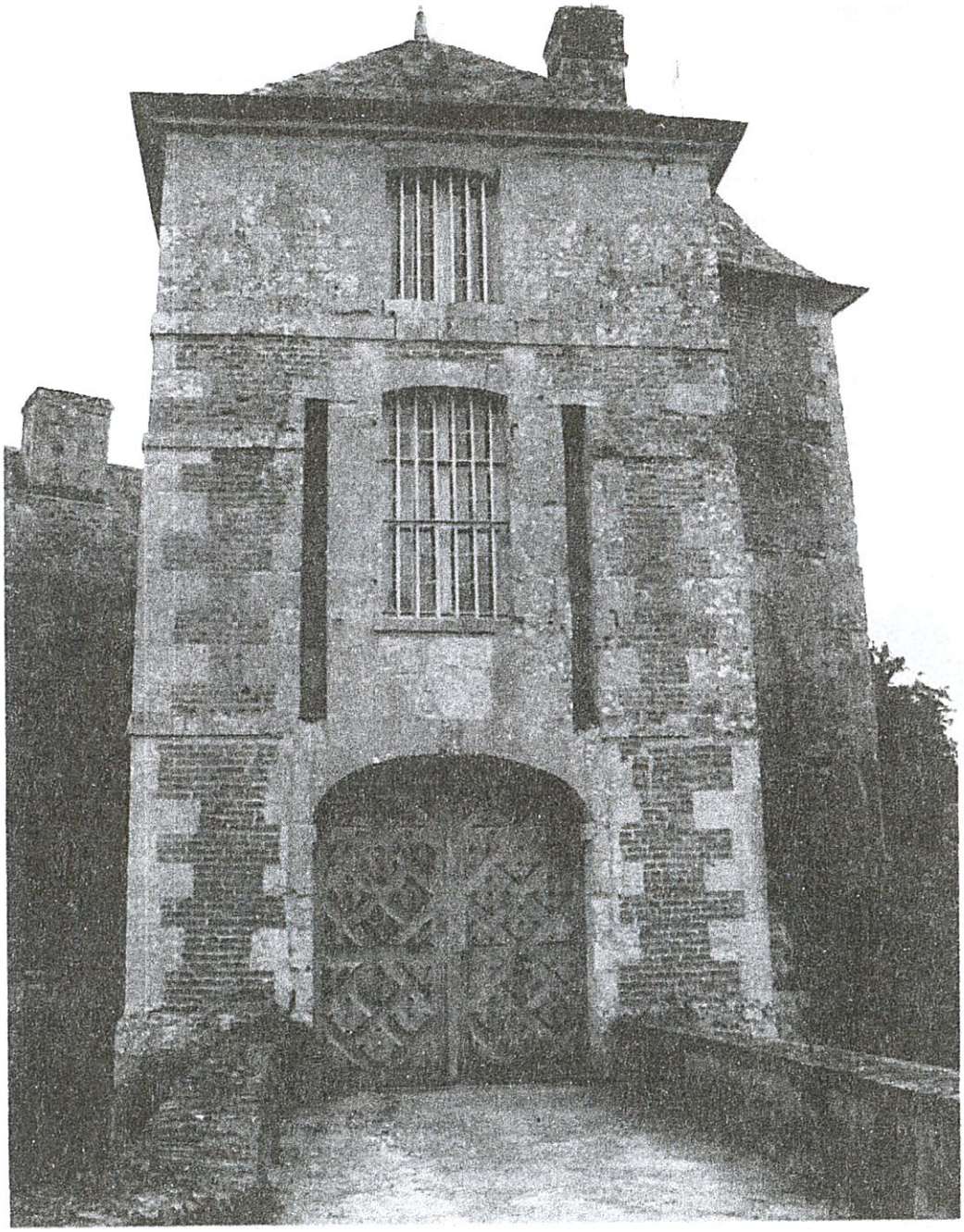
Selon les notes manuscrites de Charles Vasseur[1], Le château de La Roque se trouve sur la gauche de la route de La Boissière à Bonnebosq. La cour qui précède le château est entourée de bâtiments d'exploitation.

A l'entrée de la cour est un beau colombier dont le toit était couronné d'un épi en terre cuite émaillée.

L'enceinte du château a la forme d'un polygone régulier. Elle est entourée de fossés très profonds dont les bords sont maintenus, du côté du château, par des murs en pierre avec parapet construit en briques plates : des tourelles en pierre sont placées aux angles.



[1] Archives Société historique de Lisieux



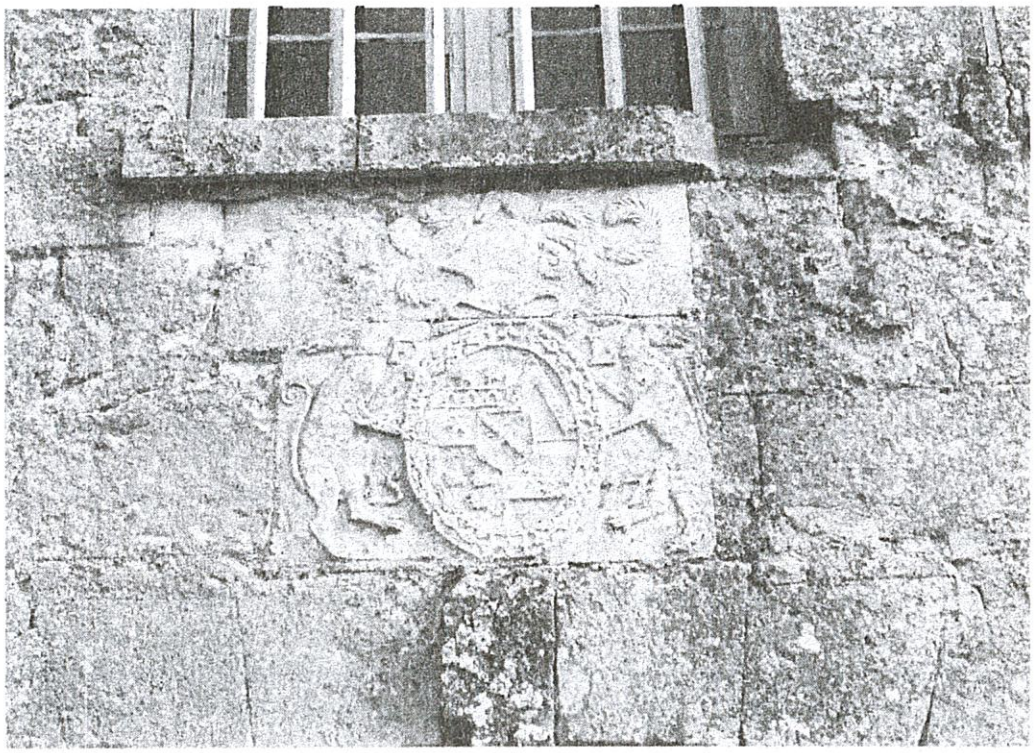
La porte qui donne entrée dans la cour d'honneur présente des rainures qui étaient destinées à recevoir les chaînes d'un pont-levis.

Sur la face de cette porte placée du côté de la cour, est gravée sur une plaque de marbre noir l'inscription suivante :

condidit A. 1577 nob. Dom. Franciscus Labbey de Roqua
magna partem destruxit A. 1792 sceleste tumultuantium terra
Refecit A. 1803 conditoris ad nepos
Nobilis dominus Petrus Elvis Maria Labbey de Roqua, miles.

Traduction : Construit l'année 1577 par noble Dom. François Labbey de la Roque
En grande partie détruit l'année 1792 par des troubles criminels scélérats et non célestes.

Sur la face antérieure, qui regarde la première cour, est représenté un écusson surmonté d'un casque à lambrequins. La maison du maître, située en face de la porte, a été modernisée : elle porte l'écusson de La Roque.



Nous l'avons vu d'après l'inscription sur le marbre, c'est François Labbey de La Roque sui fit construire, en 1577, le château le château de La Roque-baignard. Il a appartenu à la famille de La Roque jusqu'à la fin du XIXe siècle. Après la mort du vicomte Léopold de La Roque, ancien officier de cavalerie, il a été vendu à M. Rondeaux-Ponchet, de Rouen. Edouard Rondeau meurt en 1860 et c'est sa petite fille Madame Gide qui hérite du domaine. André Gide avait alors 4 ans.
André Gide, propriétaire du domaine fut maire de La Roque de 1896 à 1909. Il vendit ses terres à l'écrivain Charles Meronel.

Charles Vasseur,

collaborateur d'Arcisse de Caumont pour les tomes IV et V de la Statistique monumentale

Jack Maneuvrier

Dans l'avertissement du tome V de la *Statistique monumentale du Calvados* consacré à l'arrondissement de Lisieux, Arcisse de Caumont précise : « dans ce volume comme dans le précédent, MM Ch.Vasseur et A. Pannier, qui avaient exploré leur contrée depuis moi et avec plus d'attention que je l'avais fait il y a trente ans, ont bien voulu concourir largement à la rédaction » [1].

La nécrologie de Charles Vasseur publiée par le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* en 1896 signale : « Monsieur Vasseur a un autre titre à notre reconnaissance. Nous ne saurions, en effet, oublier qu'il a collaboré de la manière la plus active et la plus utile aux deux derniers volumes de la *Statistique monumentale du Calvados* de M. de Caumont. Il suffit, notamment, de comparer le cinquième volume, relatif à Lisieux, avec les volumes précédents, pour se rendre compte de l'importance de la contribution en observations de toutes sortes et en renseignements divers que Charles Vasseur avait apportés au grand archéologue »[2].

Charles Modeste Victor Vasseur est né à Lisieux le 24 avril 1831. Il est le fils de Louis Victor Vasseur âgé de quarante ans, marchand de frocs et de Rose Modeste Bordeaux, sans profession, âgée de trente-neuf ans. Les époux sont domiciliés à Lisieux, rue du Marché-aux-chevaux [3].Les témoins sont Louis Pierre Charles Joriaux, âgé de trente-huit ans, et Ferdinand Deschamps, âgé de trente et un ans, tous deux écrivains, demeurant à Lisieux. Charles Vasseur fait des études secondaires au collège de Brugelette en Belgique. Il est reçu au baccalauréat es lettres et poursuit des études de droit.

Le 15 juillet 1869, l'abbé Loir, curé de Saint- Martin-de-Bienfaite, près Lisieux, l'abbé Niquet, vicaire de Saint-Jacques de Lisieux, MM. Vasseur, Lecourt, de Glanville, de Beaucourt, de Toulmont et Pannier fondent la Société historique de Lisieux. L'abbé Loir est élu président, Charles Vasseur, secrétaire-archiviste et Arthème Pannier, trésorier.

Le 25 mai 1871, Charles Vasseur épouse, à Saint-Germain-de-Belvès (Dordogne) la sœur du distingué historien de Notre-Dame-de Lourdes, Henri Lasserre, et s'installe à Siorac-de-Belvès [4], en Dordogne.

Il décède, au château de Siorac, le 26 janvier 1896. *Le Journal de la Dordogne* publie le 1er février 1896, sa nécrologie : « Charles Vasseur-Bordeaux appartenait à une vieille et honorable famille de Normandie dans laquelle s'était transmise, d'une génération à l'autre, une inviolable pratique de la foi chrétienne et une fidélité constante au principe monarchique. Un de ces ancêtres, Charles Vasseur, avait été secrétaire du roi Henri IV. Son intelligence cultivée, son instruction étendue l'avait jadis mis en rapports intimes avec le régénérateur de la science archéologique en France, M.de Caumont, aux travaux duquel il s'était associé par de nombreuses et remarquables études publiées dans

le *Bulletin monumental* et diverses revues spécialisées par le concours qu'il a apporté quelque fois aux publications de son cousin Raymond Bordeaux, le grand antiquaire normand. Devenu Périgourdin et établi dans nos contrées par suite de son alliance, qui l'avait apparenté avec d'honorables familles de notre Périgord, les Lescure, les Lasserre de Menzie, etc., il avait été promptement apprécié par les hommes de savoir et avait été naturellement désigné pour être, dans notre Périgord, membre de la Société archéologique » [5].

Le 3 aout 1897, M. Delaporte remet à la Société historique de Lisieux un envoi de Mme Charles Vasseur et note sur le registre de délibérations de la société : « Ce don se compose de notes de notre regretté collègue, recueillies au cours de ses études et classées avec soin. Ces notes sont renfermées dans des portes-feuilles ; il y en a un pour chacun des archidiaconés de l'ancien diocèse, pour la cathédrale, la banlieue de Lisieux. Il se trouve aussi une analyse des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Lisieux »

Charles Vasseur précise ses motivations en citant Auguste Le Prevost :

« Quoique l'évêché de Lisieux fût le dernier des sièges ecclésiastiques normands, quoique l'auréole des prédestinés n'ait brillé ni sur les ténèbres de son origine ni sur la tête de ses pontifes, il ne manquera ni de sages pasteurs, ni de hautes illustrations parmi lesquelles nous nous contenterons de citer Fréculphe, Arnoul et Nicolas Oresme. Ces noms suffiront, nous l'espérons, pour qu'ils soit permis à un enfant du Lieuvin de regretter que les nouvelles divisions ecclésiastiques du pays en morcelant en trois parties le diocèse représentant l'antique cité des Lexovii aient consommé l'anéantissement de toutes les sympathies, de toutes les traditions, de tous les souvenirs historiques qui s'étaient groupé depuis tant de siècles autour de la ville épiscopale » [6].

Il ajoute : « Ces regrets de M. Le Prévost sont aussi les miens, et voilà pourquoi, depuis bientôt vingt ans, tous mes labeurs ont pour but de recueillir les épaves de ce passé disparu ; voilà pourquoi aujourd'hui, prenant pour cadre les divisions tracées par le savant historien, je vais essayer de redonner la vie au dernier siècle d'existence du diocèse de Lisieux maintenant partagé à peu près également entre les diocèses de Bayeux, Sées et Evreux. On y comptait 8 abbayes, 41 prieurés réguliers et 487 églises paroissiales, un nombre infini de chapelles qui se regroupaient irrégulièrement dans 14 doyennés ruraux relevant de 4 archidiaconés » [7].

Selon l'expression même d'Arcisse de Caumont, Charles Vasseur explore toutes les communes de l'ancien diocèse de Lisieux. Quelques dates figurant en tête de ses notes montrent qu'il commence ses observations en 1852. Il a alors 21 ans. Il recueille les faits historiques, dessine les monuments civils et religieux, les détails archéologiques ou architecturaux, dresse le plan des églises, relève les inscriptions campanaires et les épitaphes, visite les sacristies, décrit le mobilier…

1. Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, t. V, *Arrondissement de Lisieux*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1867, p V-VI.
2. Eugène de Beaurepaire, « Rapport sur les travaux de l'année (1896) », B.S.A.N., t XVIII, 1896-1898 (1898), p 190-191.
3. Aujourd'hui : rue Marie-de-Besneray.
4. Aujourd'hui : Siorac-en-Périgord, Dordogne.
5. journal de la Dordogne, 1er février 1896.
6. Auguste Le Prevost, *Pouillés du Diocèse de Lisieux*, Caen, Hardel, 1844, p 12.
7. Arch. Soc. Hist. Lisieux.

Méridienne et méridien

François HAVIN

Thriller ésotérique qui connut un énorme succès lors de sa parution en 2003, le roman intitulé *Da Vinci Code*, écrit par Dan Brown, vendu à plus de quarante-deux millions d'exemplaires et à plus de deux millions en France, consacre quelques pages à Saint-Pierre-sur-Dives en évoquant le gnomon de l'abbatiale de cette ville.

Voici le passage en question : *« L'homme attendait, assis, dissimulé derrière un pilier. Il était entré discrètement, profitant des allées et venues des fidèles que le marché du lundi avaient fait venir des environs. Il voulait être au calme et surtout que personne ne le remarque mais les fidèles s'éternisaient, faisant plus de bavardages que de prières. L'homme patientait, agenouillé puis assis, il contemplait la vaste nef et les lourds piliers. L'élévation du bâtiment imposait l'humilité à celui qui entrait pour se recueillir ou par simple curiosité. Il découvrait le lieu, savait qu'il avait une longue et glorieuse histoire qui le liait à Guillaume-le-Conquérant et, par delà, aux familles royales de France et d'Angleterre. Il sentait le poids des ombres.*

Mais ce n'était pas cette histoire là qui l'avait mené en cette nef. Dans cette antique abbaye se trouvait peut-être la clef du mystère qu'il avait cherché vainement à Paris puisqu'il n'était tombé que sur un verset obscur de la Bible, dissimulé sous la dalle fatale de l'église Saint-Sulpice. Une évidence s'était faite, il devait chercher ailleurs. Il avait été intrigué, au cours de ses lectures par plusieurs éléments de l'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. Le manuscrit de l'abbé Haymon, datant de 1 140, relatait nombre de miracles lors de la construction des bâtiments qui s'élevaient dans un lieu autrefois appelé l'Epine ou l'Epinay. Aussitôt il supposa un lien secret avec la couronne d'épines du Christ lien d'autant plus évident qu'aucune autre abbaye n'avait, à sa connaissance, été élevée dans un site portant ce nom Ses conviction furent renforcées quantd il lu, dans un autre grimoire que le premier abbé, Ainard, fut comparé à trois étoiles scintillante jetant au loin le plus grand éclat pour en faire resplendir sa piété et ses dons pour la musique et la versification. Les étoiles, par leur disposition, un triangle, constituaient un autre signe patent. Il détenait deux indices majeurs, la relation avec la couronne d'épines et la manifestation du triangle de la Trinité.Il était décidé à poursuivre dans cette direction quand se décision fut enlevée par un nouveau fait : il y avait dans l'abbatiale un gnomon (1) mis en place en 1 776, soit trente-trois ans après celui de Saint-Sulpice. Trente-trois ans, l'âge du Christ à sa mort ! Abandonnant toute recherche il quitta Paris, pris la route de vers la Normandie et rejoignit Saint-Pierre-sur-Dives et se trouvait à ce jour, dans les lieux à la recherche de réponses.

Comme l'heure de midi approchait l'homme de trouva de plus en plus seul, puis il se leva chemina lentement dans la contre-allée. C'est alors qu'il fut tétanisé. Entré dans l'église, le regard portant vers la voûte, il n'avait par remarqué le pavage, un sol en céramique de couleurs vives où les jaunes, les bruns le disputaient au noir et à des pointes de bleu et de vert acide se déployait en un vaste carré. Il dû observer de longues minutes pour déchiffrer ce qui apparaissait sous ses pieds. Dans la forme carrée s'inscrivait une rosace formée de neuf cercles concentriques, eux-mêmes divisés en parties égales par une croix tracée au moyen de deux bandes de pierres blanches. Neuf, le nombre sacré ! La croix ! Les cercles inscrits dans un carré ! Tous les symboles étaient là, il n'en croyait pas ses yeux, il enregistrait, aussi vite que son esprit le pouvait, les éléments qu'il comptait et recomptait comme il tentait de décoder les détails du décor. Le premier cercle des cerfs passant au milieu d'ornements empruntés à des étoffes orientales avec des décors végétaux. Le deuxième cercle s'ornait d'aigles à deux têtes et de lions rampants. Il attribuait à mesure un sens à ces motifs. Le troisième cercle se composait d'un décor dans le goût des enroulements d'étoffes du Moyen-Age.

Des griffons ailés couraient dans le quatrième cercle. On retrouvait aux cinquième et sixième cercle les mêmes mouvements d'étoffes. Des lions passants se succédaient, précisément sur un cercle portant le nombre sept, cela ne pouvait être l'effet du hasard. Les deux derniers avaient pour décor des lys. Le carré magique de l'abbaye renfermait une symbolique dont surgissait à mesure le sens, la pureté du lys central, la puissance des lions, des griffons et des ailes dans les cercles médians, le tout enclos par la sérénité de la nature paisible avec les cerfs et les plantes rappelant peut-être l'innocence première. Il était affolé, son esprit partait dans toutes les directions. Son émotion était au comble, hypnotisé par le sol qu'il ne se lassait pas d'observer, persuadé que la résolution de l'énigme était là, dans cette abbaye et que, jusqu 'à cet instant il n'avait fait que s'égarer dans les autres lieux. »

Le gnomon

La fantaisie de l'auteur du Da Vinci Code s'égare, lorsqu'il aborde le sujet du gnomon et de la méridienne dans le chapitre qui suit, écrivant : *« Il finit par s'arracher à sa contemplation fiévreuse et alla se placer à l'entrée de la nef. Son regard chercha dans le sol la ligne oblique creusée à même les dalles. Elle partait bien du côté droit et se terminait près de l'escalier de l'orgue. Il la suivit. Pas de doute il tenait là son gnomon, un autre chaînon vers la solution. Il fallait vérifier par quel moyen les rayons du soleil pouvaient entrer. Il se déplaça jusqu'à remarquer qu'un des carreaux de la fenêtre était remplacé par une plaque de métal percée d'un trou. Il comprit aussitôt le mécanisme, quand la rotation de la terre amenait cet orifice dans l'axe nord-sud, les rayons de l'astre, passant par le trou frappaient, selon les saisons un point ou l'autre de la ligne. La méridienne de Saint-Pierre-sur-Dives était là, sous ses yeux, plus fiable, plus exacte que celle de Saint-Sulpice. De juin à décembre, puis de décembre à juin tous les points de la ligne étaient, tour à tour frappés par le soleil.*

L'homme chercha des signes, il aperçut, gravés dans les dalles l'empreinte du Capricorne, marque du solstice d'hiver, placé à l'extrémité de la ligne. Il vit ensuite le Cancer que les rayons frappent en juin, au solstice d'été, il restait à suivre sur le sol le Lion (juillet), la Vierge (août), la Balance (septembre), le Scorpion (octobre), le Sagittaire (novembre). Sans peine, il retrouvait les signes du zodiaque. Ainsi, ce qu'il avait lu dans ses recherches se confirmait : le gnomon de cette abbaye se trouvait exactement sur la méridienne partant de Greenwich alors que celui de Saint-Sulpice est situé à presque deux cents mètres du méridien de Paris. Plus exact, plus fiable, le gnomon de Saint-Pierre-sur-Dives ne pouvait être que plus proche de la vérité ».

La méridienne

Dans son ouvrage intitulé « Saint-Pierre-sur-Dives et son abbaye », paru en 1895, Aristide Bisson décrit cette ligne qu'est la méridienne en expliquant son rôle. Il écrit : *« Placez-vous dans la nef, sur la méridienne et regardez à droite et dans sa direction, levez la tête, vous apercevrez une fenêtre dans laquelle l'un des carreaux est remplacé par une plaque de zinc percée d'un petit trou au centre. Ce trou s'appelle gnomon. Quand le mouvement de rotation amène ce trou en face du soleil et sur la direction sud-nord, les rayons de l'astre passant par l'ouverture éclairent, suivant les saisons, tantôt un point, tantôt un autre de la méridienne. De telle façon que, de juin à décembre puis de décembre à juin, toutes les parties de la ligne sont parcourues deux fois dans une année. Maintenant, chacun sait que plus le soleil est élevé au-dessus de l'horizon, plus ses rayons approchent de la verticale. Ce moment de l'année arrive au solstice d'été du 21 au 22 juin. Le soleil entre alors dans le signe du Cancer. C'est pour cette raison qu'on a placé ce signe en tête de la méridienne et plus près que les autres du gnomon. Mais, à partir du mois de juin le soleil décline et l'obliquité de ses rayons augmente de jour en jour, jusqu'au solstice d'hiver du 21 au 22 décembre où le soleil entre dans le signe du Capricorne. Aussi l'a-t-on placé à l'extrémité de la ligne. Entre les deux solstices le soleil entre dans les constellations suivantes, Lion (juillet), Vierge (août),*

Balance (septembre), Scorpion (octobre), Sagittaire (novembre), Capricorne (décembre). Ces constellations s'éloignent d'autant plus de la naissance de la méridienne que les rayons du soleil deviennent plus obliques. Du solstice d'hiver à celui de l'été le soleil augmente chaque jour du hauteur au-dessus de l'horizon, aussi ses rayons sont de moins en moins obliques. Dans cet espace de temps l'astre parcourt les signes suivants qui se rapprochent par degrés du point de départ de la méridienne : Verseau (janvier), Poissons (février), Bélier (mars), taureau (avril), Gémaux (mai), enfin Cancer (juin). D'après ce que nous venons d'indiquer, les constellations suivent, pendant six mois, du 21 ou 22 juin, au 21 décembre la marche descendante et, le reste de l'année, la marche ascendante, en même temps que les rayons du soleil, à midi, sont plus ou moins obliques.
Cette méridienne a été tracée par Monsieur le curé de Fresney en 1 776 ».

Le méridien 0

Contrairement aux assertions du Da Vinci Code, le méridien de Greenwich n'a aucun rapport avec la méridienne figurant sur le sol de l'abbatiale. Le méridien de Greenwich, encore appelé méridien 0, a pris de nom de cette ville qui, située près de Londres, abritait un observatoire. Il a été adopté en France en 1911 remplaçant, comme méridien d'origine celui de Paris. Cette ligne, on ne peut plus conventionnelle et bien sûr invisible sert de base au calcul du temps universel. Elle aborde la France à Villers-sur-Mer, où elle est matérialisée par une inscription sur la digue du front de mer. Plus près de nous, elle traverse Beaufour-Druval, Notre-Dame-d'Estrées, Crévecoeur-en-Auge, Saint-Loup-de-Fribois, Le Mesnil-Mauger, Sainte-Marie-aux-Anglais, passe à l'est d'Ouville-la-Bien-Tournée, de Bretteville-sur-Dives, Hiéville, Lieury, où elle traverse le lycée du Robillard. Elle file ensuite sur l'Orne où elle frôle Argentan. Elle ne traverse donc en aucun cas Saint-Pierre-sur-Dives et encore moins son abbaye.

(1) Selon le dictionnaire un gnomon est un instrument astronomique servant à établir la hauteur du soleil. Celle-ci est déterminée par la longueur de l'ombre projetée par l'instrument.

François Havin

COMME ON DIT...

Sur quelques expressions énigmatiques

Comme l'écrit Claude Duneton dans *La Puce à l'oreille*, « Quand on réduit le champ des recherches aux locutions, c'est-à-dire aux expressions imagées ou cocasses qui *'s'écartent de l'usage normal de la langue'*, on est mal loti. [...] Ces formes du langage, à cause de leur côté surprenant ou drôle, ont toujours intrigué les amateurs. Les lexicographes du passé se sont penchés sur le sort de ces *'comme-on-dit'* – à condition, bien sûr, qu'ils ne soient pas trop crus ! [...]. Les paroles s'envolent et, pendant des siècles, jusqu'à la période contemporaine, la langue s'est formée presque uniquement de bouche à oreille ; elle a vécu sur du vent. Elles ont moins fréquemment que les mots ordinaires franchi la barrière de la page écrite ou imprimée [...] rien ou presque sur la langue de l'immense majorité du peuple. [...] Les mots ont cheminé pourtant, à l'écart de la culture officielle, pendant plusieurs centaines d'années, pour ressurgir parfois au XIX^{e} et au XX^{e} siècle, et revenir dans l'usage quotidien, parfaitement vieux et parfaitement vivants... »

Ce modeste lexique du XXI^{e} siècle à quarante-six voix regroupe des expressions entendues, souvent sans y accorder d''importance, dans l'enfance ou plus récemment. Les locuteurs en ont été nos mères, nos pères, nos sœurs, nos frères, nos tantes, nos oncles, nos grands-parents, nos compagnes, nos compagnons, nos copines, nos copains, nos ami(e)s, nos enfants, des inconnu(e)s, voire nous-mêmes. Rassemblées ici, ces formules pourraient constituer une amorce de dictionnaire quasiment archéologique reflétant et sauvegardant un patrimoine familier pour chaque auteur mais par définition fragile.

Jean-Luc Dron, Président d'Archéo 125, association qui nous apporte son amical soutien lors de nos différentes manifestations : expositions, forum a publié cet ouvrage collectif qui contient de nombreux textes (une quarantaine) concernant des expressions locales. A titre d'exemple celle rapportée du Billot :
Voilà une cinquantaine d'années vivait à la sortie du Billot, dans une petite chaumière, un curieux personnage, légèrement anticlérical le Père Jules, qui prétendait prédire l'avenir avec des expressions très personnelles. En particulier lorsque le ciel devenait menaçant, il s'écriait : on ne sait pouruoi« il va encore nous tomber queques curés et queques bonnes sœurs ! »

Quelques bonnes âmes vinrent répéter ces propos au curé, un brave homme au demeurant qui après avoir fait quelques courses au Billot vint trouver notre bonhomme :
« Alors Père Jules, il ne fait pas très beau , le ciel se couvre, il nous tomberait bien quelque chose ?
C'est bien possible Monsieur le Curé

- Vous voyez pas ce qui pourrait bien nous arriver ?
- Ah non Monsieur le Curé

Ne parvenant pas à ses fins le curé s'exclama : » Dites Père Jules ce ne serait pas des curés et des bonnes sœurs, par hasard

-Si vous le dîtes, M. le curé, ce s'rait bien queques saloperies comme ça !'

LE BILLOT MONTPINCON (Calvados)



Résultats du concours-enfant

Pour les moins de 9 ans :

1ères :Apolline FICHEUX — 38 points sur 38
20 rue Dierville 62116 Bucquoy

2e ex :Noan LARMUSIAU — 37 ponts
502 rue de Binche 7300 Boussu (Belgique)

Tristan ARNAUDIN — 37 points
Chemin du Tydos 65100 Lourdes

Léon PESCATORI — 37 points
Chemin des anguilles 31240 St Geniest Belle-Vue

Millie PESCATORI — 37 points
Chemin de Quevrue 14170 Boissey

6e: Florence LEPAGE — 36 points
6 rue des Myosotis 14140 Livarot

7e ex : Ambre BOUET — 35 points
« Le Feret » 14170 St Martin de Fresnay L'Oudon

Bastien CHEVALLIER — 35 points
Le Moulin Fouleux 14170 Jort

Jean LÉCUYER — 35 points
La Ducherie 61160 Chambois

Bravo à tous !

Le Foyer du Billot a le plaisir de vous offrir un livre.

Résultats du concours-enfant

Pour les grands de 9 à 14 ans :

1ères ex:	Anne FICHEUX 70 rue Dierville 62116 Bucquoy	55 points sur 55
	Marie FICHEUX 70 rue Dierville 62116 Bucquoy	55 points
	Claire FICHEUX 70 rue Dierville 62116 Bucquoy	55 points
4e ex:	Valentin Gallot La cour Debière 14140 St Michel de Livet	54 points
	Fiona CHARTOU-FENU 48 rue Michel-Ange 75016 Paris	54 points
	Naïs et Léonie FRANÇOISE 136 rue de l'église 14280 St Germain la Blanche-Herbe	54 points
8e ex:	Élyne LARMUSIAU 502 rue de Binche 7300 Boussu (Belgique)	53 points
	Mathilde MOREL Le Mesnil 1 rue du lavoir 27230 Drucourt	53 points
	Éva DEPRAETERE 43 rue des Ifs 76160 St Léger du Bourg Denis	53 points

Bravo à tous !

Le Foyer du Billot a le plaisir de vous offrir un livre.